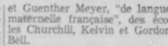


LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA

Vol. 55—No 5
JEUDI 4 MAI 1967
PRIX 10c



Succès du concours de Récitation française des écoliers de Winnipeg

Le Projet Centenaire de la Commission scolaire de Winnipeg mérite d'être signalé de façon toute particulière. Il y a plusieurs mois en effet, dans les écoles élémentaires et secondaires de cette division où au moins 24,000 des quelque 40,000 écoliers suivent le cours de "French" sous la direction d'un groupe compétent de professeurs et selon les méthodes les plus modernes, on a organisé un vaste "Concours scolaire de Récitation française" afin d'indiquer clairement à ces élèves que ce "cours" n'est pas comme les autres, mais bel et bien le moyen d'acquérir "un moyen de communication humaine".

M. George Tobias, vice-directeur de l'Enseignement du Français dans la Division de Winnipeg (Le directeur, M. Robert Roy, qui se spécialise encore davantage depuis deux ans à Edmonton, reviendra à son poste en août prochain), prépara donc une liste de poèmes à étudier, à apprendre et à réciter. L'émulation fut grande, dit-il, tout spécialement dans 13 écoles élémentaires (1ère à 6e année), 11 écoles élémentaires-secondaires (7e à 9e année) et 9 écoles secondaires (10e à 12e année). Il y a une quinzaine de jours, les 110 meilleurs concurrents prirent part à la semi-finale devant des juges sévères qui choisirent les 22 concurrents de la grande finale qui eut lieu le 26 avril, à 7 h. 30 p.m., dans la salle de réunion des professeurs à l'Edifice de l'Administration de la Division, 1577, rue Wall Est.

Il y avait là au moins 150 personnes. Naturellement, les parents venus en grand nombre. Et, aux premiers rangs, on remarquait les personnalités suivantes: Dr W. C. Lorimer, sous-ministre de l'Education, MM. Don Tole, président de l'Association Manitobaine des Langues Modernes, M. Ewanchuk, inspecteur, Meredith Jones et C. A. Jensen, du Département de Français de l'Université de Manitoba, Arthur Corriveau, directeur des cours de Langues Modernes au Département d'Education, Marcel-A. Bonneau et George Rubenfeld, professeurs français à la Faculté d'Education de l'Université, etc. L'Association d'Education des Franco-Manitobains était très bien représentée par MM. Maurice Gauthier, président, Rhéal Teffaine, vice-président, Jacques Molicard, secrétaire, Maxime Desaulniers, le R. P. Martial Caron, S.J., agent de liaison. On remarquait aussi la présence du rédacteur de ce journal et Mme Eugène Ragot, professeur émérite de français dans tant de milieux du Grand-Winnipeg.

Les 22 finalistes étaient partagés en 3 groupes. Le premier groupe comptait 8 concurrents: 4 de 1ère à 6e année, des écoles George V et Faraday, soit Vivian Hilder, Gus Foster, Ewhenia Pelech et Jim Poklitar; 4 de 7e à 9e année, des écoles St. John's, J. B. Mitchell, River Heights et Sisler, Sandra Shefrin, Alan Fenn, Joan Peto et April Gregora. Le deuxième groupe comprenait 3 élèves de 10e année, Annemarie Manke, Paula Blair et Beverley Pople, des écoles Churchill, Grant Park et Daniel McIntyre, et 3 de 11e année, Luba Fedorkiw, Cathy Bueti et Susan Yee, de St. John's, Daniel McIntyre et Gordon Bell. Les 8 élèves du troisième groupe se partageaient ainsi: Josephine Marinea, Lucy Wojciechowski, Lynn Hughes et Liz Adams, de 12e année, des écoles Gordon Bell, St. John's et Kelvin; Lillian Domagalski, Robert Loiselle, Jean Lalonde et Guenther Meyer, "de langue maternelle française", des écoles Churchill, Kelvin et Gordon Bell.

Les poèmes entendus au cours de cette soirée sont: 1er groupe: L'heure du do, de Gaby Farmer-Denis, Le pélican, de Robert Desnos, Noiraud, de Jeanne Couet; 2e groupe: D'une prison, de Verlaine, Le Corbeau et le Renard, de La Fontaine; 3e groupe: Sonnet pour Hélène, de Ronsard, Le Niagara, de Louis Fréchette, Après la bataille, de Victor Hugo. En présentant chaque élève concurrent, M. Tobias expliquait aussi le sens du poème choisi. Les trois juges étaient: Dr Victor Leathers, du United College, MM. Maurice Gauthier et Rhéal Teffaine, de l'AECFM.

A écouter ces élèves des écoles de Winnipeg, récitant avec tant d'aisance et (parfois) avec perfection ces poèmes choisis, on se serait cru à un concours de récitations par des petits Franco-manitobains. Naturellement, le Dr Leathers, qui rendit le verdict du jury à la fin de la soirée, fit ressortir les petites faiblesses et multiplia les bons conseils, d'ailleurs avec beaucoup d'humour, mais les auditeurs très intéressés ont admiré ces jeunes qui maniaient avec assurance une langue seconde, en vainquaient les difficultés majeures de prononciation, s'aventuraient dans le domaine des élisions et liaisons, tout en respectant autant que possible le rythme propre à la poésie française. En somme, et ceci vaut particulièrement pour les gagnants de cette "finale" du 26 avril, ils ont démontré que l'enseignement du "French" est pris au sérieux dans les écoles de Winnipeg.

Les gagnants, qui ont reçu leurs prix des mains du Dr W. C. Lorimer, furent: Vivian Hilder, Joan Peto, Beverley Pople, Cathy Bueti, Liz Adams, Jean Lalonde et Robert Loiselle. Ces prix étaient bien appropriés à l'occasion: des disques d'oeuvres classiques de La Fontaine, Corneille, Racine, Molière.

Pendant que les juges préparaient leur verdict final, le jeune Douglas Stewart, flûtiste, joua quelques pièces classiques avec brio.

M. Maurice Gauthier, président de l'AECFM, profita de l'occasion pour assurer les responsables de ce Concours de Récitation Française de l'intérêt de la population franco-manitobaine et souhaiter que désormais il y ait plus d'échanges culturels entre les jeunes des deux côtés de la Rouge. Il offrit, au nom de l'Association d'Education, une médaille d'argent du Centenaire à Mlle Cathy Bueti, une des concurrentes, en 11e année à l'école secondaire Daniel McIntyre.

Tous ont souhaité, ce 26 avril, que l'événement se répète à l'avenir. Et le Docteur W. C. Lorimer, sous-ministre de l'Education, y vit un indice d'intérêt linguistique et culturel au sein de la population manitobaine. Il ne put s'empêcher de souhaiter que cet intérêt se manifeste cet été lors des Jeux Panaméricains, alors que Winnipeg deviendra un vrai centre international... d'expression espagnole.

Assemblée des commissaires des écoles paroissiales

L'assemblée annuelle de l'Association des commissaires des écoles paroissiales catholiques du Manitoba aura lieu le samedi 6 mai prochain au motel "Gay Cavalier", à l'angle de l'avenue Regent et de la route 59, à Transcona.

La réunion commencera à 10 h. a.m. précises. Après la prière d'ouverture et la lecture du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 15 mai 1966, on s'attaquera immédiatement à l'étude de deux des résolutions. Il y aura ensuite lecture de la correspondance et présentation des rapports du président, M. J. C. Stangl, de la secrétaire, Mme B.-J. Champagne, et du trésorier, M. L.-P. Dumaine.

La partie "affaires nouvelles" permettra d'étudier les points suivants: Programme de préparation du personnel, par la Rév. Sr St-Martin; Services partagés, par Mme B.-J. Champagne; Rapport du comité des résolutions, par M. E. Hudek; Rapport du comité de nomination, par Me F. C. Muldoon; élection des officiers.

Après le déjeuner, le programme de l'après-midi sera en grande partie rempli par un "panel" sur la question suivante: "Pourquoi une éducation catholique? Qui s'en soucie?". Les membres du panel seront Mme E. O. Trudell, Me F. C. Muldoon et le Dr F. Sheedy. Le Dr C. A. Lilanese agira comme modérateur.

Après discussion, ajournement, prière de clôture, il y aura à 6 h. 30 un grand banquet. L'orateur invité sera M. Walter Podiluk, surintendant adjoint de la commission des écoles séparées de Saskatoon.

Adoption d'une loi

OTTAWA — Les Communes ont adopté le projet de loi prévoyant la formation professionnelle des adultes, programme en vertu duquel Ottawa accordera des allocations de $35. à $90. par semaine à une personne qui veut suivre un cours pour accroître sa compétence.

Le ministre de la main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, et son secrétaire parlementaire, M. Jack Davis, ont souri et se sont donné la main quand le projet de loi a été adopté en troisième lecture, sans aucune dissension.



L'église St-Jacques de Montréal sera "l'Eglise de l'Expo" durant les six mois de cet événement international. Une messe d'inauguration y fut célébrée le vendredi 28 avril, à 4 h. 30 p.m., par S. E. le cardinal Paul-Emile Léger avec l'équipe permanente des 12 prêtres de St-Jacques que dirige M. l'abbé Gérard Lalonde. Chaque jour dix messes seront célébrées de 8 h. a.m. à 9 h. p.m. (dix-sept messes le dimanche, de minuit samedi soir à 9 h. p.m.) dans cette église située à l'angle des rues Ste-Catherine Est et St-Denis. Les pèlerins n'auront ensuite qu'à utiliser le "métro" qui passe sous l'édifice même et parvenir en cinq minutes à l'emplacement de l'Expo.

A l'autel principal on se servira pour les messes du temps de l'Expo de chandelles de la compagnie Will & Baumer Ltée, de Laval, Qué., dont la cire jaune pure a été recueillie dans toutes les provinces du Canada, dans 49 des 50 Etats américains et dans 70 pays de tous les continents de la Terre des Hommes. On veut ainsi, en union avec le caractère d'universalité de l'Expo, souligner l'universalité de l'Eglise du Christ et de Son sacrifice.

Ces chandelles spéciales de cire jaune ont été confectionnées par les artisans de la compagnie Will et Baumer avec les mêmes cires des chandelles offertes à Pie XII lors de son jubilé d'or il y a 18 ans, à Jean XXIII à l'occasion de son accession au trône pontifical et à Paul VI lors de sa messe à New York durant sa célèbre visite aux Nations unies.

La journée mondiale des Communications sociales

A la demande du Pape Paul VI, l'Eglise universelle célèbrera, le dimanche 7 mai prochain, la "Journée mondiale des communications sociales". La semaine du 7 au 13 mai sera consacrée au même thème: **"Moyens de communication sociale, moyens de fraternité."**

Communications sociales! C'est le phénomène de notre XXe siècle. Elles évoluent avec une rapidité prodigieuse. Par la radio, la télévision, le cinéma, l'imprimé, c'est l'abolition des distances entre les continents et les pays, c'est le rapprochement des hommes. C'est donc la possibilité de mieux se connaître, se comprendre et s'entr'aider.

Ainsi par exemple nous savons — et cela devrait nous alerter — qu'en Inde des millions d'êtres humains souffrent, meurent de faim, pendant que nous, nous vivons dans la suralimentation. Quotidiennement nous sommes poursuivis par les images et les récits de cette guerre fratricide du Vietnam. Ou encore, ailleurs c'est une inondation ou un tremblement de terre, encore une tempête de neige qui provoque immédiatement un mouvement de solidarité et d'entr'aide de tous les coins du monde. Certes nous n'avons pas oublié ce que l'on a fait pour nous lors de l'inondation de la Rouge en 1950!

Oui, celui qui sait voir ainsi **"La Terre des Hommes"** peut démontrer que "la fraternité" n'est pas un vain mot, qu'elle n'est ni un rêve inaccessible, ni un idéal utopique, et cela grâce à ces techniques de diffusion. Si nous le voulons, elles peuvent provoquer des relations, des rencontres enrichissantes; elles peuvent faire tomber des préjugés trop souvent dûs à l'absence d'échanges profonds et durables.

Durant cette semaine des communications sociales, ne serait-il pas bon que nous nous interrogions pour savoir jusqu'à quel point, surtout comme chrétiens, nous avons le sens de la fraternisation? Il nous sera possible ensuite de prendre nos positions pour réaliser le thème de l'Expo 67 qui est un message d'espoir, un message d'amitié à tous les hommes.

Compétence reconnue

Soeur Eugène Avila, s.n.j.m., de l'Académie St-Joseph à St-Boniface, s'intéresse depuis des années au moyen moderne d'expression et d'éducation qu'est le cinéma. Aussi a-t-elle contribué fortement à la formation et à la vitalité de ciné-clubs pour la jeunesse étudiante de St-Boniface; elle a très souvent rédigé d'importants articles sur les grands films présentés dans les cinémas du Grand-Winnipeg et aux divers postes de télévision, ne craignant jamais d'offrir une critique morale de leur contenu; elle est très connue, non seulement des gérants des cinémas du Manitoba, mais aussi au sein du ministère de l'Instruction publique où l'on songe sérieusement à utiliser à fond ce moyen moderne d'instruction et d'éducation qu'est le film.

Tant de compétence a été reconnue et acclamée cette semaine quand on remit à Soeur Eugène Avila (Maria Pronovost, née à St-Boniface) le premier prix du concours des "Academy Awards" organisé conjointement par le quotidien "Winnipeg Tribune" et l'Association des "Motion Pictures Exhibitors". Ce prix consiste en un voyage d'une semaine à l'Expo, toutes dépenses payées.

Bon voyage à Soeur Eugène Avila, félicitations et . . . merci pour votre collaboration à La Liberté et le Patriote.

Les Jeunes Travailleurs

Le Mouvement des Jeunes Travailleurs (M.J.T.) qui influence déjà, à divers degrés, plus d'un millier de jeunes gars et filles du Manitoba français, a pour premier but d'aider ces jeunes travailleurs et travailleuses à développer à plein leur personnalité, à découvrir toutes les valeurs humaines et chrétiennes de notre société contemporaine, à s'enraciner de façon intelligente dans leur monde à eux, monde du travail, de la famille, des loisirs.

Pour atteindre ce but, le Mouvement exploite les meilleures méthodes de travail: cours de personnalité, cours de préparation à l'avenir, cours d'arts féminins, cours de préparation au mariage, congrès de "leadership", organisation des loisirs, journées d'étude et de récollection, etc. En tout cela on cherche avant tout à exploiter à fond "la méthode dynamique de groupe" selon ses trois phases: voir la réalité, faire les revisions qui s'imposent et exercer son bon jugement, agir à partir des personnes impliquées et des faits même de leur vie. En d'autres mots, il s'agit d'une prise de conscience de la personnalité par l'évolution même de la personne.

Des vrais chefs

Les grands responsables de ce Mouvement dynamique sont tous des jeunes, tant au plan provincial qu'à celui de chacune des six régions de St-Boniface Nord, St-Boniface Sud, La Montagne, La Seine, La Rouge et Powerview. L'équipe provinciale, dont la plupart des membres ont suivi des cours intensifs de formation au "leadership" et participé à moult congrès nationaux, groupe Gérald Dorge, Agnès Proteau, Raymonde Boulet et Raymond Bisson, pour le Service de Préparation au Mariage; Hubert Gauthier, président, Denis Collette, publiciste, Roger Trudel, trésorier, Paul Savard, président de la section Cathédrale, Jean Balcaen, section La Broquerie, Normand Desrochers, section Somerset, Denis Hamel, itinérant, pour le M.J.T. Les diverses équipes régionales possèdent aussi leurs chefs qui savent travailler en équipe. Au "Centre" l'on trouve MM. les abbés Léo Beaulieu et Louis Laurencelle, ainsi que M. Roland Marcoux, qu'aident généreusement Mlles Noëllie Palud et Lucette Bérard, l'animatrice du secteur étudiant.

Toute une équipe sacerdotale, par ses contacts avec la jeunesse travailleuse, s'est sensibilisée au monde du travail et se tient tout près de la réalité et des problèmes contemporains dans notre milieu, tout en sensibilisant les jeunes travailleurs eux-mêmes au Christ et à Son Eglise. Parmi ces prêtres mentionnons les abbés Odilon Larochelle (Powerview), Yvon Boisvenue (La Broquerie), René Touchette (St-Pierre-Jolys), Réginald Prescott (St-Léon), Roland Bélanger (Somerset), Gérard Dionne (St-Norbert), Léonce Aubin et Edouard Bonin (Cathédrale), et les Pères Claude Leblanc, C.Ss.R. (Ste-Anne-des-Chênes) et Alvin Gervais, O.M.I. (Précieux-Sang).

Journée d'étude

La prochaine grande activité du Mouvement sera la journée d'étude de tous les responsables de langue française du Service de Préparation au Mariage du Manitoba. Elle aura lieu au Centre Récréatif de St-Pierre-Jolys, dimanche prochain. Les quarante "invités" des six régions (St-Boniface Nord, St-Boniface Sud, La Montagne, La Seine, La Rouge et Powerview) feront la revision du travail de l'année, chercheront les moyens d'améliorer encore davantage le cours, étudieront les meilleures méthodes de recrutement et de publicité, s'attacheront surtout à approfondir encore davantage les secrets de la méthode active, de la méthode "dynamique" de groupe.

Dans la soirée, l'équipe des loisirs du M.J.T. tiendra une grande danse au gymnase Notre-Dame de St-Boniface. Ce gala provincial aura pour thème "Pavillon Jeunesse 67". Ordinairement ces danses du M.J.T. attire au moins 350 jeunes travailleurs et travailleuses. Sans doute que ce gala provincial dépassera en nombre de participants toutes les prévisions des plus optimistes.

Hommage à tous les "apôtres" du Mouvement des Jeunes Travailleurs. Et plus particulièrement à M. Roland Marcoux, coordonnateur et animateur de méthodes actives; à M. l'abbé Louis Laurencelle, que les jeunes reconnaissent comme un éveilleur de foi; à M. l'abbé Léo Beaulieu, l'animateur discret et efficace de tout l'apostolat laïc dans le diocèse de St-Boniface.

Plusieurs graves recommandations de l'Association Médicale du Manitoba

Le 27 avril, à la suite d'une réunion du conseil d'administration du Manitoba Medical Service, on annonça les recommandations suivantes, soumises par l'Association Médicale du Manitoba. Ces recommandations entreraient en vigueur le 1er juillet 1967:

1 — On abolirait la période d'attente pour les cas de maternité. Cette période est de 270 jours maintenant.

2 — Le droit d'affectation pour tous les patients. Celui-ci permettrait aux abonnés qui consultent des médecins hors de la province du Manitoba, ou les quelques médecins du Manitoba qui ne participent pas au M.M.S., de faire affecter les paiements du M.M.S. directement à ces médecins.

De tels arrangements existent déjà au sein d'autres agences d'assurance médicale. Sans ce droit, les abonnés pourraient être obligés de payer en entier, de leur poche, le plein montant de ces frais avant de pouvoir les réclamer auprès du M.M.S.

3 — Une extension des bénéfices afin que tous les abonnés du M.M.S. reçoivent la protection de base HC où qu'ils aillent. Dans le moment, les abonnés du M.M.S. ne sont protégés que pour les traitements d'urgence hors du Manitoba. A cause de l'augmentation sans précédent des voyageurs au cours de l'année du Centenaire, et en particulier pendant les mois de juillet et août, l'Association Médicale du Manitoba considère cette protection très désirable.

4 — La M.M.A. propose que, dès le 1er juillet 1967, la protection HCX sous le M.M.S. soit élargie pour comprendre certains tests, services de diagnostique, de rayons-x pratiqués dans les hôpitaux et qui ne sont pas inclus pour les patients externes des dispensaires sous le plan d'hospitalisation du Manitoba.

5 — Le droit pour tous les médecins du Manitoba qui pratiquent selon le M.M.S. d'établir, avec leurs patients, une méthode mutuellement satisfaisante de combler la différence entre le pourcentage payé au médecin par le M.M.S. et le taux existant fixé par le M.M.S. Ceci ne s'appliquerait pas aux patients qui reçoivent actuellement des allocations médicales "Medicare".

Ce droit est garanti aux médecins dans plusieurs autres régions du Canada. La profession médicale n'a pas perdu son intérêt pour la protection des personnes dont les revenus sont moindres et n'exercera donc ce droit qu'en considérant les limitations financières des patients des niveaux bas et moyen, selon la coutume établie depuis longtemps au sein de la profession.

En recommandant le droit des médecins du Manitoba de négocier un plein tarif pour leur service, les faits suivants furent étudiés:

1 — Depuis l'inauguration du M.M.S., les médecins du Manitoba ont déduit de fortes sommes parce que le M.M.S. ne pouvait pas rencontrer les obligations de l'échelle des tarifs. L'année dernière, cette déduction, qui est réellement une subvention du M.M.S., se chiffrait par près de $5 millions. Depuis la fondation de M.M.S., il y a 25 ans, des changements sociaux radicaux se sont produits. Ce projet de paiements anticipés fut lancé pour soulager les groupes aux revenus moindres ou moyens du fardeau financier que pouvaient entraîner la maladie ou les accidents. Cette pratique d'accepter un certain pourcentage du tarif a été établie selon la charte du M.M.S. uniquement comme mesure d'urgence qu'on utiliserait dans des circonstances extraordinaires. Avec l'extention, dans les dernières années, du M.M.S. aux membres les plus à l'aise de notre société, le concept d'une subvention par les médecins devient désuet.

2 — Les plans de services médicaux en vigueur en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario remboursent les médecins de ces provinces selon un tarif plus élevé que celui du M.M.S.

3 — L'Association Médicale du Manitoba s'inquiète au sujet de l'avenir des services médicaux au Manitoba.

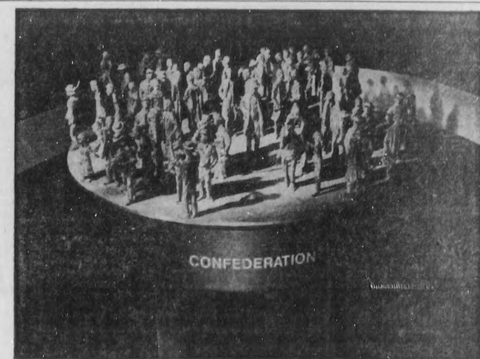
Cette province et le reste du Canada sont actuellement à la veille d'une sérieuse crise de main-d'oeuvre. Le Canada est déjà dans l'obligation d'importer 500 médecins annuellement afin de maintenir la proportion d'un médecin pour 875 patients.

Notre collège médical fonctionne à plein rendement et ne produira pas plus de médecins cette année qu'en 1937. De ceux-ci on croit que 65 pour cent quitteront la province, apportant avec eux leurs talents. Au cours de cette période, d'éminents médecins ont aussi quitté la province pour pratiquer ailleurs et il est de plus en plus difficile d'en attirer d'autres.

L'Association Médicale du Manitoba est inquiète du climat économique et cherche à assurer des bénéfices financiers qui inciteraient des médecins qualifiés et expérimentés à rester pour exercer ici leur profession et qui encourageraient un plus grand nombre de nos jeunes diplômés à suivre leur exemple. Cela assurerait aux Manitobains la qualité de médecins qui leur fourniraient les excellents services médicaux auxquels ils sont habitués.



Une soixantaine de couples des paroisses de St-Boniface, St-Adolphe, St-Pierre-Jolys, Ste-Anne-des-Chênes, ont pris part dimanche soir dernier à la rencontre diocésaine des Equipes de Foyers à l'école secondaire de St-Norbert. La première partie du programme fut consacrée à l'étude de divers aspects (sainteté, amour conjugal, dialogue, fécondité) du "Mariage à la lumière de Vatican II" sous forme de panel — discussion. Dans la photo ci-dessus l'on voit, en compagnie de Mgr Maurice Baudoux et de M. l'abbé Léo Beaulieu, les membres du panel: de gauche à droite, Gérard Pronovost, René et Cécile Mulaire, Jeannine et Roland Marcoux, Mgr Baudoux, Hubert et Colette Magin, Angela et Lionel Fréchette, Germaine Pronovost et l'abbé Beaulieu. La 2e partie du programme permet d'écouter un compte rendu des activités, problèmes et ambitions de l'équipe diocésaine par Odile et Léon Arbez. Lucien et Germaine Lussier tirèrent les conclusions générales de cette soirée où les membres d'Equipes de Foyers avaient approfondi tant de richesses humaines et chrétiennes du mariage et du foyer. Puis Mgr Baudoux souhaita ardemment que le riche épanouissement d'une profonde connaissance des décrets conciliaires obtenu par les membres d'Equipes de Foyers pénètre "tous les secteurs du diocèse". (Photo Perrin du Manitoba)



Le Train de la Confédération est à Winnipeg cette semaine et sera à St-Boniface la semaine prochaine (du 11 au 13 mai). Déjà plus d'un million de Canadiens de l'Ouest ont visité ses six wagons d'exposition qui sont autant de musées ambulants. Voici une brève description du contenu illustré dans chacun des wagons: le 1er rappelle les origines indienne, française et anglaise du Canada; le 2e rappelle les péripéties d'exploration et d'immigration; le 3e souligne les antécédents de la Confédération et c'est alors qu'on visite "la salle de la Confédération", pièce qui invite le visiteur à se recueillir un moment devant l'impressionnante sculpture (ci-dessus) des Pères de la Confédération entourés du peuple canadien, oeuvre de l'artiste canadienne Sylvia Lefkovitz qui a maintenant son atelier à Milan; le 4e évoque l'époque de la Confédération; le 5e exalte le Canada du 20e siècle; le 6e, enfin, relate les promesses d'après-guerre du Canada contemporain.

Le Bill 27

Les lois scolaires des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan ont subi récemment d'importantes modifications au sujet du statut du français dans l'enseignement. Avec l'acceptation unanime du Bill 59 par sa législature, le Manitoba vient de faire un grand pas en avant. Avec son Bill 27, la Saskatchewan suit timidement bien loin en arrière. Voici ce qu'a écrit en avril, au sujet de ce Bill 27, M. Rolland Pinsonneault, président général de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de cette province, dans le Bulletin mensuel que l'ACFC destine à ses cercles locaux.

• • •

Une nouvelle prenait récemment la manchette. On en parla à la télévision, à la radio, dans les journaux provinciaux, et même au niveau national. Il s'agissait du Bill 27 qui concerne la reconnaissance du français comme langue d'enseignement dans les écoles de la Saskatchewan.

Ce Bill 27 a apporté 15 modifications à la Loi scolaire, dont 2 (les paragraphes 11 et 12) amendent radicalement les articles 209 et 210 de cette Loi. Voici textuellement la teneur des nouveaux articles qui ont maintenant force de loi:

Section 209 amended: 11—Subsections (1) and (2) of section 209 are repealed and the following subsections are substituted therefor: (1) Except as may be otherwise provided in this Act, English shall be the language of instruction in all schools. (2) Subject to the regulations of the department, where the board of a district passes a resolution to that effect French may be taught or used as the language of instruction for a period of one hour or for periods aggregating not more than one hour in a day as part of the school curriculum.

Section 210 amended: 12—Subsection (1) of section 210 is repealed and the following subsection is substituted therefor: (1) Religious instruction as authorized by the board of a school district may be given in a school of that district for a period not exceeding one-half hour in any teaching day and where the board passes a resolution to that effect the instruction may be given in a language other than English.

Voici donc la Loi sous laquelle nous allons maintenant travailler.

Vous constaterez que le premier paragraphe élimine de façon claire et précise le mot "sole" qui restreignait sans aucun doute tout usage d'une langue autre que l'anglais. Toutefois l'anglais est encore langue prioritaire dans les écoles de la province opérant sous la Loi scolaire. Au paragraphe 2, l'usage de la langue française comme véhicule d'enseignement est légalisé. Toutefois il faut encore que la commission scolaire l'autorise.

Il est vrai que depuis toujours nous avons enseigné le français en français dans nos écoles. Cela se faisait sans aucun doute en marge de la loi. Consciemment ou non, cela était toutefois devenu la méthode tolérée sans qu'on pose de questions.

Cet amendement régularise donc une situation de fait. Il faut se rendre compte que cette loi permet l'enseignement du français oral dans toutes les écoles de la province. Cette loi permet donc aussi à nos amis de langue anglaise un enseignement en français oral, qui n'aurait pu se faire légalement sans ces changements.

MAIS le tout demeure encore à la discrétion de la commission scolaire locale. Là où les commissaires sont sympathiques et veulent cet enseignement en français, il n'y a aucune difficulté. Mais si, par contre, les commissaires ne veulent pas sanctionner la motion requise, nous aurons les mêmes problèmes et difficultés qu'auparavant. Il eut été de beaucoup préférable, si la Loi l'avait permis, qu'après représentation par un groupe représentatif de parents demandant cet enseignement, que la commission scolaire soit obligée d'agir.

Donc à cet égard le statu quo demeure. Qu'arrivera-t-il si, même là où il y a un nombre suffisant d'enfants et de parents qui veulent ou désirent cet enseignement, ils ne peuvent convaincre leurs commissaires? Dans ce cas le problème ou l'impasse demeure.

L'article 210, tel qu'amendé, permet l'enseignement de la religion en une autre langue que l'anglais à n'importe quelle heure de la journée scolaire. Encore que dans nos centres nous ayons depuis toujours enseigné la religion dans notre langue, maintenant la question ne se pose plus . . . MAIS encore ici la commission scolaire est celle qui juge si les parents doivent avoir, oui on non, ce droit fondamental.

Voici donc en quelques paragraphes le statut officiel actuel. Nous admettons qu'un pas est fait, qu'un principe vital est reconnu et accepté.

Après un coup d'oeil à travers la province, on constate cependant une anglicisation vertigineuse. L'ACFC, dans son mémoire à la commission d'enquête, à la lueur de ces faits, demandait beaucoup plus que ce que l'on nous a accordé. Tous se rendent à l'évidence qu'il faut que beaucoup plus de sujets soient enseignée en français si l'on veut conserver et améliorer notre sort.

Nul ne doute que cette loi donne au français un statut qu'il n'avait pas auparavant. Nous constatons avec satisfaction que notre gouvernement a reconnu que le français avait des droits particuliers et officiels au Canada et aussi en Saskatchewan. Mais si l'on veut préparer des élèves qui pourront efficacement faire partie d'un personnel enseignant francophone compétent, si l'on veut une faculté française efficace aux campus de Regina et de Saskatoon, il nous faudra continuer les pressions et les demandes pour que, dans le plus bref délai possible, la loi permette, partout où il sera possible, des écoles où le français sera l'instrument de travail dans plusieurs sujets, au-delà même de la recommandation numéro 9 de la commission Tait qui suggérait jusqu'à 45% de la journée scolaire.

Il faudra continuer le travail pour que des centres d'essai, tel que le "Saskatoon French School", soient tentés sans trop de restrictions, et que ceux-ci aient les octrois requis pour faire un travail solide et efficace.

Voilà l'état actuel de la question. Votre ACFC continue et continuera de revendiquer selon vos désirs en cette matière. Un comité a été nommé pour poursuivre ce travail et je puis vous assurer que leur tact, leur ténacité à faire valoir nos droits ne fléchiront pas.

Rolland Pinsonneault,
président général de l'ACFC.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Tirage


Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: $4.00 par année
Autres pays: $5.00 par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Radio-Canada et l'Expo.

MONTREAL — Montréal est la Capitale du monde, depuis jeudi dernier. L'ouverture officielle de l'Exposition internationale et universelle fut l'objet d'un reportage extraordinaire de la Société Radio-Canada. Au cours d'une conférence de presse, peu de jours auparavant, S. E. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo, Me Jean Drapeau, maire de Montréal, et M. Alphonse Ouimet, président de Radio-Canada, avaient parlé de la participation de la société d'Etat à cette journée exceptionnelle du 27 avril et durant toute la durée de l'Expo. Voici des extraits de l'allocution de M. Alphonse Ouimet et la liste des activités de Radio-Canada à l'occasion de l'Expo et au moyen du centre international de radiodiffusion.

"La Société Radio-Canada se veut le témoin des fêtes du Centenaire et de l'Expo 67 et ce pavillon est réellement, à mon avis, non seulement le pavillon des citoyens du Canada, mais aussi celui des citoyens du monde. En effet, 10 millions de personnes, 20 millions selon Maître Drapeau, — et à ce moment nous sommes portés à le croire — viendront à Montréal habiter la Terre des Hommes. Mais grâce aux radiotélédiffuseurs du Canada et du monde entier et avec la collaboration professionnelle et constante du personnel de Radio-Canada, plus d'un millard de personnes pourront voir et connaître les merveilles de l'Expo 67. La Société Radio-Canada continue en cela la tradition de service qu'elle a établie auprès de l'ensemble des Canadiens à l'aide de ses réseaux français et anglais de radio et de télévision et grâce à son service international, en 11 langues, en Europe, en Afrique, aux Antilles, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud et en Australie.

"L'inauguration officielle de l'Expo 67, le 27 avril prochain, marque le début de la manifestation la plus prestigieuse du Centenaire. C'est pourquoi nous nous réjouissons que la technique moderne des moyens de communication permette à la terre entière d'en être le témoin. Les citoyens du Canada, les citoyens de quelque soixante pays qui forment l'extraordinaire mosaïque de l'Expo 67, les citoyens de l'univers pourront se réjouir avec nous.

"Radio-Canada assume la responsabilité totale du reportage, à la radio et à la télévision. Les dispositifs techniques sont en place dans le centre de radio-télévision le plus moderne, les équipes de Radio-Canada mettront tout en oeuvre pour faire de ce reportage, sans précédent dans l'histoire de notre pays, un réel succès.

"Dès 2 h. 30 de l'après-midi, une multitude de caméras, dont l'action sera coordonnée à l'échelle du pays, saisiront sur le vif des images du Canada pour constituer un immense tour d'horizon qui se terminera sur la Place des Nations où 7,000 invités seront réunis pour l'inauguration officielle. Non seulement Radio-Canada diffusera-t-elle dans tout le pays les cérémonies qui se dérouleront à l'Expo, grâce aux 531 antennes de ses réseaux et aux émetteurs des postes privés canadiens, mais elle offrira aux diffuseurs étrangers, trois blocs d'émissions parmi lesquels ils pourront choisir à leur gré. Au cours de la soirée, Radio-Canada préparera un montage spécial d'une heure qu'elle transmettra outre-mer par satellites.

"Dans l'esprit des échanges entre les nations de l'univers, la Société a préparé des émissions qui permettront au Canada de rejoindre les autres pays et de leur offrir plusieurs fresques de la réalité canadienne. Le dimanche 25 juin, par exemple, pour la première fois dans l'histoire, un nombre suffisant de réseaux de télévision seront réunis pour créer une chaîne mondiale qui, grâce aux satellites, offrira aux habitants de la terre, une émission de 2 heures, en direct. Cette émission, intitulée NOTRE MONDE, aidera les hommes à mieux se connaître et se comprendre et à découvrir qu'habitant la même planète, ils sont tous voisins. Radio-Canada, bien entendu, sera responsable de la participation canadienne et présentera au monde cinq réalisations du Centenaire, dont Habitat 67.

"Durant toute la durée de l'Expo, la chaîne française de Radio-Canada, en ondes 24 heures sur 24, diffusera régulièrement, de minuit à 3 heures, des émissions radiophoniques en huit langues. Cette émission, intitulée 'Montréal, capitale du monde', est destinée aux visiteurs de l'Expo venus de toutes les provinces et de tous les pays.

"Enfin pour faire écho à toutes les manifestations du Centenaire, la Société Radio-Canada a placé à l'horaire de ses réseaux français et anglais de radio et de télévision, plus de 1,000 émissions d'un caractère spécial."

La famille Trapp à l'Expo le 31 mai

MONTPELIER, Vermont — Le service de Développement de l'Etat du Vermont annonce que la célèbre famille von Trapp chantera "The Sound of Music" à l'Expo le 31 mai.

Maria Augusta von Trapp et les chanteurs de la famille Trapp donneront leur représentation lors de la journée de l'Exposition consacrée au Vermont.

Maria, âgée de 69 ans, réside maintenant à Stowe, dans le Vermont, où elle tient une maison de pension.

La famille Trapp, qui a été rendue célèbre par la comédie musicale de Rodgers et Hammerstein, commença à chanter professionnellement en 1939 après avoir fui d'Autriche devant le régime nazi.



Mme Svetlana Alliluyeva, fille de Josef Stalin, a révélé son baptême dans l'Eglise orthodoxe russe en 1962 et sa foi en Dieu lors d'une conférence de presse le 26 avril dernier à New York. Dans quelques mois paraîtront ses mémoires.

Svetlana s'était convertie en secret à la foi orthodoxe

BERNE — Svetlana Staline a confié à l'une des Soeurs de la maison de retraite de Saint-Antoine, près de Fribourg, qu'elle s'était convertie il y a environ quatre ans à la foi orthodoxe et qu'elle avait été secrètement baptisée dans cette religion.

La fille de celui qui fut, pendant plusieurs décennies, le maître du communisme athée s'est ainsi engagée sur une autre voie, qui l'a d'abord conduite devant les fonts baptismaux, puis l'a amenée à quitter son pays. Tout au long de son séjour dans la maison de retraite, Svetlana a donné les signes évidents d'une grande piété. Bien qu'orthodoxe, c'est elle-même qui a demandé à assister à une messe catholique, a dit une autre Soeur de la communauté de Saint-Canisius, qui gère la maison de retraite. Plusieurs dimanches de suite, et notamment le dimanche de Pâques, elle s'est rendue à la grand-messe à la cathédrale Saint-Nicolas.

Svetlana Allelouieva paraissait vivement intéressée par les questions religieuses, a déclaré une autre Soeur. Elle pensait aussi très souvent à ses deux enfants restés à Moscou et a pu une fois les joindre par téléphone.

Les Soeurs de Saint-Canisius ont remarqué que Svetlana ne mangeait jamais de viande. Cette habitude, pensent-elles, lui était venue sous l'influence de son dernier mari, Brinesh Singh, qui était hindouiste. La fille de Staline a quitté la maison de retraite de Saint-Antoine pour le Couvent de la Visitation, au début d'avril, lorsqu'il apparut que les gens du village pouvaient avoir remarqué sa présence. Et maintenant elle est aux Etats-Unis, après avoir joui de l'hospitalité de la Suisse.

Succès partiel du premier tour de scrutin des Etats généraux

MONTREAL — L'élection, le 16 avril, des délégués aux Etats généraux a été un succès dans 74 comtés du Québec, soit dans les 25 comtés qui ont atteint le jour même le pourcentage de 40 pour cent d'électeurs qui était exigé pour que les délégués soient déclarés élus dès le premier tour, et dans 49 autres comtés, où il ne manque que quelques votes pour que l'objectif soit atteint.

C'est ce que révèle un communiqué publié par le conseil exécutif des Etats généraux, et portant la signature de M. Rosaire Morin, président de la Commission technique.

L'élection devrait être complétée sous peu dans 85 comtés, grâce à un second tour de scrutin, par correspondance, dans 49 comtés déjà mentionnés, et dans 11 autres, où les votes ont été moins nombreux, mais où le vote par correspondance permettra d'atteindre le résultat désiré.

Dans 23 comtés, par contre, "l'exécutif estime que les résultats ne sont pas satisfaisants et qu'il faudra fournir un effort soutenu pour assurer la représentation de ces comtés".

Le communiqué souligne qu'il eût été facile de faire élire tous les candidats dans les 108 comtés du Québec, au premier tour de scrutin, mais une exigence fondamentale avait été posée: tout candidat doit être élu par un corps électoral représentant au moins 40 pour cent de toutes les institutions et associations du comté, et la commission générale ne reconnait que les candidats des comtés où 40 pour cent du corps électoral a voté.

"Cette norme rigide est la garantie essentielle de la représentativité. Si les Etats généraux veulent être l'assemblée de la nation pour déterminer son avenir constitutionnel, il importe de ne ménager aucun effort pour bâtir cette assemblée à la dimension des exigences de notre milieu et de notre époque."

Dans les 25 comtés dont les délégués ont été élus au premier tour, 2,419 associations et électeurs ont voté. Ils constituaient 52 pour cent des 4,648 noms inscrits sur les listes. "La diversité de ce corps électoral représente l'essence même des Etats généraux".

C'est la même diversité de représentation que la commission générale veut obtenir dans tous les comtés du Québec. Dès les premiers jours de mai, les électeurs de 60 comtés seront appelés à compléter par correspondance l'élection de leurs délégués et suppléants. Dans 23 de ces comtés, 30 votes ou moins d'associations différentes suffisent à atteindre la norme requise de 40 pour cent du corps électoral.

Tous les votes du 16 avril sont déjà enregistrés chez les scrutateurs, et seuls ceux qui n'ont pas déjà voté recevront par la poste un bulletin de dimensions et de couleurs différentes de celui du 16.

Une enveloppe de retour à l'adresse des scrutateurs comportera l'identification de chaque électeur, afin de s'assurer que seuls les électeurs éligibles puissent exercer leur droit de vote. A l'intérieur de cette enveloppe de retour, une enveloppe blanche et sans aucune marque distincte contiendra le bulletin de vote. Ainsi le secret et le contrôle du vote sont garantis. La réputation des scrutateurs (les comptables agréés Lavallée, Bédard et associés) protège l'impartialité du vote, indique le communiqué.

Le Conseil des Etats généraux réaffirme la nécessité de constituer une assemblée authentiquement représentative de la nation. "Pour cela, il faut que l'ensemble du territoire québécois élise ses représentants et qu'aucune délégation de comté ne soit élue par moins de 40 pour cent du corps électoral".

"Ce serait une grave erreur que d'organiser l'assemblée de la nation sans atteindre le plus haut degré de représentativité qui soit. C'est dans cette optique que les Etats généraux conçoivent la présente élection", ajoute le communiqué.

Prend-on l'Eglise au sérieux?

WOODSTOCK, Ont. — De nos jours, la population en général ne prend pas l'Eglise au sérieux et il serait inutile de prétendre le contraire, a déclaré le primat de l'Eglise anglicane du Canada, l'archevêque Howard H. Clark, de Winnipeg.

Parlant à la 17e conférence annuelle de la Fraternité des pasteurs anglicans, Mgr Clark a souligné qu'on attachait trop d'importance au dimanche comme tel. "Trop de gens, dit-il, supportent leur église seulement pour l'utiliser le dimanche".

L'évêque s'est demandé si, avant longtemps, l'Eglise ne serait pas forcée de tenir ses services religieux un autre jour que le dimanche. "Le mercredi soir apparait le meilleur moment, dit-il. Tout le monde est en ville à ce moment-là".

Selon Mgr Clark, la vitesse à laquelle le monde change constitue pour l'Eglise un de ses problèmes majeurs. "Le monde, dit-il, n'est plus le monde de Dieu. C'est celui de l'homme. Pour la première fois dans son histoire, l'homme peut façonner l'univers selon ses besoins".

L'Eglise doit donc reviser ses attitudes et reconsidérer son rôle dans le monde des hommes. "Nous devons être radicaux et retourner aux racines bibliques de notre foi, dit-il. Ce que j'aimerais voir dans l'Eglise, c'est un renouveau de la foi, de l'ardeur, du leadership, du culte, de l'amour et une perte de l'irritabilité".

OTTAWA — Le premier ministre Lester Pearson a déclaré aux Communes que l'intention du Québec de créer un département chargé de certaines affaires extérieures n'enfreint pas la juridiction exclusive d'Ottawa dans ce domaine.

Le premier ministre Daniel Johnson a dit que le nouveau ministère des Affaires intergouvernementales s'occupera de questions culturelles et autres et que, par conséquent, il pourra voir à l'échange d'étudiants entre le Québec et la France.

Hospitalité québécoise

QUEBEC — Le premier ministre et le chef de l'opposition ont demandé à tous les Québécois de recevoir selon leur coutume avec chaleur et enthousiasme les millions de visiteurs qui vont visiter l'exposition universelle.

Les deux hommes politiques ont demandé aux Québécois d'oublier certains tracas que leur causera peut-être l'Expo et de faire preuve de cordialité dans l'accueil qu'ils réservent aux étrangers qui seront de passage au Québec dans les six prochains mois.

Ils se sont engagés quant à eux à garder le sourire durant cette période et à donner ainsi l'exemple dans les moments difficiles.

Mais "les meilleurs ambassadeurs du Québec et du Canada français sont, a dit M. Johnson, les porters d'hôtels, les maîtres d'hôtels, les serveurs, les filles de tables, les conducteurs de taxi, d'autobus et de métro, tous les employés qui ont un contact avec la population, les employés de voirie qui, à un moment donné, auront à répondre ou à rendre des services aux automobilistes visiteurs momentanément en panne ou à la recherche de renseignements".

"Quand on a de la visite, a dit M. Johnson, les enfants cessent de se chicaner entre eux". Il a demandé que les Québécois fassent de même.

"Il est important, a dit de son côté M. Lesage, que tous les Québécois donnent l'image au monde entier d'une population industrieuse, accueillante et souriante."

22 ou 7 jours à l'Expo?

MONTREAL — D'après les experts, celui qui veut tout voir à l'Expo doit y mettre 22 jours complets. Celui qui veut faire une tournée complète mais très rapide doit avoir au moins sept jours à sa disposition.

Ces chiffres sont réalistes. Il y a tellement de choses à voir, tellement de pavillons à visiter, tellement de délicieux restaurants à apprécier, et tellement de bars... à goûter, qu'il faut vraiment se réserver plus d'une semaine au cours de l'été.

Premier conseil

On est frappé en pénétrant sur le terrain par l'immensité des deux îles et de la Cité du Havre. Avant de commencer la visite des pavillons, on vous conseille de faire une tournée de l'Expo à bord du Minirail.

C'est un petit train complètement ouvert qui suit un parcours tout à fait inattendu sur le terrain même de l'Expo. Il contourne la plupart des pavillons, en traverse même deux — l'Ontario et les Etats-Unis — et offre une vue d'ensemble vraiment sensationnelle de l'Expo.

C'est sûrement le meilleur moyen de préparer son propre itinéraire de la visite.

Il y a trois parcours différents offerts par le Minirail, l'un dans l'Ile Notre-Dame ($0.50); puis dans l'Ile Ste-Hélène ($0.25) et le dernier dans la Ronde ($0.25).

Service d'entretien de l'Expo

Le service d'entretien à l'Expo peut se comparer à celui que nécessiterait une ville d'environ 500,000 âmes. Cependant, contrairement à ce qui existe dans une ville bien structurée, il a fallu tout créer d'une pièce à la Terre des hommes et organiser simultanément tous les services essentiels, routes, immeubles, gaz, électricité, canalisations d'eau, égouts, enlèvement des ordures ménagères et autres.

La plupart des contrats ont été accordés à des sous-traitants. La division technique des services d'entretien compte environ 70 surveillants et se divise en trois sections distinctes, soit la division municipale, la division des bâtiments et, finalement, celle des communications. Plus de 3,000 personnes travaillent dans ces divers services.

"Ed Sullivan Show" à l'Expo le 21 mai

MONTREAL — Le "Ed Sullivan Show" sera diffusé en direct de l'Expo-Théâtre de l'Exposition universelle de Montréal, le dimanche 21 mai de 20 à 21 h.

Une des vedettes du spectacle sera l'auteur-interprète québécois Claude Léveillée dont plusieurs compositions ont fait le palmarès de la chanson au Canada, en France et en Belgique.

Le récital Claude Léveillée, qui devait terminer la "semaine de la chanson" à l'Expo-théâtre le 20 mai, n'aura donc pas lieu. La "semaine de la chanson" se déroulera donc du 14 au 19 mai et mettra à l'affiche, le 14, Pauline Julien; le 15, Louise Forestier et Claude Gauthier; le 16, les Cailloux; le 17, Renée Claude et Michel Conte, et le 18, Donald Lautrec. Gilles Vigneault donnera le dernier spectacle au programme, le vendredi 19 mai.

Six doctorats honorifiques

SASKATOON — Le Dr Eugène A. Forsey, d'Ottawa, directeur du service de la recherche pour le Congrès du travail du Canada, sera l'une des six personnes à recevoir un doctorat honorifique en droit de l'Université de la Saskatchewan les 24 et 25 mai.

Au nombre des autres personnes qui seront honorées, on remarque le Dr Maurice Lebel, chef du département des études classiques à l'Université Laval de Québec, et M. Jean Papineau-Couture, professeur à la faculté de Musique de l'Université de Montréal.

Le Manitoba est maintenant au 3e rang quant à l'enseignement en français

QUEBEC — La loi récente du Manitoba, qui restaure le Français comme langue d'enseignement pour les écoliers Franco-manitobains, met cette province de l'Ouest en ligne avec l'Ontario, et donc au 3e rang, quant aux chances d'une éducation en français au Canada.

Québec, avec ses deux systèmes complets anglais et français d'instruction publique qui ont été grandement élargis et améliorés, est la seule province au premier rang. Le Nouveau-Brunswick, qui complète rapidement un système français parallèle au système anglais, occupe seul le 2e rang.

Le Manitoba rejoint maintenant l'Ontario en approuvant le système "bilingue" pour sa minorité de langue française. Cela signifie, en effet, que le Français peut être employé comme langue d'enseignement jusqu'à un maximum de cinquante pour cent de la journée scolaire.

Ces deux provinces voisines croient que les études sociales (géographie et histoire) — en plus de la grammaire, de la composition et de la littérature françaises — sont le meilleur domaine où peut s'étendre l'usage du Français comme langue d'enseignement.

L'Ontario, qui a aboli en 1927 ses règlements prohibant le Français comme langue d'enseignement, est tout naturellement bien en avant du Manitoba, quoique les plus grands progrès n'aient été enregistrés qu'au cours des dix dernières années.

En résumé, les Francophones de l'Ontario jouissent d'un montant graduellement descendant d'enseignement en Français jusqu'à ce qu'ils reçoivent environ la moitié de leurs cours en Français à la fin de leurs études élémentaires. Au cours des dernières années, le Français a été introduit comme langue d'enseignement au niveau des études secondaires pour une couple de cours de Français, pour le Latin et, maintenant, la Géographie et l'Histoire.

Au mois de février de cette année, lors d'un changement historique de politique, l'Association d'Education des Canadiens français de l'Ontario a adopté une résolution qui distingue les questions de langue et de religion. Cette décision, espère-t-on, aura pour effet d'ouvrir la voie à un système d'écoles secondaires bilingues non-confessionnelles pour les enfants de langue française de l'Ontario.

Cette province possède deux Universités bilingues à Ottawa et à Sudbury.

En créant le système bilingue au Manitoba, le premier ministre Duff Roblin et son gouvernement, appuyés par un vote unanime de la Législature, prennent les devants sur l'Alberta comme chef de file parmi les provinces de l'Ouest pour reconnaître les droits du Français dans le domaine de l'enseignement.

Cette législation est un dramatique tournant historique. La crise scolaire manitobaine à la fin du 19e siècle, née des premières tentatives de suppression du Français, a secoué tout le pays. Le Français, et plusieurs autres langues, furent ensuite restaurés comme langues d'enseignement, pour un certain temps, grâce à l'entente ou compromis Laurier-Greenway. Mais en 1916 l'Anglais devint la seule langue d'enseignement.

Le bill 59 du Manitoba fait contraste par rapport aux miettes accordées comme à contrecoeur à la minorité de langue française de la Saskatchewan, plus tôt cette année. La Saskatchewan permettait déjà une heure quotidienne de Français, mais bannissait le Français comme langue d'enseignement. La concession de cette année a pour but de permettre qu'on enseigne en Français l'heure quotidienne de Français.

Le Manitoba, en restaurant des droits anciens et en étendant jusque dans l'Ouest le système d'écoles bilingues, a planté un clou dans le tombeau du séparatisme. Cette province de l'Ouest a reconnu la plainte historique des Canadiens français que le Canada anglophone cherchait à tuer leur culture hors du Québec en refusant à leurs enfants l'instruction française qui permettrait à leur culture d'être transmise en héritage d'une génération à l'autre.

Les célébrations et les expositions du Centenaire viennent et passent, mais l'esprit du Bill 59 de M. Roblin constituera un événement du Centenaire qui durera aussi longtemps que le Canada lui-même.

Tim Creery,
Tribune News Service.

Unanimité sur l'enseignement en français au Manitoba

Les journaux de ces jours derniers nous apprenaient que l'Assemblée législative du Manitoba s'était prononcée à l'unanimité en faveur du principe même de l'enseignement en français dans cette province. En d'autres termes, pas une seule voix discordante ne s'est fait entendre en deuxième lecture sur le projet de loi du gouvernement Roblin qui prévoit l'enseignement en français de cinquante pour cent des matières du cours primaire et secondaire pour ceux qui le désirent.

Il est plaisant de souligner pareille unanimité. Nous avons d'ailleurs déjà reconnu que ce projet de loi constituait un déblocage substantiel. A vrai dire, c'est la première fois depuis 1916 qu'on accepte de traiter la minorité française de cette province différemment des autres. C'est la première fois, au cours de ce demi-siècle, qu'on reconnait, à proprement parler, l'enseignement en français.

La législation en question reste pourtant extrêmement timide. Elle laisse beaucoup trop de discrétion aux commissions scolaires et, surtout, au ministre. Si ce dernier et les dirigeants scolaires concernés sont le moindrement étroits d'esprit, ils pourraient assez facilement réduire la mesure à très peu de chose. Avec la tendance vers le regroupement des commissions scolaires au Manitoba, regroupement qui signifiera nécessairement une réduction de l'influence francophone, on est justifié de n'être pas trop optimiste.

La loi en question contient aussi des clauses qui laissent songeur. Ainsi, il y est dit que cet enseignement en français ne doit être imposé à personne. Il n'y a rien à redire là-dessus. Mais qu'est-ce que cela voudra dire en pratique? Si, dans une classe donnée, trois ou quatre petits Manitobains s'objectent à pareil enseignement, les autres n'en seront-ils pas privés automatiquement? A moins que nous nous trompions fort, il est à prévoir que, dans la presque totalité des classes, ce phénomène sera susceptible de se produire. Il faut bien respecter la liberté des écoliers anglophones, mais qui nous garantit que ce ne sera pas toujours au détriment de celle de la minorité française?

Peut-être exagérons-nous ce danger, mais il nous semble réel. On ne prévoit pas dans la loi, que nous sachions, une méthode de regroupement des écoliers francophones. On ne parle pas de transport en commun qui permettrait de diriger vers les écoles bilingues ceux qui veulent les fréquenter, et de diriger les autres vers d'autres institutions.

De plus, d'après ce qui a été dit au cours de la discussion, on limiterait l'enseignement en français à quelques matières seulement, comme la religion, l'histoire, la géographie et les sciences sociales. On ne pourrait espérer d'enseignement en français, par exemple, pour les mathématiques ou les sciences. N'est-ce pas un peu étroit comme champ d'action?

Enfin, on a fait savoir que la nouvelle mesure ne s'appliquerait que progressivement. Ainsi, l'enseignement en français ne serait permis que pour les grades 1 et 2 de l'élémentaire, en 1967-1968; on y ajouterait les 3e et 4e grades, en 1968-1969, et ainsi de suite, jusqu'au grade 12.

Encore là, en conséquence, on manifeste beaucoup de timidité et surtout de parcimonie. Un éminent citoyen francophone du Manitoba, de passage récemment à nos bureaux, nous disait sa déception à ce chapitre. Nous avons le personnel voulu, nous disait-il, pour appliquer intégralement et immédiatement la nouvelle législation. Pourquoi ces retards et ces hésitations? L'unanimité de la Chambre aurait-elle été arrachée sur des promesses faites en sous-main de réduire la portée de la loi à sa plus simple expression? Nous posons simplement la question.

Vincent Prince
(Le Devoir)

L'Ordre du Canada

OTTAWA — Le premier ministre Lester Pearson a annoncé la création de l'Ordre du Canada pour honorer les Canadiens qui auront rendu un service distingué à leur pays.

Le premier ministre a précisé que 50 personnes pourront être admises au sein de l'Ordre en cette année du centenaire de notre Confédération, mais que jamais plus de 25 par année ne pourront être admises par la suite, jusqu'au maximum de 150 personnes.

Les nominations seront faites par le gouverneur général sur recommandation d'un comité consultatif spécial.

Ce comité consultatif sera composé du juge en chef du Canada qui agira à titre de président, du greffier du Conseil privé, du sous-secrétaire d'Etat, du président du Conseil des Arts du Canada, du président de la Société royale du Canada et du président de l'Association des universités et des collèges du Canada.

M. Pearson a précisé qu'il y aura trois sortes de récompenses. La première sera la création de Compagnon de l'Ordre, la seconde sera une médaille de courage et la troisième une médaille pour services éminents.

Nouvelles de l'A.E.C.F.M.

La semaine dernière, la législature manitobaine acceptait en majorité en 3e lecture le projet de loi no 59 et, quelques jours plus tard, le lieutenant-gouverneur lui donnait l'accord final. Ainsi, une loi venait rétablir ce qu'en 1916 nous avait été complètement enlevé. D'après cette loi, on pourrait enseigner quelques matières scolaires supplémentaires en langue française. Mais le temps alloué à cet enseignement en français ne devra pas dépasser 50 p. 100 des heures totales des journées scolaires.

Ainsi, on pourrait se glorifier en disant que la lutte menée depuis 51 ans a porté ses fruits et on pourrait même se perdre en gratitude ou se contenter tout bonnement de dire que l'Association a joué son rôle et qu'il ne lui reste rien à faire que peut-être s'éteindre d'un paisible sommeil. Toutefois, serions-nous réalistes en prenant cette façon de voir les choses? Et au contraire, devons-nous être plus objectifs et dire que l'on a maintenant plus besoin d'une Association pour pouvoir nous servir de cette loi, car il est très important de voir à l'application du texte de loi qui laisse l'initiative, d'abord aux parents, puis aux divisions scolaires, pour que cet enseignement en français soit mis en pratique et qu'elle ne reste pas enfouie dans le cercueil annuel de la législature manitobaine.

On pourrait être porté à croire, du fait que depuis 50 ans on réclamait de l'enseignement en français, que celui-ci va être institué dans toutes nos écoles du fait de la loi. On se trompe si l'on croit cela. L'initiative devra venir des Franco-manitobains, mais n'est-ce pas trop espérer, car bien des faits nous portent à être pessimistes. Combien sont nombreux les Franco-manitobains pour qui la langue française n'est plus qu'une tradition familiale et même n'a plus aucun intérêt. Il est certain qu'une élite se réjouit mais la masse, que veut-elle? En ce cas, l'Association d'Education des Canadiens français n'a-t-elle pas un rôle à jouer, peut-être même plus important que celui qu'elle a tenu depuis sa création?

Conscient de ce problème, l'exécutif travaille actuellement sur un projet dont la réalisation aura certainement pour notre groupe franco-manitobain des répercussions que l'on n'a peut-être jamais connues. En fait, l'AECFM devra même revoir toutes ses structures, car il nous faut tenir compte que nous sommes en 1967 et que nous devons faire face au développement rapide de la technique, de l'économie, de l'éducation dans le monde moderne où nous vivons.

Si nous arrivons à réaliser ce projet, grâce à la participation de tous les Franco-manitobains, il est certain que notre minorité saura tenir la place qui lui est due, mais c'est à nous de la façonner, et non pas de s'attendre à ce que d'autres le fassent pour nous.

Rappelons-nous toutefois que l'Association n'est formée que de membres bénévoles qui donnent leur temps gratuitement pour que notre groupe survive. Il est donc quelquefois très malheureux, de la part de gens bien intentionnés et malheureusement mal renseignés, de propager l'idée que les administrateurs de l'Association sont payés pour faire ce travail.

Réalisations

L'Association a prêté son concours la semaine dernière à un projet de centenaire organisé par la division scolaire de Winnipeg. Tous les enfants de la 1ère à la 12e année, qui étudient le français, ont participé à un tournoi éliminatoire de récitation. Des membres de l'exécutif ont accepté d'être juges aux demi-finales et aux finales. M. Henri Tobias, directeur de l'enseignement de la langue française pour la division, nous a fait parvenir la lettre suivante:

Cher Monsieur Molicard,

Un grand et sincère merci de tout ce que vous avez fait pour rendre notre concours de récitation le succès qu'il a été. Je reconnais avec empressement combien je vous suis redevable d'avoir présenté le projet aux divers membres de l'Association sous un jour tellement favorable qu'ils l'ont trouvé digne de leur participation. Leur présence aux auditions y a mis un cachet à la fois authentique et respectable.

Je vous serais très obligé de communiquer à M. Maurice Gauthier, à M. Rhéal Teffaine et au R. P. Martial Caron, mes sincères remerciements de l'appui qu'ils nous ont prêté. Leur compétence dans la langue et leur expérience dans l'éducation ont fait d'eux des juges excellents. Nous sommes très sensibles du rôle capital qu'ils ont joué et de l'honneur que l'Association nous a fait en croyant bon de conférer la médaille centenaire à un de nos concurrents.

C'est donc avec un sentiment de véritable gratitude que je vous prie, cher monsieur, d'agréer mes salutations les plus sincères et reconnaissantes.

signé: Henry T. U. Tobias,
directeur de l'enseignement
de langues.

Assurance-vie Desjardins

L'AECFM se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un bon et joyeux anniversaire aux personnes suivantes: M. Maurice Lacroix, St-Pierre, le 2 mai; M. Armel Labossière, Somerset, le 3 mai; M. Edmond Picton, St-Léon, le 6 mai.

Les cours du Collège de Saint-Boniface

A la suite d'une description générale des cours du Collège de St-Boniface parue dans **La Liberté et le Patriote** du 20 avril et aussi à cause de l'évolution académique qui s'accomplit depuis quelques années déjà dans cette institution, certains anciens du collège ont manifesté leur intérêt dans ce qui se passe à leur Alma Mater; on nous a demandé de donner plus de renseignements, de détails, de précisions sur les cours et leur structure afin de faire connaître aux Franco-manitobains la nature et la valeur de leur unique institution universitaire; on a constaté que même des élèves gradués depuis 1957 étaient peu renseignés, si peu renseignés sur leur collège que, sans pouvoir s'en rendre compte, ils se trompaient et induisaient malheureusement d'autres en erreur.

Nous entreprenons donc aujourd'hui une série d'articles-renseignements sur les cours tels qu'ils existent et où ils peuvent conduire. Nous présenterons d'abord ceux qui seront offerts aux Cours d'été 1967.

1 — English 48.122

Nous disons "English" parce que c'est, au Collège de St-Boniface, le seul sujet qu'on n'enseigne pas en français! Et pour raison: dans notre province il faut avoir au moins une connaissance pratique de la langue de Shakespeare. Le chiffre "48" indique que c'est un cours du Département de "Latin-Philosophie" de l'Université de Manitoba; en fait le Département 48 relève de la Faculté des Arts et Sciences et est propre au Collège de St-Boniface. Le "1" dans 122 indique que c'est un cours de première année des Arts ou Rhétorique comme on dit encore chez les Canadiens français.

La description du cours est la suivante: "A survey course in English Literature". On y étudie les auteurs et oeuvres suivants: "Selected poems of Donne, Keats, Browning, Hopkins and Yeats; Shakespeare, Henry IV and Othello; Swift, Gulliver's Travels; Dickens, Great Expectations; Hemingway, The Sun Also Rises". Celui qui aurait la curiosité de consulter le cours "English 4.120" de l'Université constaterait qu'il s'agit exactement des mêmes auteurs et oeuvres, sauf Hemingway qui est remplacé par "Miller, The Death of a Salesman".

Quel sera le professeur du cours 48.122 à l'été de 1967? Un fils de la verte Irlande, M. Ninian Mellamphy, B.A., de l'Université de Dublin, ancien élève des Universités de Pérouse (Italie) et de Mount Allison (Nouveau-Brunswick) et professeur un certain temps en Ecosse et à Terre-Neuve. Actuellement il est à compléter une maîtrise-ès-arts à l'Université de Manitoba. Durant l'année académique régulière, M. Ronald J. Sanders est titulaire de ce cours tout en enseignant aussi au campus de l'Université de Manitoba.

On peut se demander où conduit en pratique ce cours: est-ce qu'il suffit pour bien préparer les étudiants du Collège de St-Boniface à se "tirer d'affaire" dans le milieu d'expression anglaise? Evidemment il suppose une préparation préliminaire au secondaire (on ne discute pas de l'élémentaire où, d'après la loi maintenant amendée, on ne lui permettait que 87 pour cent d'instruction en anglais!). En réponse à la question on pourrait d'abord, par mesure de précaution, prétendre qu'un citoyen canadien n'est pas tenu de maîtriser parfaitement les deux langues officielles du pays; il suffirait de posséder la sienne parfaitement et de parler l'autre "avec un fort accent" comme le pratique si bien Laurier Lapierre de "L'Heure à sept jours". Mais il est permis aussi d'exceller dans les deux chez ceux qui veulent y mettre l'effort et le temps; c'est ce que font déjà au secondaire les collégiens de St-Boniface dans les concours oratoires des clubs Optimistes; puis ils savent maintenir leur bonne réputation en anglais en remportant les honneurs dans les examens universitaires en cette matière, tout en gardant leur propre langue, langue également canadienne.

Ludger Guy, S.J., doyen,
Collège de St-Boniface.



Quelque 200 parents et amis ont pu visiter plusieurs des mini-pavillons Expo montés par les jeunes de l'école Marion à l'occasion de la Semaine Nationale de La Jeunesse en Marche. Miss Expo, Lizette Comeault (à gauche), 6e année, est photographiée près du Pavillon Chrétien, tandis que Jeannine St-Hilaire, 5e année, était l'hôtesse du Pavillon de la Jeunesse. Elles ont fourni de nombreuses explications aux visiteurs, qui firent aussi une visite aux pavillons de l'Amérique Latine, de l'Europe, du Canada, de l'Orient et de l'Afrique. (Photo Perrin du Manitoba)

Adoption du Bill 59

La législation du Manitoba a approuvé en dernière lecture, jeudi dernier, le projet de la loi visant à permettre l'usage du français comme langue d'enseignement à partir de l'automne prochain, dans les classes de 1ère et de 2e aux écoles qui en feront la demande.

Le projet de loi, qui prévoit l'enseignement en français pendant la moitié de la journée scolaire pour les matières non-scientifiques, a été adopté en troisième lecture au cours d'une séance tenue en soirée dans le but d'accélérer les travaux de la session en vue d'un ajournement prochain.

Cette nouvelle législation étend considérablement la portée d'une loi votée il y a quatre ans et qui permettait l'enseignement de la langue et de la littérature françaises chaque jour aux élèves francophones de la 1ère à la 12e année. Le français comme matière d'étude était inscrit au programme des écoles du Manitoba depuis longtemps et il n'est pas question de cet aspect dans le nouveau projet de loi adopté le soir du 27 avril.

En réponse à des questions qui lui ont été posées en Chambre, le ministre de l'Education, M. Georges Johnson, a annoncé que son ministère serait prêt l'automne prochain pour l'enseignement français des matières non-scientifiques en 1ère et en 2e année.

Bien qu'il ne pouvait pas déterminer une date précise à laquelle son ministère serait en mesure d'étendre cet enseignement aux autres classes, le ministre a dit que son ministère ferait diligence pour hâter l'application de la loi.

L'enseignement ne sera dispensé que dans les écoles qui en font la demande. On s'attend à ce que la loi touche 10,000 élèves répartis dans 25 écoles dont la majorité se trouve dans la vallée de la rivière Rouge.

À CKSB

Est-il vrai qu'on n'entendra plus le Ranch de CKSB dans certaines salles publiques le samedi après-midi? (La musique typique du Ranch est synthonisée régulièrement depuis des années dans plusieurs endroits publics, et pas seulement à Winnipeg...) Christian nous affirme même que son palmarès du samedi, qui réunit tant de jeunes maintenant, sera aussi sacrifié!

Voilà deux émissions qui ont un vaste auditoire assuré, comme aucune autre à notre poste. Espérons que ce n'est qu'une rumeur mal fondée. Autrement, sur quels critères et sur quelles raisons impérieuses nouvelles s'appuie-t-on pour procéder à de tels changements?

(Le chroniqueur s'oublie encore. A l'ordre!)

Une rectification: pour le concours du centenaire, toute preuve d'achat d'un commanditaire est bonne, y compris une étiquette de pain ou même une capsule de "liqueur douce" annoncée.

Samedi prochain, 6 mai, à 11 h. du matin, Aaron Mosher ou l'époque héroïque du syndicalisme, à "L'Histoire comme ils l'ont faite". A l'émission quotidienne "Présent" à 4 h. 30, échos de l'Expo. Mardi soir à 8 h. 30, la romancière québécoise Hélène Ouvrard à l'émission "Des livres et des hommes".

Il n'y aura pas de marchoton ce printemps, en particulier à cause des manifestations du centenaire. (Un marchoton marché — non couru — mais semblable à ceux de CKSB avait lieu samedi dernier au Yukon: 249 jeunes et adultes ont entrepris un parcours de 47 milles, 23 ont terminé. Le gagnant avait un pas de 4.29 milles à l'heure.)

Rapport annuel de l'Administratrice de l'hôpital général Saint-Boniface

Il me fait plaisir encore cette année de présenter le rapport annuel de l'hôpital général St-Boniface. Mil neuf cent soixante-six était une année remplie d'activités, d'un rythme ininterrompu d'améliorations et de projets d'agrandissement.

Le gouvernement fédéral organisait l'allocation-assistance aux services de santé pour les provinces afin de promouvoir l'éducation et les recherches médicales dans tous les domaines de la santé. A la suite de ce nouveau développement, l'Université de Manitoba et ses trois hôpitaux affiliés ont lancé une étude approfondie de planification. Nous étions invités à revoir notre projet de construction concernant les facilités d'éducation et de recherches médicales afin d'apporter des modifications si nécessaire. Ceci a retardé nos plans d'agrandissement, mais nous sommes certains que le résultat favorisera notre institution et rehaussera l'importance de notre rôle en éducation médicale.

En raison de la rapide évolution médicale de diagnostic et de traitement, ainsi que de la spécialisation chez les médecins, l'hôpital a groupé les patients par maladies en des endroits spécifiques. Ce projet, commencé en 1965, se terminait cette année par l'établissement des départements en urologie, orthopédie et gynécologie afin de rendre meilleur service aux patients et de faciliter l'enseignement de ces spécialités en mobilisant médecins, internes et gardes-malades en un même endroit.

En suivant ce système, l'ouverture d'une unité médicale de soins intensifs, comprenant sept lits, avait lieu au 5A, en mai. Les patients gravement malades peuvent maintenant bénéficier des soins d'une équipe très spécialisée.

Nous commençions, en 1966, un programme de trois ans, de rénovations et d'améliorations dans le département de radiologie. La première étape de ce projet est l'aménagement d'un nouvel appareillage pour recherches cardio-vasculaires. Nous sommes réputés d'être le centre pour chirurgie du coeur ouvert pour adultes au Manitoba. Cet ensemble radiologique est indispensable pour l'équipe de spécialistes du coeur qui inclut des chirurgiens, cardiologues, physiologues et radiologues.

En juin, la compagnie Philips Electronics d'Eindhoven, en Hollande, choisissait l'hôpital général St-Boniface pour y établir ce nouvel appareil de rayons-x. Cette machine de diagnostic est le premier du genre dans le monde entier. Ce système complexe prendra des photos synchronisées du coeur par deux caméras ultra-rapides, à une cadence jusqu'à 200 images par seconde. Ces images seront reproduites sur un écran et enregistrées en même temps sur un ruban magnétique qui permettra de reproduire et d'analyser une ou plusieurs images. A la fin de l'année, les plans de rénovations progressent et l'on espère recevoir la première livraison de cet équipement en 1967.

Je profite de cette occasion pour exprimer notre vive reconnaissance à nos médecins, à notre personnel compétent, ainsi qu'à nos aumôniers dévoués qui apportent le réconfort spirituel et le bien-être moral à nos patients. Tous ces gens aident au bon fonctionnement de notre établissement et au soin complet des malades.

Aussi, n'oublions pas les membres du Bureau des Aviseurs et des Dames Auxiliaires qui donnent généreusement leur temps et leurs sages conseils à cette institution. A tous et chacun, nous disons: "MERCI".

Nous souhaitons à tous ceux et celles qui entrent "chez nous" de ressentir l'amour chrétien qui existe en l'hôpital général St-Boniface. Servir de mieux en mieux au nom et au service du Divin Médecin — voilà notre devise et notre mot d'ordre!

Sr Délia Clermont, s.g.m.,
Administratrice.

Une longue expérience m'a appris que le succès d'un livre est bien plus dans les pensées qu'avait déjà le lecteur que dans celles que l'écrivain exprime.

Tocqueville



Voici un groupe de jeunes Travailleurs et Travailleuses qui durant l'hiver se réunissaient chaque semaine pour des moments de dialogue, de causette, de divertissement. Ici on joue aux quilles, mais le patinage à roulettes était aussi populaire. On prévoit pour les saisons à venir pique-niques aux chiens chauds, épluchettes de blé d'Inde, danses carrées et autres dans une grange, séances d'équitation, etc. Quatre-vingt-dix jeunes ont été rejoints par cette équipe de loisirs: Reynald Bonin, chef; à droite, les équipiers Raymond Doiron, Roger Gauthier et Gabriel Audette. Ce groupe participe à l'organisation du grand Gala "Pavillon Jeunesse 67" pour parents et amis, qui aura lieu le dimanche 7 mai au gymnase Notre-Dame, angle des rues Cathédrale et St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Avis à tous ceux qu'intéresse le dynamique Mouvement des Jeunes Travailleurs. (Photo Perrin du Manitoba)

Chronique de CBWFT

Terre des autres hommes

A compter du dimanche 7 mai, à 6 h. 30 du soir, Nicole Germain animera, à la télévision de Radio-Canada, une nouvelle série intitulée **Terre des autres hommes.**

Ce titre sonne bizarre aux oreilles des Canadiens maintenant familiers avec la Terre des hommes, thème de l'Exposition internationale et universelle de Montréal. La Terre des hommes est en quelque sorte devenue la nôtre pour la durée de l'Expo. Mais la Terre des autres hommes? Ceux d'Afrique, d'Asie? d'Europe? d'Amérique latine et des autres pays du monde? Comment est-elle Comment se présente-t-elle à nos yeux? Qui l'habite? Quelle vie y mène-t-on? Quelles sont les caractéristiques des peuples qui en sont issus?

C'est ce que nous apprendront les divers documentaires que nous présentera Nicole Germain aux émissions de la série **Terre des autres hommes.** Cette série rendra sûrement service à tous les téléspectateurs qui se proposent de visiter à l'Expo le pavillon de tel ou tel pays qu'ils ne connaissent que vaguement. Quant à tous ceux qui, pour une raison ou une autre, ne pourront pas visiter l'Expo, ils pourront au moins se documenter sur bien des pays en regardant **Terre des autres hommes.** Réalisation: Max Sansoin.

Un beau dimanche: "Terre chinoise"

A l'affiche de l'émission **les Beaux Dimanches**, le 7 mai, à 8 h. du soir, à la télévision de Radio-Canada: **Terre chinoise,** long métrage de Sidney Franklin, mettant en vedette Paul Muni et Luise Rainer.

Terre chinoise est une adaptation à l'écran de l'oeuvre de Pearl Buck, la célèbre romancière américaine qui a vécu de longues années au pays du sourire. Plusieurs des ouvrages de Pearl Buck ont pour décor la Chine et pour protagonistes ses habitants. Pearl Buck a passé les années de son enfance en Chine; sa mère y est morte, et la romancière a décrit dans un roman plein de charme et de fraîcheur cette époque de sa vie. Pearl Buck a laissé une partie de son coeur en Chine. Elle a toujours aimé ce pays dont la civilisation est une des plus vieilles du monde, dont l'art est délicat et raffiné, dont la cuisine est exquise et dont les coutumes et les traditions diffèrent tellement de celles de l'Occident. La République populaire de Chine s'est industrialisée fortement, mais la Chine a derrière elle une tradition agricole millénaire. Dans **Terre chinoise**, c'est l'agriculture chinoise qu'on évoque. Le film nous raconte la vie d'un fermier chinois, du jour de son mariage à celui du mariage de son fils aîné.

DÉCÈS

MME JEANNE DAOUST

Le lundi 24 avril, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée Mme Jeanne Daoust, épouse de Charles Daoust, de 278, rue Dumoulin. Outre son mari, la défunte laisse dans le deuil un fils, Emile; deux filles, Yvette, à la maison, et Mme N. Mellamphy (Cécile), de Winnipeg; six soeurs, Mmes J. Bernuy (Juliette) et F. Le Seach (Irène), toutes deux de Vancouver, C.-B., Mme A. Ordonneau (Yvonne), de Californie, Mme A. Chicoine (Elodie), de St-Boniface, Mme V. Bertoldi (Rita), de Seattle, Wash., et Mme K. O'Connor (Cécile), de Cap-de-la-Madeleine, Qué., et un frère, Roméo Guilbert, de Minnesota.

Les prières furent récitées à 8 h. p.m. au salon funéraire Desjardins, le mercredi 26 avril, et le service fut chanté à la basilique de St-Boniface jeudi matin à 9 h. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Scouts et Louveteaux

Diocèse de St-Boniface

Souper Scout

Pour célébrer l'accord conclu entre la Boy Scout Association of Canada et les Scouts Catholiques du Canada, les dirigeants des Scouts Catholiques de la Région Ouest et du diocèse de St-Boniface étaient les hôtes des officiers de la B.S.A. à des agapes fraternelles au Local Scout, rue Aulneau, le mardi 24 avril.

Le maître de cérémonies, le Commissaire régional Herménégilde Dubé, avec un bon mot pour chacun, invita, après le souper, les convives à prendre la parole à tour de rôle. Tous furent unanimes à reconnaître que cette initiative était très heureuse et exprimèrent le voeu que cela se renouvelle souvent. Il y a avantage à se mieux connaître et à échanger nos connaissances et nos expériences, pour le bien des garçons qui nous sont confiés.

Etaient présents, les officiers suivants: W. Scott Neal, président provincial, B.S.A.; Percy R. Stapley, vice-président, B.S.A.; Jack C. Stewart, commissaire provincial, B.S.A.; George Hardy, président du comité des relations publiques, B.S.A.; Maurice Desloges, scoutmestre, Troupe Sacred Heart, B.S.A.; G. R. Russell, président, conseil régional Winnipeg métropolitain, B.S.A.; F. J. Nichols, commissaire du district Taché, B.S.A.; J. R. Strong, membre de l'exécutif provincial, B.S.A.; J. C. Harwood, membre de l'exécutif provincial, B.S.A.; Herménégilde Dubé, commissaire régional, S.C.C.; M. l'abbé Félicien Juneau, aumônier régional, S.C.C.; Alexandre Allaire, commissaire à la publicité, région ouest, S.C.C.; M. l'abbé Gérard Toupin, aumônier diocésain, S.C.C.; René Provost, commissaire diocésain éclaireur, S.C.C.; Marie-Jeanne Marion, commissaire diocésain louvetisme, S.C.C.; Leroy Cormier, président, Comité de Parents, S.C.C.; Rodolphe Comeau, président, Comité exécutif, S.C.C.; Athanase Proteau, gérant du magasin, régional, S.C.C.

A cause d'engagements antérieur, Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, ainsi que S. H. le maire J. Guay, ne purent malheureusement pas se rendre à notre invitation.

(Communiqué)

FILMS au poste CBWFT

Vendredi 5 mai

8 h. 30 — **Faites sauter la banque:** Fr. 1964. Comédie de J. Girault avec Louis de Funès et Yvonne Clerch. — Aidé de sa famille, un brave commerçant tente de dévaliser une banque. — Scénario loufoque. Mise en scène honnête. Gags bien amenés. Excellents interprètes. — Adultes et adolescents.

11 h. — **Yambao, fille de Satan:** Mex. 1957. Film d'aventures d'A. Crevena avec Ninon Sevilla et Ramon Gay. — La fille d'une sorcière tente d'envoûter un homme dont elle est éprise. — Intrigue puérile. Réalisation médiocre. Exotisme de pacotille. Jeu lourd des interprètes. — Climat trouble. Effets suggestifs. Sorcellerie. Adultes, des réserves.

Samedi 6 mai

11 h. — **La morte saison des amours:** Fr. 1960. Drame sentimental de P. Kast avec Françoise Arnoul et Pierre Vaneck. — Chassé-croisé amoureux entre deux jeunes couples. — Esthétisme glacé. Intellectuel et recherché. Montage et interprétation sobres. — Apologie du libertinage. Solution immorale. Inacceptable.

Lundi 8 mai

11 h. — **Nuits orientales:** All. 1960. Film policier de H. Paul avec Barbara Laage et Marina Petrowa. — Un journaliste est envoyé en Orient enquêter sur un trafic clandestin de diamants. — Médiocre et vulgaire. Exotisme faux. — Milieu dépravé. Danses très sensuelles. Inacceptable.

Mercredi 10 mai

8 h. 30 — **Le désert de la peur:** G.-B. 1958. Etude psychologique de J. L. Thompson avec John Mills et Sylvia Syms. — Le voyage dramatique de militaires anglais ramenant vers Alexandrie des infirmières. — Style sobre. Images remarquables. Bon suspense. — Adultes et adolescents.

11 h. — **Rashomon:** Jap. 1952. Drame psychologique d'A. Kurosawa avec Toshiro Mifune et Machino Kyo. — Quatre témoins apportent quatre versions différentes d'un assaut meurtrier. — Scénario d'une grande richesse psychologique. Images remarquables. Interprétation parfaite. — Passages réalistes. Scènes sensuelles. Adultes, des réserves.

Au poste CBWFT

JEUDI 4 MAI
3.30—Long métrage: "Le Manoir du dragon"
4.30—Les Croquignoles
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Grandes chasses et pêches
8.30—Cinéma: "Adorable démon".
10.00—A la rencontre des grands musiciens — Vivaldi
10.30—Petit théâtre
11.00—Les Barons de la pègre

VENDREDI 5 MAI
3.30—Visa pour l'avenir
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Faites sauter la banque"
9.45—Invitation pour l'Expo (C)
10.45—Les Affaires de l'Etat — Parti Progressiste-conservateur
11.00—Cinéma: "Yambo, fille de Satan" (C)

SAMEDI 6 MAI
3.30—Images en tête
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Viens voir
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Les Joyeux Naufragés (C)
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Cinéma: "L'Enigme de l'araignée verte"
10.00—Les Couche-tard
10.30—Portrait d'orchestre
11.00—Cinéma: "La Morte Saison des amours"

DIMANCHE 7 MAI
3.30—Du sport et des hommes — Soccer
4.30—Les travaux et les jours
5.00—Il y a un siècle, il y a un jour
5.30—L'heure des quilles
6.30—Terre des autres hommes (C)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Cinéma: "Terre chinoise"
10.30—Conférence de presse
11.00—D'hier à demain (Couleur)

LUNDI 8 MAI
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Cent millions de jeunes
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
8.30—Sauve qui peut (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—A communiquer
11.00—Cinéma: "Nuits orientales"

MARDI 9 MAI
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Match sur roulettes
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac Variétés
8.30—A communiquer
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Le plus beau de l'histoire (C)
10.30—Caméra 67
11.00—Ciné-club: "Contrebande"

MERCREDI 10 MAI
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Le Corsaire de la reine
8.00—Septième-Nord (Couleur)
8.30—Cinéma du mercredi: "Le Désert de la peur"
10.15—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Rashomon"

Activités de la L.F.C.

Une cérémonie religieuse très touchante inaugura notre assemblée mensuelle et annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, le mardi 25 avril, au local des Soeurs Oblates. M. l'abbé E. Bonin, vicaire, célébrait la messe à laquelle participèrent toutes les dames. Après l'évangile, notre aumônier, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, nous fit une courte homélie, exhortant les dames présentes à mettre tout leur coeur à l'apostolat que leur propose la Ligue. Ensuite s'avancèrent les nouvelles recrues pour réciter leur promesse.

La messe terminée, on prit les places pour la réunion d'affaires.

Mensuelle d'abord: nous avons reçu des remerciements de Mmes L. Doiron et A. Carrière pour la partie de cartes qu'elles organisèrent au profit des RR. PP. R. Prescott et R. Bourque, P.B. Un profit de $750.00 fut enregistré. Félicitations! Une invitation nous fut faite pour assister au thé du Petit Séminaire le 7 mai.

Annuelle: Il y eut ensuite la lecture des rapports par les présidentes de comités permanents. Ceux-ci seront envoyés au diocésain pour compilation pour le congrès. Mme A. Muller nous fait savoir qu'on a embrigadé 548 donneurs de sang au Blitz du 28 mars.

On procéda alors à l'élection du nouvel exécutif qui se compose comme suit: présidente réélue, Mme A. Dufault, 1ère, 2e et 3e vice-présidentes, Mmes C. Sicotte, G. Fillion et A. Martel.

M. le Curé adressa ses remerciements pour le beau travail accompli par les membres de l'exécutif, les présidentes de comités permanents et toutes celles qui ont contribué aux oeuvres de la Ligue durant l'année.

Le congrès diocésain fut également discuté. Il aura lieu cette année dans notre paroisse. Ce sera au collège le samedi 3 juin, de 9 h. du matin à 9 h. du soir. Notre section aura deux recommandations à présenter au conseil diocésain.

Finalement, Mme Paquin, hôtesse pour notre vin d'honneur à l'occasion de la fête des Mères (le samedi 13 mai, de 6 h. à 10 h. p.m.), assistée de Mme L. Deniset, co-hôtesse (Mme J. Huot, également co-hôtesse, n'avait pu se rendre), prit la parole et ensemble on fit un beau travail d'organisation pour ce projet. Notre aimable présidente nous donna les résultats de ses nombreuses démarches, et elle esquissa ce qu'il restait encore à faire. La coopération de toutes est absolument essentielle; en cette année du centenaire, nous avons pensé faire quelque chose de spécial et nous aimerions beaucoup réussir afin que, pour les années à venir, cela puisse peut-être devenir une tradition dans la paroisse.

Cette soirée aura lieu au Collège de St-Boniface, 200, avenue Cathédrale, et nous espérons une salle comble où tous les paroissiens et leurs amis pourront se rencontrer. Des invitations seront envoyées et il est à souhaiter que les maris profiteront de cette occasion pour célébrer la fête de "leur" Mère.

Mme Marcel Jamault,
Presse et publicité.

Festival Printanier

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché, dont Mme A. Debanne est présidente, vous invitent, ainsi que vos amis, au Festival Printanier qui aura lieu le dimanche 7 mai, de 1 h. à 5 h. p.m., au cafétéria de l'hôpital Taché, 500, avenue Taché, St-Boniface. Il y aura aussi tirage du prix d'entrée et de la loterie.

Les organisatrices de ce Festival sont Mmes W. Russell et L. Régnier.

Il ne faut pas laisser prévoir à un lecteur ce qu'on veut lui dire, mais le lui faire penser, afin qu'il puisse nous estimer d'avoir pensé comme lui, mais après lui. — Vauvenargues



Le Cercle Molière
présente

Bousille et les Justes

de Gratien Gélinas

les 12 et 14 mai

à l'Institut Collégial Saint-Joseph

à 8 h. 30 p. m.

Prix: $1.00 Billets non réservés en vente à la porte

Au Festival Régional, le Cercle Molière a gagné 3 trophées
1—Le prix pour la meilleure pièce
2—Carmelle LeGal, meilleure actrice de soutien
3—Gilles Guyot, meilleur acteur principal

PANORAMA 67

C'est le samedi 27 mai prochain au théâtre Playhouse que les jeunes Franco-manitobains présenteront leur première soirée "Gala Panorama 67". A cette occasion paraîtront sur la scène nos meilleurs talents franco-manitobains, "vétérans" des quelque 20 Boîtes à chansons de la saison 1966-67. On vous prie de réserver vos billets dès maintenant au Collège de St-Boniface.



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le Greffier, jusqu'à 4 h. 30 de l'après-midi, le vendredi 12 mai 1967, pour la position suivante:

UN (1) VERIFICATEUR DES COMPTEURS (jeune homme)
au département des Eaux

Entrée en fonction: le 1er juin 1967.

Salaire initial: $322 par mois, augmentations réglementaires.

Temps de probation: 6 mois.

Qualifications: Minimum Grade X, précision dans les chiffres, bonne écriture, bonne santé (pas de lunettes), bonne tenue et personnalité et préférablement âgé de 30 ans ou moins.

Les candidats devront soumettre des détails quant à leur éducation, leur expérience — s'il y a lieu — et leur âge.

Pour plus amples renseignements, formules de demande et interview, s'adresser à M. Jean L. CHALE, Trésorier, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 25 avril 1967.











"Accueille tes frères". Le jeudi soir 20 avril les jeunes de 4e, 5e et 6e années de l'Ecole Marion invitaient parents et amis au gymnase de leur école pour vivre avec eux une grande découverte d'amitié. Les nombreux participants évoluant avec rythme et rapidité ont réussi, à la manière des Feux-Follets, à exécuter 14 numéros en 60 minutes. Dès l'ouverture une ronde d'amitié fut lancée qui créa le climat annoncé par le chant accompagnant parents et jeunes qui formaient la chaine: "Il faut des bâtisseurs d'un monde meilleur où l'amour aura droit de cité."

La soirée fut organisée par le Mouvement de "Jeunesse en Marche", J.E.M. comme disent les jeunes, et elle s'insérait dans le programme d'une Semaine Nationale. Jeunesse en Marche entre en contact avec quelque 350,000 étudiants canadiens et plusieurs groupes de jeunes au Manitoba en font partie. L'Exposition Universelle de Montréal a servi de cadre tout désigné pour développer le thème de cette soirée: "Accueille tes frères". Musique, chants, danses et sketches se sont succédés, démontrant à quel point les jeunes de cet âge se mettent facilement au pas des "renouveaux" de toutes sortes. D'inspiration chrétienne, ce mouvement part de la vraie vie des tout-jeunes et fait appel à leur vie de foi pour aimer davantage la Terre des Hommes et le Seigneur. On voit dans les photos, de gauche à droite, en haut: "Les Misses de l'Expo", Véronique Desaulniers (Miss Amérique Latine), Jeannine St-Hilaire (Miss Pavillon Jeunesse), Lizette Comeau (Miss Expo), Jo-Anne Lavack (Miss Afrique), Louise Bohémier (Miss Europe), Claudette Leclerc (Miss Canada) et Lynne Toupin (Miss Orient); "Danse d'Amérique Latine", exécutée par Pauline Bélanger, Carole Chartier, Huguette Tessier, Giselle Huppé et Véronique Desaulniers; "Les J 6" qui ont exécuté une danse lors du repas communautaire au gymnase le 21 avril; en bas: "En Passant par la Lorainne", chant par les jeunes de 4e année et dirigé par Lorraine Voyer; "Comment ils s'amusent", sketch rendu par Diane Bourgouin, Rachel Collette, Claire Allard, Lise Grégoire, Nicole Laurin, Françoise Savaria, Lucille Syrenne et Jocelyne Fontaine; De la lune à l'Expo", sketch présenté par Jacqueline Chaput, Rachelle Guay, Pauline Gagné, Lynne Toupin, Paulette Laurin et Marie Delaquis.

Félicitations aux J4, J5 et J6 de l'Ecole Marion et à tous les copains et copines des autres régions qui ont si bien travaillé avec les adultes responsables.

Dates d'inscription fixées pour les écoles de St-Boniface

Les inscriptions anticipées de nouveaux élèves des écoles de St-Boniface auront lieu du mardi 2 mai au vendredi 5 mai. On demande aux parents d'inscrire leurs enfants auprès du Principal de l'école publique la plus rapprochée de chez-eux. Les élèves pour les grades 1 à 6, du cours "Option French" au Parc Windsor doivent être inscrits à l'école Lacerte, angle Cottonwood et Autumwood. Les élèves qni entreront à l'école secondaire en septembre doivent être inscrits à l'Ecole Supérieure la plus rapprochée de leur demeure.

Les parents des enfants qui commenceront le grade un sont priés des les inscrire à l'avance. L'acte de naissance ou une autre preuve de l'âge de l'enfant doit être présenté(e) au moment de son inscription. Il est aussi préférable que l'enfant soit présent à ce moment pour une courte interview.

On acceptera les inscriptions durant les heures de classe régulières, soit de 9 h. de l'avant-midi à 4 h. de l'après-midi, du 2 au 5 mai.

Le vendredi 21 avril, les juges du pageant "Mlle Centenaire" au Centre récréatif Notre-Dame de St-Boniface, M. John Gordon, MM. et Mmes Art McOuat et Gilbert D'Eschambault, ont choisi Mlle Louise Vadeboncoeur (ci-dessus) comme gagnante. Les autres concurrentes étaient Mlles Ghislaine Audette, Suzanne Bockstael, Paulette Brodeur, Hélène Deniset, Pat Desaulniers, Diane Fluet et Eileen Lavack. Toutes avaient été acceptées par un groupe de professeurs de l'Institut Collégial St-Boniface à cause de leurs succès académiques, leur personnalité et leur coopération générale.

"Mlle Centenaire" Louise, à qui l'échevin Joseph St-Hilaire présenta un bouquet d'oeillets roses, est la fille de M. et Mme Roger Vadeboncoeur. A peine âgée de 16 ans, elle est déjà élève de 11e année.

Tous lui souhaitent de gagner une autre fois... le 2 juillet.



Feu d'artifice

Lors de l'assemblée du Conseil de ville de St-Boniface, tenue le 24 avril dernier, la résolution suivante fut adoptée à la demande du comité de législation et de réception:

"Etant donné l'information verbale reçue à cette assemblée par Son Honneur le Maire, que la lettre du Club Sertoma de Winnipeg en date du 14 courant, au sujet de son projet d'organiser un feu d'artifice géant le lundi 22 mai 1967 au stade des Winnipeg Enterprises, soit classée et que la coopération de la radio, de la télévision et de la presse soit sollicitée dans le but de diriger et d'encourager un aussi grand nombre possible de citoyens à assister à ce spectacle plutôt que d'acheter eux-mêmes des fusées et pétards pour leurs enfants, surtout parce que les profits de cette organisation sont destinés aux malades manitobains atteints de paralysie cérébrale; les deux commissions scolaires ont aussi été averties à ce sujet."



Félicitations à Joanne Rocan. Au Festival de Musique du Manitoba, elle se classa première pour solo de piano "J. S. Bach 5e division". Elle obtint 86%. Joanne, étudiante au département de musique de l'Académie Ste-Marie, à Winnipeg, est la fille de M. et Mme Guy Rocan, de St-Boniface.



Au Festival Régional, le Cercle Molière se méritait trois trophées: 1—le prix de la meilleure pièce, "Bousille et les Justes" de Gratien Gélinas; 2—Carmelle LeGal, celui de meilleure actrice de soutien; 3—Gilles Guyot, celui de meilleur acteur principal. En plus de leurs prix, M. Guyot et Mlle LeGal (ci-dessus) vont se rendre, à titre d'invités spéciaux, au Festival Dramatique National du 22 au 27 à St-Jean, Terre-Neuve. Félicitations et fructueux voyage. (Photo Perrin du Manitoba).

Décès

M. JOSEPH BOUCHARD

Le samedi 27 avril, à sa résidence, 508, rue St-Jean-Baptiste, est décédé subitement M. Joseph Bouchard, époux de Rose Bouchard. Le défunt était âgé de 64 ans.

M. Bouchard est né dans la province de Québec et vint à St-Boniface en 1907. Au moment de sa mort, M. Bouchard était dessinateur de modes chez Jobi Appel Originals.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil un fils, Gilles; une fille, Mme. M. Champagne (Huguette), tous deux de St-Boniface; un frère, Robert, de Vancouver; deux soeurs, Mme Thérèse Poulain, de Montréal, et Mme R. Ward, de Winnipeg.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins dimanche après-midi à 2 h. Le service fut chanté à 11 h. 30 lundi matin à la basilique de St-Boniface et l'inhumation eut lieu au cimetière de cette ville.

"Pieusetés" du Centenaire

Ces "Pieusetés du Centenaire" sont signées: Juliette Grégoire. Fille de M. Albert Grégoire, de St-Jean-Baptiste, elle porte en religion le nom de Soeur Irma-St-Joseph et enseigne depuis 12 ans au Jardin d'Enfants des Filles de la Croix à St-Boniface. A lire ses poésies libres et son chant, à l'honneur du Centenaire et de l'Expo, on croit retrouver, forme 20e siècle, le style et l'esprit de saint François d'Assise.

La Prière du Porc:

Dieu du centenaire! qu'on me méprise souvent.
J'aime bien qu'on m'appelle porc ou pourceau, ou encore "Pork chops", mais non cochon.
On fait bien des histoires sur mon compte, tandis qu'on est bien content de me mettre sous la dent.
J'ai un pressentiment que je serai mis à l'honneur très souvent sur les tables des restaurants à l'Expo 67.
On ne peut se passer de moi pour faire une bonne tourtière canadienne. Quand j'y songe.
"Du ragoût de pattes et de bonnes tourtières,
Sens dessus dessous sens devant derrière".
J'ai bien raison d'être fier. O Dieu surtout ne permets pas que je devienne un grand orgueilleux. AMEN

* * *

La Prière du Boeuf:

Il y a cent ans Dieu. Tu le sais, les hommes étaient fiers de m'avoir On me prenait pour un cheval.
Je labourais les champs, je hersais, je semais, et pour toute récompense on en venait à me tuer afin d'apprêter une bonne table. Comme les temps ont changé!
Avec les sciences modernes, je n'ai pas à m'écorner pour trouver du travail.
On m'engraisse moi et tous mes semblables.
Je mène une belle vie, grâce à Toi O Dieu.
Je mange, je dors, on me met au repos.
Dieu, Tu sais ce qu'ils feront de moi aux grands jours de l'Expo.
C'en est fini bien sûr de tous mes os.

* * *

La Prière de la Vache:

Permettez O Dieu que je donne beaucoup de bon lait cet été.
Imaginez la foule assoiffée à l'Expo
Je serai quand même chatouillée, quand mon lait paraîtra sous différentes sortes de fromages.
J'admire déjà les entremets que mon lait va apporter sur les tables.
Figurez-vous ma crème reposant dans les plus beaux services d'argent.
Ou encore lorsqu'elle sera fouettée pour un chou à la crème.
N'est-ce pas que ce sera délicieux?
J'ai tellement hâte, je ne puis m'empêcher de beugler. AMEN.

* * *

La Prière de la Poule:



Cot!! Cot!! Cot!!
Tiens ça y est le plus bel oeuf de ma couvée.
Considère mes efforts, ô Dieu
Je voudrais remporter le prix à l'Expo, et par ma chair et par mes oeufs.
Je sais combien mes oeufs seront appréciés le matin,
Brouillés, pochés ou en omelette. Ca m'est égal.
Pour dire franchement, j'aime mieux qu'ils paraissent sur un "pain grillé" ou avec du jambon.
Même nous les poules, nous nous mêlons d'être vaniteuses.
Mon Dieu venez à notre' aide.

* * *

La Prière de la Dinde:



Dieu de l'univers y a-t-il quelqu'un de plus dinde que moi.
J'allais oublier de vous remercier pour le grand honneur que vous nous réservez, mes soeurs et moi.
Quel Privilège d'apparaître au menu spécial de tous les restaurants et auberges de l'Ile Ste-Hélène, en plein coeur des pavillons de l'Expo.
Je suis déjà piquée d'orgueil d'entendre les gens dire:
"Diner à la dinde, s'il vous plait", — "Turkey dinner, please".
Rien que d'y penser, ça me fait battre les ailes.
Dieu éternel je vous offre ces compliments.
A Vous la gloire jusqu'à la fin des temps. Ainsi soit-il.

* * *

La Prière du Buffalo:

O Canada, mon cher Canada
Mon pays, mes amours.
Dieu a-t-il inspiré à tous les gens, de me remettre à l'honneur, me redonner les louanges qui me sont dues.
Moi l'emblème, la force, le roi des animaux de ton pays.
Dieu, il est grand temps d'un "aggiornamento", un renouvellement.
Depuis le temps que je ne siège qu'aux bâtisses du parlement,
Pionniers du Canada, noblesse oblige de me classer de nouveau parmi les mets choisis aux comptoirs de l'Expo.
"Fini les histoires de cowboys" —
Quelle chance ô Dieu! Bravo! Bravo!
Dieu que tes desseins sont admirables!

La Prière du Cheval:

Mon Dieu, c'est ton vieux Don qui parle.
Ouvre les oreilles à ma prière, je t'en supplie.
Je suis un peu embêté. Durant les années de famine les paysans du Canada te rendaient grâce pour les bons "Steaks de Cheval"...
Allons pourquoi regretter le passé.
Je puis quand même me flatter du bel équipage que je procure à la Police Montée;
Sans me vanter ma cavalcade sera admirée à l'ouverture de l'Expo, et au courant de l'été.
Mon Dieu "Good-bye" je pars au galop!

* * *

La Prière du Lièvre:

Dieu! Que j'ai de grandes oreilles!
Par contre je te remercie de ce que je puis courir si vite.
C'est toute une affaire de gagner la salade pour sa famille en ce centenaire de la Confédération.
Partout on me chasse à coups de pioche ou de râteau.
Vous comprenez c'est à qui gagnera le prix pour son jardin cette année; "Un projet du centenaire".
Mon Dieu donne-nous aujourd'hui notre salade quotidienne, et délivre-nous des méchants jardiniers.
Autrefois on faisait de moi un vrai bon pâté.
Dieu que nous est-il donc arrivé?
Et puis tu sais combien peu j'aime la tortue,
Pourtant tu as dit "Aimez tous vos frères".
Toi qui me fis la patte si légère,
Oh! je ne puis supporter sa lenteur.
Donne-moi s'il Te plait la patience
Dieu de mon coeur. AMEN

☆ ☆ ☆

En choeur nous vous chantons O Dieu, notre

Chant des Animaux

l'air: "Le petit cordonnier"

I

Au centenaire nous irons (bis)
Par ch'min d'fer dans un wagon (bis)
Et nous irons si vit' si vit'
Et nous irons si drett' si drett'
Et nous irons si drett'
Au Pav'llon de l'Expo.

II

C'est à Montréal que nous siégerons (bis)
Dans les marmites et les chaudrons (bis)
Et nous cuirons si vit' si vit'
Et nous cuirons si drett' si drett'
Et nous cuirons si drett'
Pas plus qu'il en faudra.

III

A l'Ile Ste-Hélène dans un chaudron (bis)
La bonne tourtière et du jambon (bis)
Et nous filerons si vit' si vit'
Et nous filerons si drett' si drett'
Et nous filerons si drett'
Dans tous les gorgotons.

IV

Pour dire le vrai nous regrettons (bis)
Fini pour nous l'Exposition (bis)
Et nous mourrons si vit' si vit'
Et nous mourrons si drett' si drett'
Et nous mourrons si drett'
Par centaine de million.

V

Dans la poubelle ils iront (bis)
Poser nos rest' sans plus d'façon (bis)
L'on nous jet'ra si vit' si vit'
L'on nous jet'ra si drett' si drett'
L'on nous jet'ra si drett'
Avec les gros poissons.

VI

Au ciel des bêtes avons mérité (bis)
Fin d'centenaire y célébrer (bis)
Fais-nous monter si vit' si vit'
Fais-nous monter si drett' si drett'
Fais-nous monter si drett'
Puissant Dieu que vous êtes.

Juliette Grégoire,
St-Boniface, Man.



GUIDES CATHOLIQUES

Sous le trèfle d'or

Félicitations

La 8e cie guide de la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens tenait, le 5 avril dernier, une petite fête intime en l'honneur de son aumônier, M. l'abbé Bernard Bélanger, à l'occasion de son 15e anniversaire de sacerdoce.

Autour d'un feu de camp simulé, les guides, leur cheftaine, Mme Thérèse Drouin, et leur assistante, Denise Pambrun, exécutèrent des rondes et des chants, puis on présenta à M. l'abbé Bélanger la croix d'aumônier, le foulard noir avec bordure blanche et le noeud de foulard. M. l'aumônier remercia, comme il sait toujours le faire. Félicitations à l'abbé Bélanger.

Une présentation-surprise fut organisée afin de remettre à Mme Alphonse Loiselle, commissaire diocésaine de St-Boniface, un certificat de mérite pour l'inlassable travail qu'elle accompli parmi les Guides depuis sa promesse le 2 mars 1961. On profita de la rencontre du déjeuner-communion des cinq unités guides et jeannettes de la paroisse basilique, le dimanche 5 avril, et Mme Gilbert Fournier, commissaire adjointe, fit la présentation. Mme Loiselle remercia en termes très émus.

Avant sa promesse, Mme Loiselle avait servi au comité protecteur Scout et Guide comme présidente et vice-présidente. Depuis elle n'a cessé de travailler sans chercher le repos et de se dépenser sans attendre de récompense. Elle est en plus cheftaine supplémentaire de la 1ère cie Thérèse de Lisieux. Les membres de sa famille ainsi que ceux du comité directeur étaient présents. Après un déjeuner toujours délicieux, servi par le comité protecteur de la paroisse basilique, toutes se séparèrent en félicitant encore Mme Loiselle.

Je me fait l'interprète de toute les Guides du diocèse pour vous féliciter, Mme Loiselle, et vous assurer que nous sommes avec vous.

La Publiciste

Précieux-Sang

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée générale et annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques du Précieux-Sang avait lieu le mercredi soir 19 avril. Durant la soirée, l'assistance nombreuse fut témoin de l'initiation de cinq nouvelles candidates qui ont fait leurs promesses.

Mme E. Forest donna le rapport du comité spirituel, suivi du rapport du comité d'éducation, par Mme M.-A. Lemaire, et de celui de Mme S. Ferland sur ses nombreuses visites à l'hôpital et à domicile. Mme D. Renault présenta le rapport du comité de service social.

Un grand merci au Père A. Lemoine, aumônier, qui donna un résumé des décrets de l'apostolat des laïcs. Il y eut aussi élection des officières. Les membres élus furent: présidente, Mme James Desaulniers; vice-présidentes, Mmes Dominique Renault, Rosaire Péloquin et Antonio Bérard; secrétaire, Mme Ed Georges; trésorière, Mme Gérard Guyot.

Félicitations aux nouvelles officières et aux nouveaux membres et un gros merci à l'exécutif sortant de charge. Soulignons ici que le travail qu'il a accompli fut très apprécié, surtout de celles qui en ont bénéficié directement.

Les personnes présentes remplirent une formule indiquant le comité auquel elles préféreraient faire partie. Après la motion d'ajournement, il y eut courte prière et bénédiction de l'aumônier suivies d'un délicieux goûter.

Jubilé d'argent

Le samedi 15 avril avait lieu une fête organisée par M. et Mme Harvey De Neve en l'honneur de leurs parents, M. et Mme James Desaulniers, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Un souper fut servi chez les jubilaires aux parents et amis intimes. Une jolie carte et 25 dollars furent présentés aux jubilaires par leurs deux petites-filles, Brenda-Lynne et Rachelle De Neve, de Brandon.

La soirée débuta par une messe célébrée à 7 h. 30 en l'église du Précieux-Sang par le R. P. A. Lemoine, O.M.I. Plusieurs parents et amis y assistèrent.

On se rendit ensuite à la salle des Fils Natifs pour une soirée dansante. Le maître de cérémonies était un ami des jubilaires, M. Marcel Chatel, de St-Claude. Les héros de la fête firent leur entrée à 9 h. Leur fille unique, Annette, lut une adresse très touchante à ses parents qui remercièrent en termes émus.

La soirée se termina par des souhaits de "Bonne fête" à Mme Eugène Jacques, de St-Claude, et Mme Tom Andrushuk, de Miniota, soeurs de la jubilaire.

M. et Mme James Desaulniers, 283, rue Horace, désirent remercier tous ceux et celles qui ont aidé à faire de cette soirée un réel succès.

Les Ciné-Clubs à l'Expo le 10 août

Dans le cadre du 8e Festival international du film de Montréal, les Ciné-Clubs d'étudiants auront leur journée particulière à l'Expo. En effet, le 10 août, à 15 heures, tous les cinéphiles étudiants intéressés pourront voir un long métrage étranger inédit et s'entretenir avec son réalisateur après la projection. Il est encore trop tôt pour déterminer le film au programme, mais il sera choisi pour satisfaire les ciné-clubistes qui auront l'occasion de discuter du film à loisir avec l'auteur.

Pour favoriser les membres des Ciné-Clubs à participer à cette rencontre, la direction du Festival international du film de Montréal a réduit le prix des billets à $1.00. Les billets sont déjà en vente à la direction de la revue cinématographique "Séquences", 1474, rue Maisonneuve, Montréal 24, qui assume la responsabilité de cette journée. Les cinéphiles sont priés d'envoyer un chèque ou un mandat, ainsi qu'une enveloppe affranchie avec la demande de billets. **Cette offre n'est valable que jusqu'au 1er juin.**

(Communiqué)

"Nouvelle étape" pour le laïcat dans l'Eglise

CITE DU VATICAN — Le Pape a reçu le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, président, et les membres du Consilium pour l'apostolat des laïques, réunis à Rome pour la première fois.

Dans une allocution en français, le Saint-Père, après avoir fait allusion à la "sage direction du cher cardinal Maurice Roy", a voulu jeter un regard sur le passé, sur le présent, et sur l'avenir. Il a dit, pour ce qui est du passé, que ses auditeurs étaient les héritiers d'un généreux effort qui permet maintemant de nombreux développements. Pour le présent, il a affirmé que la réunion actuelle ouvrait une nouvelle étape dans le processus séculaire de l'insertion du laïcat dans les organes et l'activité qualifiée de l'Eglise.

Jetant enfin un "regard joyeux et chargé d'espérance sur l'avenir", Paul VI a dit:

"Non seulement l'Eglise vous donne sa confiance, mais elle a la conviction que le laïcat catholique lui apportera une nouvelle vigueur spirituelle et apostolique, pour l'évangélisation du monde, y compris dans ses expressions temporelles."

De son côté, le cardinal Maurice Roy a déclaré que les catholiques ont l'impérieux devoir de contribuer à combler le fossé qui s'élargit entre les riches et les défavorisés du monde.

L'archevêque de Québec, qui est également président de la Commission pontificale pour la justice et la paix, a dit au cours de la première réunion de la commission que deux milliards d'individus vivent dans la misère en Asie, en Afrique et en Amérique latine, tandis que 1,300,000,000 connaissent une aisance relative.

"Le monde est en effet séparé en deux et le fossé va s'élargissant, a-t-il dit. En tant que Chrétiens, nous avons le devoir précis de travailler à combler ce fossé qui divise la communauté des hommes."

Le statut de république est rejeté pour le Canada

TORONTO — Un comité consultatif ontarien chargé d'étudier la Confédération écrit, dans un ouvrage de trois volumes, qu'il est impossible de réaliser une république du Canada, le Québec y étant représenté à titre d'Etat associé.

Les spécialistes de la loi constitutionnelle, ayant écrit l'ouvrage de 265 pages présenté par le Premier ministre ontarien, M. John Robarts, sont unanimes à rejeter le statut bi-national prôné par certains politiciens québécois.

M. Robarts a déclaré, pour sa part, que les idées et opinions emises dans cet ouvrage ne représentaient pas nécessairement celles du gouvernement. Il a toutefois précisé que les trois volumes aideraient le gouvernement à dessiner sa politique.

D'après ces spécialistes, le Québec a pleinement le droit de ne pas participer à certains programmes fédéraux-provinciaux mais qu'un changement de juridiction, sur une trop grande échelle, serait exagéré.

Le Canada est souverain constitutionnel, et nous sommes libres de former une république, si tel est le voeu. Néanmoins, ce changement serait mal accueilli dans les provinces de l'Atlantique, de même qu'en Ontario et en Colombie-Britannique.

Le Dr Eugène Forsey, directeur de la recherche spécialisée pour le Congrès canadien du travail et l'un des auteurs de l'ouvrage, écrit qu'il est difficile de croire que les neuf autres provinces accepteront l'idée prônée par les politiciens québécois.

A son avis, si les autres provinces acceptent ce statut bi-national ils découvriront bien assez tôt qu'ils se sont faits prendre au jeu.

Le Dr Forsey a repassé six arguments militant pour le républicanisme et les a ensuite rejetés un à un.

Pour sa part, le doyen de l'université Queen's, M. W. R. Leiderman, est d'avis que le Canada doit rapatrier sa constitution et opter pour la formule Fulton-Favreau, approuvée par la majorité des provinces mais refusée au Québec.

Trois autres spécialistes posent la question à savoir si oui ou non une province pourrait recevoir le droit de négocier des ententes avec des puissances étrangères. Ils concluent qu'une telle formule, avantageusement employée par une province, ferait peut-être qu'elle opte pour "voler de ses propres ailes."

Les quatre spécialistes, outre MM. Forsey et Leiderman, sont le juge Bora Laskin, de la Cour d'appel de l'Ontario, le professeur Edward McWinney, de l'université McGill et M. J.-R. Deslisle, diplômé de l'université Queen's.



La Banque de Montréal vient d'adopter de nouvelles normes d'identification: un grand "M" stylisé pour le monogramme, de nouvelles normes typographiques pour le nom et le slogan, ainsi qu'une couleur officielle — le "Bleu Première Banque". Ces éléments graphiques seront utilisés sur tous les édifices de la Banque, dans sa publicité, sur tous ses articles de papeterie, ses chèques et formulaires, et à des millions d'exemplaires, dans ses 1,000 succursales au Canada et à l'étranger.

Expo et gastronomie

L'Expo 67 suscite toutes sortes d'initiatives.

La Chambre de commerce de Saint-Michel, en banlieue nord de Montréal, a décidé pour sa part d'organiser une série de neuf diners-causeries dans autant de pavillons de pays, sur la "Terre des hommes".

Au cours d'une conférence de presse, au Centre international de commerce, M. Léo Bricault, président du comité Expo de cette Chambre locale, a fait connaître les détails de ce projet à l'étude depuis déjà huit mois.

Cette organisation se résume ainsi: visite du pavillon, diner gastronomique au restaurant du pavillon, causerie de l'ambassadeur du pays ou de son délégué sur les possibilité d'échanges commerciaux entre son pays et le Canada.

Les neuf pays qui seront les hôtes de la Chambre de commerce de Saint-Michel et de ses invités sont: l'Italie (31 mai), l'Allemagne (28 juin), la Tchécoslovaquie (12 juillet), l'Autriche (26 juillet), Israël (15 août), la Grande-Bretagne (30 août), les Nations unies (19 septembre), la France (22 septembre), les Etats-Unis (4 octobre) et la Russie (18 octobre).

Le monde renversé

Un abbé pêchait à la ligne;
Un garde vint qui lui faisait signe:
— Allez-vous-en, monsieur l'abbé,
Vous pêchez en temps prohibé.
L'abbé s'en va, non sans répliquer:
— Mon Dieu, mon Dieu, quelle boutique
Que cette affreuse réplique!
Tous les droits y sont pervertis,
Car voilà les gardes champêtres,
Par un épouvantable abus,
Qui maintenant disent aux prêtres:
Allez et ne pêchez plus.

Powerview

Noces d'or

Le samedi 15 avril, M. et Mme Robert Lavoie ont célébré leurs noces d'or, entourés de leur famille. Les fêtes commencèrent par une messe célébrée dans l'église paroissiale à 4 h. 30 p.m. par M. l'abbé O. Larochelle, curé; les servants étaient Maurice et Richard Lavoie, petits-fils des jubilaires; l'épître fut lu par Paul Gervais, autre petit-fils. L'Ave Maria et d'autres cantiques appropriés furent très bien rendus par M. Lucien Laroche, accompagné à l'orgue par la Rév. Sr Catherine Marcoux. En mots bien choisis, M. le Curé félicita les jubilaires et offrit ses voeux pour de nombreuses années à venir. Durant la messe, les jubilaires renouvelèrent leurs voeux de mariage.

A 6 h., un délicieux souper fut servi à plus de cent invités. Le maître de cérémonies était M. Léo Gervais, un gendre. Au nom des petits-enfants et arrière-petits-enfants, Maurice Lavoie lut une adresse, et Louise Trudel fit la lecture de nombreux télégrammes de félicitations et de voeux reçus des chefs de partis politiques du pays et d'amis qui ne purent se rendre pour l'occasion.

M. René Papineau, maire de Powerview, adressa quelques mots; puis M. le Curé fit de même et transmit à M. et Mme Lavoie une bénédiction spéciale qu'il avait demandé pour eux à Notre Saint-Père le Pape.

Après le souper, il y eut soirée dansante. Plusieurs parents et amis de Great Falls, Lac-du-Bonnet, Winnipeg, St-Boniface, etc., s'étaient rendus pour cette fête.

Ste-Agathe

Assemblée de la L.F.C.

Le mercredi 26 avril eut lieu une assemblée à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de la Ligue des Femmes Catholiques à Ste-Agathe. Un grand nombre de dames assistèrent d'abord à une messe recommandée par et pour elles, puis se rendirent à l'Institut Collégial pour l'assemblée. Après la prière de la Ligue dirigée par M. l'abbé A. Couture, curé, Mme Paul Aubry, présidente, souhaita la bienvenue aux dames présentes, fit quelques commentaires très appropriés et mentionna les activités que la Ligue avait réussies depuis un an. Elle suggéra aussi que l'exécutif soit changé en partie pour éviter un changement radical l'an prochain. Selon la constitution, une dame ne peut faire partie d'un comité que pour 2 ans.

Mme Albert Dorge, secrétaire, lut le procès-verbal de la dernière assemblée, qui fut adopté tel que lu, et demanda d'être remplacée dans son travail. Le rapport financier fut lu par Mme René Pilon, trésorière, puis eurent lieu les élections sous la présidence de Mme Emilien Fenez. Mme P. Aubry fut réélue présidente et Mme Lucien St-Vincent, 1ère vice-présidente. Mmes Donat Alarie et David Lemoine furent élues 2e et 3e vice-présidentes; Mme Léon Courcelles, élue secrétaire; Mme René Pilon, réélue trésorière.

Suivit une partie de cartes dont Mme Télesphore Dorge sortit victorieuse. Un prix d'entrée fut tiré et gagné par Mme Roger Brémault. Un bon goûter clôtura l'assemblée.

Soirée

La soirée tenue le samedi 29 avril dernier dans la salle de la Légion en l'honneur des anciens commissaires d'école fut un succès. M. Albert Brisson, président des vétérans, dit un mot de bienvenue à tous les assistants et céda sa place au maître de cérémonies, M. Elie Dorge, qui louangea le bon esprit de travail des vaillants commissaires qui se dévouèrent sans rétributions. Il présenta à chacun, comme témoignage de gratitude, un réveil-matin de voyage. Chacun des récipiendaires, à tour de rôle, eut un mot gentil d'appréciation et de remerciement envers les donateurs et les organisateurs de la soirée.

Tous s'amusèrent au son de la musique entraînante des frères Courcelles, de leur soeur, Rita, et de Mme Simone Dorge. Un bon goûter fut servi.

Visiteurs

M. et Mme Hubert Pinsonneault ont le bonheur d'avoir la visite de leur fille, Evelyne, de son mari, M. Gaétan Harvey, et des parents de ce dernier, M. et Mme Philippe Harvey, tous de la province de Québec.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme E. Soucy, patiente à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 16 avril.

M. et Mme James Shuttleworth et leur fille, Patsy, se sont rendus à Winnipeg où Patsy a subi des examens médicaux.

Mme Alice Pinette est allée à Winnipeg pour affaires et en a profité pour visiter sa soeur et ses filles à St-Boniface.

M. et Mme Guy Ramsay et leur fille, Gina, de Langruth, ainsi que Mme Noël Ramsay, ont passé la fin de semaine du 21 avril chez MM. et Mmes Albert Verhaeghe et Albert Férec et ont aussi rendu visite à M. et Mme E. Denis.

M. et Mme Antoine Leperre, de Waterhen, et M. et Mme Maurice Leperre ont passé la fin de semaine du 14 avril chez M. et Mme Eddy Sutherland, à Atikokan, Ont.

Mme E. Fleury a déménagé sa roulotte chez M. et Mme B. Labelle et travaillera au couvent de Ste-Rose-du-Lac.

Le mercredi soir 26 avril, une grand-messe fut célébrée par le directeur de la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Amélie, M. l'abbé A. Gervais, curé, à l'occasion de la fête de Notre-Dame du Bon Conseil. Après l'homélie donnée par M. le Curé, les membres de la Ligue s'approchèrent de la balustrade, portant chacune une chandelle qui fut allumée par le célébrant, et récitèrent l'acte de consécration. Mme Valérie Shuttleworth s'avança ensuite et, après avoir récité l'acte de consécration, fut reçue membre de la Ligue. Au cours de la procession durant l'offertoire, tous les membres vinrent offrir leurs chandelles. Mme Berthe Denis, présidente, et Mme Marie Pinette, présidente du comité de recrutement, offrirent le pain et le vin. Après la messe, toutes se rendirent à la salle de récréation du presbytère pour une bonne tasse de café.

La maison de M. et Mme A. Gagnon fut endommagée par la montée des eaux qui brisa la fondation. On dut placer de grands madriers sous la maison pour la supporter.

Le samedi 29 avril, vers 1 h. 30 p.m., la maison de M. et Mme John Brook, au sud du village, et son contenu furent détruits par les flammes malgré les efforts des gens de la localité qui se rendirent sur les lieux pour éteindre le feu. Des vêtements ou autres articles pour aider cette famille éprouvée seraient bien appréciés.

C'est une chose admirable comme Dieu unit à ses ministres et comme il veut en même temps qu'on s'en détache.
Bossuet

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et
Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
postez à:
Bureau des timbres pour missions,
Boite R-,
Chambre 304 - 272, rue Main,
Winnipeg, Man.

Haywood

Çà et là

Le dimanche 16 avril, M. André Boulet, MM. et Mmes Bernard et Elphège Boulet, de Guy et Donnelly, Alta, visitèrent la famille Philias Poirier. Ils revenaient de Mariapolis où ils avaient fêté le 60e anniversaire de mariage de M. et Mme Alphonse Boulet.

Durant la semaine du 2 avril, Mme André Lachapelle et deux de ses enfants, Lorraine et Raymond, visitaient les familles Philias Poirier et Jos. Lachapelle. Mme Lachapelle visita aussi ses frères et soeurs de Winnipeg.

MM. Roland Poirier et Albert Claude sont de retour chez eux après une semaine de traitements à l'hôpital de St-Claude.

Mme Jeanne Souque, MM. Auguste Fay, Omer Lévesque et Ernest Rouire sont patients à l'hôpital de St-Claude.

Le dimanche 30 avril, un bazar organisé par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, aidées des dames de la paroisse, eut lieu à la salle paroissiale. Les prix de la loterie furent gagnés comme suit: 1er prix, Mme Emma Beaudry, une caméra Polaroid; 2e, Mme Audrey Oliver, de Rathwell, un transistor; 3e, Mme Kenny, d'Elm Creek, un tapis. Un centre de table fut gagné par Mme Alcide Bourgeois, d'Elm Creek, et un joli coussin par Mme Jean Dheilly.

Il y eut aussi tirage de la loterie pour le Club de hockey. Les gagnants furent: M. Arthur Gautron, 1er prix; M. McIntyre, 2e prix; Mlle Claudette Perreault, de St-Boniface, 3e prix.

N.-D.-de-Lourdes

Voyage à l'Expo

Félicitations à Mlle Charlotte Deroche qui, par sa participation au concours Dominion-Expo '67, s'est mérité un voyage d'une semaine à l'Expo. Elle fera partie d'un groupe de 50 étudiants, venus de tous les coins du Canada, qui se rendront à l'Expo durant l'été.

On se souvient qu'en mai 1962, Radio-Canada décernait à Charlotte le prix d'un voyage par avion à Montréal pour elle et son père comme gagnante du Manitoba au concours Maman Fonfon.

Charlotte, âgée de 16 ans, est la fille de M. et Mme Robert Deroche et est étudiante en 11e année à l'Institut Collégial Notre-Dame. Bon voyage Charlotte!

L'homme aurait le vertige à voir dès sa jeunesse la somme des douleurs qu'il lui faudra subir. — Frédéric Plessis.



Mes sincères remerciements aux électeurs et électrices de la
Division Scolaire de La Montagne (No 28)
et particulièrement à ceux et celles de Notre-Dame-de-Lourdes, de Cardinal, de St-Lupicin et de St-Léon qui ont travaillé pour moi et qui ont appuyé ma candidature aux bureaux de vote lors des élections du 13 avril

Raynald LABOSSIÈRE

Avez-vous commandé vos cartes spéciales d'information au sujet de la Taxe de Ventes?

Le 1er juin prochain, vos consommateurs et clients vous demanderont quels sont les marchandises et services de votre maison d'affaires qui sont exempts ou taxables. Vous aurez besoin d'informations spéciales.

Des cartes spéciales, faciles à accrocher au mur, ont été préparées pour les diverses catégories d'affaires, dont la vôtre. ☐ Ces cartes donnent la liste des marchandises et services taxables selon votre genre d'affaires ou profession spécifique, et les règles et procédures à suivre. Ce service ne vous coûte rien.

Si vous dirigez une maison d'affaires et n'avez pas reçu la formule verte de commande pour obtenir vos cartes spéciales d'information, s'il vous plaît indiquez-le dans le carré ou les carrés appropriés à votre genre d'affaires sur la formule de commande ci-dessous et déposez-la à la poste.

POUR MAISONS D'AFFAIRES SEULEMENT

Au: Département de la Taxe de Ventes, Ministère du Trésorier Provincial, Edifices Législatifs, Winnipeg 1, Manitoba

Type de carte	Quantité requise	Type de carte	Quantité requise	Type de carte	Quantité requise
☐ Carte No 1 — Epiceries et autres magasins de nourriture	....	☐ Carte No 9 — Librairies, Magasins de papeterie, Vendeurs d'équipement de bureau et d'école, Kiosques de journaux, Magasins de tabac	....	☐ Carte No 18 — Etablissements de réparation et de remise à neuf	....
☐ Carte No 2 — Restaurants, Cafés, Drive-Ins, autres endroits où manger, Hôtels, Centres de villégiature, Maisons de pension, Pourvoyeurs	....	☐ Carte No 10 — Fleuristes, Pépinières, Magasins de graines, Jardiniers paysagistes	....	☐ Carte No 19 — Salons de barbier, de beauté, de cirage de chaussures	....
☐ Carte No 3 — Quincaillerie et Vendeurs d'appareils et d'équipement électriques et de plombage, Firmes de peinture et de plaques de métal, Magasins de fourniture de conciergerie, Magasins d'ameublement	....	☐ Carte No 11 — Photographes commerciaux et portraitistes, de cinéma, Firmes de développement de pellicules et Agences de matériel photographique	....	☐ Carte No 20 — Buanderies, Nettoyeurs à sec, Service de serviettes et de toiles	....
☐ Carte No 4 — Garages, Vendeurs d'automobiles, de pneus, Stations de service, Firmes de pièces d'automobile, Vendeurs de remorques, Firmes de voitures épaves	....	☐ Carte No 12 — Agences de vente de bateaux et moteurs, d'appareils marins, d'équipement de pêche, d'avions	....	☐ Carte No 21 — Entrepreneurs de pompes funèbres, Directeurs de funérailles et Vendeurs de stèles funéraires	....
☐ Carte No 5 — Vendeurs d'instruments de ferme, Elévateurs à grain, Vendeur de grain et de chaptel, Coopératives agricoles, Boutiques de petits animaux	....	☐ Carte No 13 — Articles de voyage, en cuir, Bijouteries, Instruments de musique, Phonographes, Disques, Réparations de montres, chaussures et bijouterie	....	☐ Carte No 22 — Pharmacies	....
☐ Carte No 6 — Magasins de violons d'Ingres, de cadeaux, de cartes de souhaits, d'articles de sports et de jouets, de matériel d'art et pour artistes	....	☐ Carte No 14 — Cours à bois, Matériel de construction et Vendeurs de produits de chauffage	....	☐ Carte No 23 — Docteurs, Hôpitaux, Maisons de matériel médical et hospitalier, Optométristes et Ophtalmologistes	....
☐ Carte No 7 — Magasins de variétés, Magasins généraux	....	☐ Carte No 15 — Magasins de seconde main, Magasins de produits sur gage, Marchands d'antiquités, Vendeurs à l'enchère	....	☐ Carte No 24 — Dentistes, Mécaniciens dentaires, Vendeurs de matériel dentaire	....
☐ Carte No 8 — Magasins de vêtements et de chaussures, de fourrure, et Marchands tailleurs	....	☐ Carte No 16 — Imrimeurs, Editeurs, Agences de publicité	....	☐ Carte No 30 — Manufacturiers	....
		☐ Carte No 17 — Institutions financières, ci-inclus Banques, Compagnies de Trust, Prêts et Financement, Agences immobilières et Courtiers	....	☐ Carte No 31 — Vendeurs en gros	....
				☐ Carte No 32 — Entreprises de transport	....
				☐ Carte No 40 — Entrepreneurs	....
				☐ Carte No 41 — Fermiers	....
				☐ Carte No 42 — Professionnels, Associations et Instituts professionnels, Services de comptabilité et de tenue des livres	....
				☐ Carte No 44 — Pêcheries commerciales	....

S'il vous plaît tapez à la machine ou écrivez clairement

NOM DE LA MAISON D'AFFAIRES ....

ADRESSE DE LA MAISON D'AFFAIRES ....

GENRE DE MAISON D'AFFAIRES ....



MANITOBA GOVERNMENT

Département de la Taxe de Ventes, Ministère du Trésor, Hon. E. Gurney Evans, trésorier provincial

L'influence du médecin ne s'exerce pas seulement sur l'imbécilité du malade; elle lui livre tout ce que la famille a de plus secret et de plus sacré.

Louis Veuillot

L'Organisme de survivance dit:

L'évacuation du Grand-Winnipeg peut être conseillée. Si vous avez des amis ou parents à la campagne, faites des arrangements pour qu'ils vous reçoivent en cas d'urgence.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

THE VILLAGE OF STE. ANNE

PUBLIC NOTICE

Public Notice is hereby given pursuant to the provisions of the Municipal Act, that By-law No. 7/67 of THE VILLAGE OF STE. ANNE which has been submitted to and read a first and second time by the Council of the said Village and which has been approved by Order No. 57/67 of the Municipal Board of Manitoba, will be submitted to a vote of the ratepayers of the said Village entitled to vote thereon, under the provisions of the Municipal Act, on Friday, the 26th day of May, 1967, between the hours of 9:00 a.m. and 8:00 p.m. Centray Daylight Saving Time, in the Municipal Hall of the said Village of Ste. Anne.

The object of the said By-law is to authorize the said Village to borrow the sum of $70,000.00 by the issue of sale of debentures for the purpose of constructing a skating rink within the said Village and the levying of an annual rate to cover the cost of maintenance and regulating thereof, pursuant to the provisions of Section 426 of the Municipal Act.

The said debentures shall be issued at the said Village and bear date the 15th day of June, 1967, and be payable annually during their currency with interest at the rate of (7%) seven per centum on the first day of December in each of the years 1968 to 1987 both inclusive, and that during the currency of the said debentures, the Village shall raise by a special rate on all the rateable property of the Village the sums required to be paid for principal and interest of the said debentures.

On the 25th day of May, 1967, at the hour of two o'clock in the afternoon, the Mayor will attend at the office of the Secretary-Treasurer of the said Village for the purpose, if requested to do so, of appointing in writing signed by him two persons to attend at the final summing up of the votes and one person to attend at the above polling place on behalf of persons desirous of promoting the passing of the said By-law and one person to attend at the polling place on behalf of the persons opposing the passing of the said By-law.

On Friday, the 26th day of May, 1967, at the hour of eight o'clock in the evening, the Secretary-Treasurer of the Village of Ste. Anne will attend at the Village Office of St. Anne to sum up the number of votes for and against By-law No. 7/67 of the Village of Ste. Anne.

A certified copy of said proposed By-law No. 7/67 of the Village of Ste. Anne is on file in the office of the Secretary-Treasurer of the Village of Ste. Anne, where same can be examined by those persons desirous of doing so.

DATED at THE VILLAGE OF STE. ANNE, in the Province of Manitoba, this 24th day of April, 1967.

THE VILLAGE OF STE. ANNE
per: Joseph Tougas (Mayor)
per: Arthur J. Fiola (Secretary-Treasurer)

Saint-Labre

Çà et là

Les paroissiens de St-Labre désirent remercier, par la voie du journal, M. Jean Gérardy, qui, durant 19 ans, s'est dévoué sans compter comme secrétaire et commissaire de l'école Grenier. Ce dernier vient d'être élu commissaire de la Division Rivière-Seine. M. Gérardy est père de huit enfants; son épouse (née Georgette Comeault) enseigne à l'école secondaire de Woodridge. Félicitations et bon succès à M. Jean Gérardy.

M. et Mme Claude Adam ont quitté la paroisse pour aller demeurer à Dauphin, Man. Tous leur souhaitent bon succès.

On demande parfois: Que devient le Club 4-H, est-il encore en marche? Certainement. Tous les jeudis soir, les membres du Club 4-H, au nombre de 12, se réunissent chez M. Jean Gérardy qui est en charge du club, aidé de M. Joachim Poiron. Cette année, le travail des membres consiste à travailler le bois. On souhaite à tous ces jeunes et à leur directeur un bon succès.

M. et Mme Lucien Poiron ont assisté au mariage de M. Pierre Grimard, célébré à St-Joseph le 15 avril. M. Grimard est le frère de Mme Poiron.

Les organisatrices des parties de cartes préparent la dernière soirée qui aura lieu au mois de mai. Merci à tous les amis qui sont venus encourager la paroisse lors de la dernière partie de cartes. Les recettes furent de $146.00. Félicitations aussi aux paroissiens pour leur coopération et espérons que ces belles réunions continueront dans la paroisse.

Une pluie légère ou une bruine venant après des jours secs produit sur la chaussée une mince couche d'huile qui a pour effet de former un dangereux lubrifiant entre les pneus et la chaussée. Aux premières gouttes, ralentissez et redoublez de prudence, recommande le Conseil canadien de la sécurité routière.

Chronique sportive

Stan Mikita a donné un bel exemple de ce que la volonté bien orientée peut faire!

par Jacques LEMOYNE

Si on nous avait dit, il y a deux ans, que Stan Mikita remporterait un jour le trophée Lady Byng remis au joueur le plus gentilhomme de la Ligue Nationale, tous ceux à qui on aurait raconté cette histoire auraient ri, et avec raison. Mikita était un joueur brutal qui n'hésitait pas à se servir de son bâton, non seulement pour marquer des buts, mais aussi pour amortir ses adversaires. Mais voilà que cette année, sa meilleure soit dit en passant, il remporte non seulement le trophée du premier compteur de la Ligue et celui du joueur le plus utile à son club, mais il se mérite en plus le trophée Lady Byng, et ceci n'a pas dû être facile. Mikita aime le jeu robuste et il a dû être tenté de donner quelques bons coups à ses adversaires durant tout l'hiver, mais il a su résister à la tentation. Il a même été provoqué plus souvent qu'à son tour et il a su ne pas riposter, et ceci n'est pas facile!

On me dira que Mikita a joué ainsi parce qu'il voulait empocher les $1,500.00 qui vont avec le trophée. C'est probable, mais qui pourrait résister pendant 70 joutes sans être doué d'une force de caractère vraiment remarquable? C'est un très bel effort qui vaut la peine d'être souligné, et l'honneur qui échoit n'est pas mince. Toe Blake a déjà accompli la même chose, le même exploit, mais progressivement. A ses débuts dans la Nationale, Blake était un joueur rude, mais il s'est assagi et il a finalement remporté ce trophée. Mikita, lui, a accompli son exploit d'un seul coup, à grand effort de volonté et de retenue. Saluons donc non seulement le joueur le plus utile à son club, mais un grand gentilhomme et un excellent joueur de hockey.

Pourquoi?

L'instructeur Punch Imlach aime plaisanter. Il sait aussi trouver les mots qui vont ennuyer l'adversaire et lui faire commettre des erreurs, et il sait surtout quoi dire à ses joueurs. Il est malheureux qu'il laisse souvent échapper des phrases inutiles comme celle qu'il disait l'autre jour à l'effet que ses joueurs avaient pratiqué toute la saison pour les séries éliminatoires. C'est injuste pour le spectateur qui paye de $4.00 à $6.00 pour un billet d'apprendre par la suite que le club qu'il était allé voir jouer ne tenait qu'une pratique, et que son but principal n'était pas de terminer au premier rang, mais bien de participer aux éliminatoires afin de pouvoir peut-être gagner la coupe Stanley. C'est une mauvaise façon de vendre le hockey aux Etats-Unis et un mauvais service à rendre à ce sport. Le système actuel des séries éliminatoires est mauvais en ce sens qu'un club qui avait 70 joutes pour prouver sa supériorité sur toutes les autres peut se faire éliminer en sept parties seulement.

Les vrais champions de la Nationale ce sont les Eperviers de Chicago et toutes les prouesses des Canadiens ou des Leafs ne devraient pas nous faire oublier que, durant tout l'hiver, ce sont les Hawks qui ont mené le bal, eux encore qui ont le mieux joué. Si on était sérieux, on changerait les règlements en donnant la coupe Stanley automatiquement au club qui aurait huit points de plus que les autres en tête, et on ne devrait admettre dans les éliminatoires que les clubs qui se sont classés à moins de sept points des champions. Il y aurait peut-être cinq clubs une saison, mais il y en aurait deux seulement plus souvent, et ce serait plus juste pour les amateurs de hockey et pour les joueurs qui ont joué du hockey durant 70 joutes, au lieu de se préparer à une série de sept joutes. Imlach a peut-être fait cette déclaration par dépit, mais elle est quand même malheureuse et n'est certainement pas de nature à aider le hockey à la veille de son expansion.

Les Jeux panaméricains

Le succès des Jeux Panaméricains qui auront lieu à Winnipeg au cours de l'été semble assuré. Les billets se vendent bien et il ne reste plus que la population locale à toucher, ce qui ne devrait pas être bien difficile avec toute la bonne publicité qui se fera autour de ces jeux d'ici les jours chauds. Si Winnipeg peut réussir les Jeux comme Montréal a fait un succès de son Expo '67, ce sera une grande année pour le Canada. Et il n'y a aucune raison pour que Winnipeg n'égale pas Montréal dans le domaine des réussites. Il est bien certain que la métropole du Canada jouit d'une réputation mondiale, mais cela n'empêchera pas les journaux du monde entier de parler de ce qui va se passer quand les athlètes des Amériques vont se faire face. La victoire des Américains ne fait pas de doute, mais la lutte pour les autres positions sera intéressante. Le Canada a de bons athlètes dans le domaine des jeux de piste et pelouse; nos nageuses sont formidables et nos gymnastes s'améliorent de plus en plus.

L'équipe de boxe du Canada sera peut-être faible, et c'est le Gouvernement fédéral qui devra porter l'odieux de nos défaites dans ce domaine. Le gouvernement, par l'entremise de son service de santé et d'aptitude physique a décidé, on le sait, de ne pas encourager la boxe amateur. Il y a des octrois pour tous les sports, mais pas pour celui-là. Les coeurs tendres et les ignares de ce Ministère, vivant de l'argent des payeurs de taxes qui se recrutent aussi parmi les boxeurs amateurs du pays, ont pris une décision qui nous livrera au ridicule de toute la population. C'est une belle génération d'efféminés qu'on veut probablement nous préparer, à moins que l'emphase que l'on place sur des sports aussi admirables que l'art de tuer à coups de pied, ne soit la nouvelle ligne que l'on veuille tracer à notre jeunesse. Quoi qu'il arrive, les Jeux vont fonctionner, même si nous serons faibles dans certaines disciplines.

Otterburne

Décès de Mme Robidoux

Le 13 avril est décédée à Otterburne Mme Marie Robidoux (née de L'Etoile), âgée de 77 ans.

Très nombreux furent ceux qui assistèrent aux prières dirigées par le R. P. Omer Robidoux, O.M.I., neveu et filleul de la défunte, au salon mortuaire Desjardins.

Le 16 avril, vers 3 h. p.m., la dépouille mortelle fut exposée en l'église d'Otterburne jusqu'à l'heure du service. Le R. P. Maurice Monette, C.S.V., curé, fit la levée du corps. Le R. P. O. Robidoux chanta la messe de Requiem, assisté des RR. PP. Charles et Adéodat Ruest, O.M.I., amis de la famille.

Les porteurs étaient MM. Orilus Robidoux, Wilfrid Rivard, Albert Robidoux, Bernard Cinq-Mars, Albert Carrière et Roger Robidoux. La quête fut faite par Mmes Antonio Roy et Joseph Lévesque.

Assistaient au choeur: les RR. PP. Arthur Carrière, O.M.I., Edouard Bérubé, C.S.V., et Chaput, O.M.I., ainsi que le R. F.F. Jean, C.S.V.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, la Rév. Sr Joseph-Edouard (Yvonne), des Petites Missionnaires de St-Joseph, de St-Paul l'Ermite, Qué., et la Rév. Sr Rose Robidoux, Soeur Grise, à l'école Assiniboia de Winnipeg; un fils, Léonard, et deux petits petits-fils d'Otterburne; deux soeurs, Mme Hilaire Robidoux (Victorine), d'Otterburne, et Mme Claudia Lemay, de Lowell, Mass.; deux frères, Ernest et Camille, de la province de Québec. Son époux, M. Edouard Robidoux, la précéda dans la tombe en 1960.

M. et Mme Orilus Robidoux sont venus de Minneapolis, Minnesota, pour les funérailles.

Remerciements

La famille Robidoux tient à exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par leur présence, offrandes de messes et de fleurs, services rendus, chant aux funérailles ou de quelque autre façon.

Fort Garry

Dames de Ste-Anne

Lors de l'assemblée annuelle des Dames de Ste-Anne eut lieu l'élection d'un nouvel exécutif qui comprend les membres suivants: présidente, Mme W. G. Jones; vice-présidentes, Mmes A. LaFlèche, J. P. Ceis et R. Lernout (fils); secrétaire, Mme E. Sinkwich; secrétaire-correspondante, Mme J. P. Downey; trésorière, Mme R. Verville; conseillères, Mmes E. S. Barker, A. Knight, M. Mayda, T. Ireton, D. Isaac, J. Rasmussen, G. Ruczak, E. Osborne et E. A. McDonald. Mgr Maurice Cournoyer demeure directeur.

— No 516 —

HORIZONTALEMENT

1—Très petite somme. — Allonge.
2—Rendre rauque.
3—Mesure chinoise. — Amenons vers nous. — Coup sur le tambour.
4—Louange. — Théâtre d'une lutte quelconque. — Adj. démons.
5—Greffe. — Sienne. — Adresses.
6—Qui n'a pas été réalisée.
7—Rapport à l'âne. — Unité de mesure.
8—Navire déchargé. — En vice. — Ensemble des descendants d'un peuple.
9—Colère. — Cou (plur). — Manche au tennis.
10—Sym. du sodium. — Genre de papilionacées. — D'un verbe gai.
11—Dignes de satan.
12—Fruit. — Etoffe de soie présentant une surface lisse et brillante.

VERTICALEMENT

1—Partie de l'aviron. — Ligne dont le premier mot est en retrait.
2—Produira des ions.
3—Equerre. — Vampire nocturne. — Tellement.
4—Adresse. — Fleuve d'Irlande. — Fatigué.
5—Sur lequel roule le train. — Jumelles. — Degré d'estime.
6—Fit apparaître l'irisation. — Suffrage.
7—Emplacement. — Mouvement des paupières.
8—Comm. des Pyrénées-Orientales. — Dans la rime. — Arr. d'Alençon.
9—Possessif. — Fils de Jacob. — Roue à gorge de poulie.
10—Terminaison. — Dressas avec arogance. — Saint.
11—Donner un quatrième labour à la ligne.
12—Divertissements. — Roi de Thèbes.

SOLUTION DU PROBLEME No 515

■ Horizontalement: 1. Babas — Parée; 2. Anal — TB — Nord; 3. Tin — Neuf — Nie; 4. Schistoïde; 5. Secteurs; 6. Os — Lé — Ri — Ma; 7. Rote — Ni — Soit; 8. Mue — Cone — Pli; 9. Ultramontain; 10. Lares — Halte; 11. Egas — Lu — Niée: 12. Rés — ase — Nés.

■ Verticalement: 1. Bat — Formuler; 2. Anis — Soulage: 3. Bancs — Tetras; 4. Al — Hèle — Rés; 5. Nice — Cas; 6. Test — Nom — La; 7. Bute — Ine — Us; 8. Four — Enh; 9. An — Iris — Tan; 10. Ronds — Opalin; 11. Erié — Militée; 12. Ede — Patinées.

Dunrea

Activités paroissiales

Malgré une bonne couche de neige tombée pendant les derniers jours, faisant la nique au supposé printemps, beaucoup de personnes se sont rendues à la salle paroissiale le dimanche soir 23 avril pour assister activement à la dernière partie de cartes de la saison par l'autre moitié de la paroisse. Elle était organisée spécialement par Mmes Joseph-S. Boulet, Gérard Boulet, Georges Cuveliers, Martial Lussier, Stéphane Maurice et quelques autres.

Pour le jeu de whist, 21 tables furent occupées et les vainqueurs furent: Mmes Frank Spurrill et D. Mailhot, MM. Ronald Lussier et Théodore Boulet.

Les favorisés du sort au bingo furent: Mmes Paul Toutant, Richard Rondeau, Henri Côté et André Gagnon, cette dernière de Baldur, MM. Henri Côté, Adrien Boulet, Richard Rondeau, Lionel Morin et Robert Nault. Et pour la carte toute remplie, M. Ronald Lussier remporta le $10.

Deux bouteilles d'eau de Cologne vendues par numéros échurent à MM. Gérard et Joseph-S. Boulet; une tasse et une soucoupe de fantaisie, sur billets de 1c à 50c, fit le bonheur de M. Lionel Morin, de Ninette.

M. Lucien Nault, bien que patient au sanatorium de Ninette, eut la générosité de donner un beau porte-monnaie qui fut vendu à l'enchère et remporté par M. Dan Cuveliers.

Un gros panier d'épiceries, tiré aux dés et chaudement contesté, échut finalement à M. Dan McGuire. A la loterie, la jeune Cécile Bisson, fille de M. Luc Bisson, fut favorisée du sort en gagnant une belle coutellerie en acier inoxydable.

Après tant d'énervements et d'activités, les appétits étaient pas mal aiguisés et tous avaient hâte de les satisfaire; mais le plus comique de l'affaire fut que les messieurs durent payer un écot pour avoir le plaisir de prendre le goûter en compagnie d'une personne du sexe opposé, possédant le numéro correspondant au leur. Ce qui causa un bon moment d'hilarité parmi l'assistance amusée.

Tous doivent de sincères félicitations aux principales organisatrices de cette partie de cartes, aux animateurs pour les cartes, le bingo, les dés, etc., etc., et des remerciements cordiaux à toutes les personnes qui sont venues y prendre part, surtout celles de Baldur, contribuant à un succès épatant.

Çà et là

Le dimanche après-midi 23 avril, M. l'abbé P. Morand, curé, était l'invité d'honneur à un autre service oecuménique ayant lieu à l'église anglicane de Ninette, auquel tous étaient conviés.

Le mercredi soir 26 avril était célébrée dans l'église paroissiale une messe avec cantiques en l'honneur de Notre-Dame du Bon Conseil, à la demande des dames de la Ligue des Femmes Catholiques. A l'issue de cette messe, Mme Marie Gamache fut reçue dans la Ligue.

Malades

Mme Armand Beauchemin a dû retourner à l'hôpital général St-Boniface, ainsi que M. Auguste Garand, qui dut subir une opération. Souhaits de courage et de retour à la santé.

Décès

Tous ont été péniblement surpris d'apprendre le décès d'un ancien paroissien, M. Arthur Gélinas, père de Mme Adrien Boulet, survenu à l'hôpital général St-Boniface le lundi 24 avril. MM. et Mmes Adrien, Joseph et Théodore Boulet se sont rendus là pour assister aux funérailles qui eurent lieu le jeudi 27 avril.

Mme Virginie Gagnon, de Hudson Bay, soeur de MM. Thomas et Aimé Boulet, est aussi décédée récemment. M. et Mme Thomas Boulet sont allés assister aux funérailles.

A toutes ces personnes dans le deuil, les paroissiens offrent l'expression de leurs plus sincères condoléances.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	91.4	91.2	91	91	90.6
C.W. No 3	88	87.6	87.4	87.4	87.2
Fourrage No 1	87.4	87.2	87	87	86.6
Fourrage No 2	84.4	84.2	84	84	83.6
Fourrage No 3	81.4	81.2	81	81	80.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	135.2	134.6	134.6	134	134.4
C.W. No 3 6 rangs	133.2	132.6	132.6	132	132.4
Fourrage No 1	124.6	124.2	124.2	123.6	123.6
Fourrage No 2	123.2	122.6	122.6	122.2	122.2
Fourrage No 3	120.2	119.6	119.6	119.2	119.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	139.6	135.6	134⅜	132⅞	133⅜
C.W. No 3	129.4	128.4	127⅛	125⅝	126⅝
C.W. 2 rej.	133.6	129.6	128⅜	126⅞	127⅜
C.W. No 4	114.6	113.6	112⅜	112⅞	113⅜
Ergot	108.6	107.6	106⅜	106⅞	107⅜
Sur voie net	135.6	133.6	132⅜	130⅞	131⅜

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mai	278⅞	277.4	276.2	275⅛	275
Juillet	274⅛	273.4	273.4	272⅝	273.2
Novembre	269	267.6	267.4	267⅛	268⅜
Janvier	267⅝	267	266⅝	265⅝	267⅝
AVOINE —					
Mai	91	90.6	90.4	90⅜	90.2
Juillet	90⅛	90	90.2	90.2	90⅜
Octobre	91⅞	91.6	91.6	91⅝	91⅝
Décembre	91	90.4	90.2	90.2	90⅜
ORGE —					
Mai	128.2	127⅝	127⅝	127⅛	127.2
Juillet	128⅛	127⅝	127⅝	127	127⅜
Octobre	129.4	128⅝	128.6	128⅜	129
Décembre	128⅛	127⅝	127⅜	127	127⅜
LIN —					
Mai	300⅞	300⅝	300.2	298⅜	299.6
Juillet	305.2	305.2	304⅞	303⅜	303.2
Octobre	311⅜	311⅜	311	309.4	309⅝
Décembre	308⅞	309⅛	308⅞	307⅝	307⅝
SEIGLE —					
Mai	134.6	133.6	132⅜	130⅞	131⅜
Juillet	134⅛	133	132	130.4	131.2
Octobre	136.4	135⅝	134.4	133	133⅞
Décembre	137.2	136.2	135⅛	133.6	134⅝

(Pour la semaine du 24 au 28 avril 1967)

AVIS

Avis est donné par les présentes que le lundi 15e jour de mai 1967, à 10 h. de l'avant-midi, au Palais de Justice de Portage-la-Prairie, Manitoba, la Commission des Utilités publiques tiendra la première séance d'enquête au sujet de la demande de la Inter-City Gas Utilities Ltd:

1. D'ordres qui auraient pour effet de grouper les communautés et les établissements de défense desservis par la Inter-City Gas Utilities Ltd en deux divisions, une Division Nord et une Division Centrale, et pour fixer les tarifs pour les communautés de la Division Centrale tels qu'exposés ci-dessous.
2. D'un ordre fixant des taux convenables et adéquats de dépréciation sur la propriété de la Inter-City Gas Utilities Ltd conformément à l'article 78(2) de la loi de la Commission des Utilités publiques.

A la première séance, ou séance d'ouverture, on prévoit que l'évidence appuyant la demande sera présentée par la Inter-City Gas Ltd, et que la Commission entendra aussi toute représentation préliminaire de toutes autres personnes intéressées et qu'ensuite la séance sera ajournée afin qu'on examine l'évidence, et qu'elle reprendra plus tard alors que d'autres évidences et d'autres représentations seront entendues.

Tarifs proposés

	Groupe A 1 - 250 clients dans une communauté	Groupe B 250 - 2,000 clients dans une communauté	Groupe C plus de 2,000 clients dans une communauté
Service général			
Premier 2 mpc par mois	$ 3.00	$ 3.00	$ 2.50
Prochains 3 mpc par mois	1.10 du mpc	1.00 du mpc	.90 du mpc
Prochains 5 mpc par mois	.90 du mpc	.80 du mpc	.70 du mpc
Plus de 10 mpc par mois	.85 du mpc	.75 du mpc	.65 du mpc
Frais minimum	3.00	3.00	2.50
Commercial			
Premier 2 mpc par mois			$ 2.50
Prochains 3 mpc par mois			.90 du mpc
Prochains 5 mpc par mois			.75 du mpc
Prochains 20 mpc par mois			.70 du mpc
Prochains 270 mpc par mois			.60 du mpc
Plus de 300 mpc par mois			.55 du mpc
Premiers 2 mpc par mois	$ 3.00	$ 3.00	
Prochains 3 mpc par mois	1.10	1.00	
Prochains 5 mpc par mois	.90	.80	
Prochains 190 mpc par mois	.85	.75	
Plus de 200 mpc par mois	.75	.70	
Frais minimum	$10.00	$10.00	$10.00

Classification communautaire courante
(Nombre de clients entre paranthèses)

MacGregor (125)	Steinbach (1104)	Portage (2476)
Miniota (87)	Neepawa (848)	St-Claude
Niverville (133)	Rivers (428)	(Groupe A
Grunthal, St-Pierre (221)	Hamiota (287)	commence
	Virden (329)	opération)
Ste-Anne (151)	Minnedosa (446)	

Daté ce 21e jour d'avril 1967.

Secrétaire,
La Commission des Utilités publiques,
Province du Manitoba.

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN that on Monday, the 15th day of May, 1967, at the hour of 10 o'clock in the forenoon, at the Court House in Portage la Prairie, Manitoba, The Public Utilities Board will hold the first or opening hearing with respect to the application of Inter-City Gas Utilities Ltd. for:

1. Orders which would have the effect of grouping the communities and defence establishments served by Inter-City Gas Utilities Ltd. into two divisions, a Northern Division and a Central Division, and fixing rates for the Central Division communities as hereinafter set forth.
2. An order fixing proper and adequate rates of depreciation of the property of Inter-City Gas Utilities Ltd. pursuant to section 78(2) of The Public Utilities Board Act.

At the first or opening hearing, it is contemplated that evidence in support of the application will be submitted by Inter-City Gas Utilities Ltd. and the Board will also hear any preliminary representations from any other interested persons, following which the hearing will be adjourned to examine the evidence, and be reconvened at a later date when further evidence and representations will be heard.

Proposed Rates

	A Group 1 - 250 customers in a community	B Group 250 - 2,000 customers in a community	C Group over 2,000 customers in a community
General Service			
First 2 mcf per month	$ 3.00	$ 3.00	$ 2.50
Next 3 mcf per motnh	1.10 per mcf	1.00 per mcf	.90 per mcf
Next 5 mcf per month	.90 per mcf	.80 per mcf	.70 per mcf
Over 10 mcf per month	.85 per mcf	.75 per mcf	.65 per mcf
Minimum monthly charge	3.00	3.00	2.50
Commercial			
First 2 mcf per month			$ 2.50
Next 3 mcf per month			.90 per mcf
Next 5 mcf per month			.75 per mcf
Next 20 mcf per month			.70 per mcf
Next 270 mcf per month			.60 per mcf
Over 300 mcf per month			.55 per mcf
First 2 mcf per month	$ 3.00	$ 3.00	
Next 4 mcf per month	1.10	1.00	
Next 5 mcf per month	.90	.80	
Next 190 mcf per month	.85	.75	
Over 200 mcf per month	.75	.70	
Minimum monthly charge	$10.00	$10.00	$10.00

Current Community Classification
(Number of customers in parenthesis)

MacGregor (125)	Steinbach (1104)	Portage (2476)
Miniota (87)	Neepawa (848)	St. Claude
Niverville (133)	Rivers (428)	(commencing
Grunthal, St. Pierre (221)	Hamiota (287)	operations —
	Virden (329)	A group)
Ste. Anne (151)	Minnedosa (446)	

DATED this 21st day of April, 1967.

Secretary,
The Public Utilities Board,
Province of Manitoba.

Nicole Laroche et Roland Vinet, couronnés roi et reine des étudiants de St-Pierre

ST-PIERRE-JOLYS — SS '67, semaine d'esprit d'école, se manifesta avec beaucoup d'entrain et de joie à l'Institut Collégial St-Pierre.

A 9 h. lundi matin, tous les élèves étaient réunis pour le déroulement du drapeau d'école en chantant "Debout et en avant". Cette journée était dédié à l'histoire que la classe de 11e année avait si bien préparée. De 1867 à 1967, on voyait le progrès dans le gouvernement canadien et la manière de vivre canadienne.

Mardi, c'était la journée de la science. Les élèves de 10e année nous ont mis à date sur la médecine, sur les atomes, et tous les développements scientifiques durant une centaine d'années.

En 12e année A, mercredi, la littérature canadienne nous parlait par ses différents auteurs — disons, Gabrielle Roy, de St-Boniface — et par ses poètes modernes renommés: Gilles Vigneault et Félix Leclerc.

La journée d'ensuite, les deux classes de 9e année nous ont fait jouir de leur habileté dans les arts. Les beaux paysages multicolores et les portraits abstraits mettaient beaucoup de joie et de gaieté dans la classe.

Mais vendredi, on rentrait en hésitant à la classe de 12e année B, puisque les bâtons, les balles et les fusils étaient partout. On regardait de tous les côtés, en haut et en bas, avant de faire un pas.

SS '67 fut une réussite; à peu près tous les étudiants s'entraidaient surtout à la dernière minute quand il fallait rester jusqu'à 8 h. ou 9 h. après souper.

Félicitations à tous pour le bon travail. Le dimanche 30 avril, nous avons invité tous les parents à venir voir le travail que leurs adolescents ont accompli pendant SS '67.

Vendredi, la classe de 11e année devait porter des vêtements ayant soit du rouge, du bleu ou du blanc.

Félicitations à la reine, Nicole Laroche, et au roi, Ronald Vinet, qui ont été couronnés pendant la semaine, et aussi à Diane Hébert et Fernand Robidoux, princesse et prince.

L.F.C.

Le 26 avril dernier, fête de Notre-Dame du Bon Conseil avait lieu à St-Pierre une autre réception officielle de quelques dames dans la Ligue des Femmes Catholiques. La cérémonie eut lieu à la messe du soir et douze dames devenaient membres. On compte maintenant 43 dames dans la Ligue qui est en marche depuis quelques mois seulement. Après la messe, les dames furent invitées au gymnase de l'école pour y prendre le café.

Les rencontres mensuelles deviennent de plus en plus intéressantes et les sujets discutés sont variés et bien importants à notre propre éducation. La boite aux questions est très populaire et la discussion s'anime vite, puisque chaque dame donne franchement son avis.

La prochaine rencontre aura lieu le 11 mai et toutes les dames (membres ou non) sont invitées à y assister.

Equipe de Foyers

Dimanche soir dernier, 30 avril, six couples de la paroisse faisant partie des Equipes de Foyers se rendaient à St-Norbert où une rencontre diocésaine était organisée.

Le programme de la soirée était des plus complets et fort intéressant. Un panel avec discussion très animée, des questions sur différentes difficultés ou avantages rencontrés dans les équipes furent très enrichissants pour chacun.

Le tout fut suivi d'un goûter qui permit en même temps la rencontre d'autres couples de plusieurs paroisses.

Cours de Préparation au Mariage

Le Cours de Préparation au Mariage vient de se terminer dans la paroisse. Onze couples y prirent part, quelques-uns venant de St-Malo et de Ste-Agathe.

Le cours qui débuta à la fin de janvier se donnait aux fiancés ou aux couples qui se fréquentent en vue du mariage.

Les conférenciers étaient pour la plupart des couples mariés du diocèse et quelques prêtres.

Le groupe de jeunes qui suivit le cours tient à remercier M. l'abbé René Touchette, notre vicaire, d'avoir bien voulu les aider à organiser ces cours. Sans son support et sa présence, les cours n'auraient pu avoir lieu.

Si l'on n'est pas tout à fait convaincu que ces cours sont nécessaires, il faut voir avec quel enthousiasme les jeunes qui les ont suivis peuvent nous en parler. C'est absolument indispensable pour commencer une vie heureuse dans le mariage.

Félicitations à ces jeunes et nous leur souhaitons tous ce bonheur qu'ils veulent bien se préparer.

Bourses d'étude, prêts d'honneur, prêts sans intérêt... pour nos jeunes

Le ministère de l'Instruction Publique du Manitoba vient de publier ses Règlements — Manitoba Regulation 27-67 — au sujet des bourses, prêts d'honneur et prix, offerts aux étudiants du Manitoba pour la prochaine année scolaire.

On peut se procurer cette brochure du "Student Aid Officer", Ministère de l'Instruction Publique, Edifice de l'Avenue Portage, 1181, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba.

Le but de ces bourses est: d'égaliser, entre les jeunes Manitobains, les chances d'éducation, secondaire ou supérieure; de permettre à des jeunes gens bien doués de se procurer les avantages d'une éducation qui réponde réellement à leurs talents et qui leur seraient refusés autrement; de récompenser le mérite.

Bourses offertes

Il y en a plusieurs. La brochure donne les explications nécessaires. Pour vous mettre l'eau à la bouche, voici celles qui répondent aux besoins du plus grand nombre:

1 — **Bourses d'études secondaires:** pour étudiants des 9e, 10e, 11e et 12e années. Le montant est de $100.00 à $400.00 (1966: $50.00 à $200.00).

2 — **Bourses universitaires:** pour étudiants des Universités du Manitoba, des Collèges de St-Boniface et St-Paul, et autres. Le montant est de $100.00 à $1,000.00. Il n'était que de $100.00 à $500.00, l'an dernier.

3 — **Bourses pour étudiants en pédagogie:** Ecole normale ou Faculté d'éducation, "A", "B", "C", "D". Elles varient de $100.00 à $600.00; $100.00 à $500.00; $100.00 à $300.00 et $1,000.00 à $2,500.00.

Il y a des formules de demande spéciales pour adolescents et jeunes gens d'origine métisse.

Prêts d'honneur

Prêts d'honneur — pour études en médecine, en art dentaire. Vraisemblablement de $100.00 à $1,000.00, selon les besoins.

S'adresser au bureau du Sous-ministre de la Santé, 212, Législative Building, Winnipeg 1, Manitoba.

Plusieurs jeunes ont bénéficié de ces bourses pour leurs études médicales aux Universités Laval et d'Ottawa.

Prêts sans intérêt

Système canadien de prêts aux étudiants (Canada Student Loans Plan).

Prêts sans intérêt pour étudiants d'université ou de cours équivalents. Le maximum est de $1,000.00 pour chaque année d'étude, de $5,000.00, si nécessaire, pour études plus poussées.

S'adresser au "Student Aid Officer", Ministère de l'Instruction Publique, Edifice de l'Avenue Portage, 1181, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba.

"Il faut faire en sorte que les hommes, selon leurs capacités, puissent accéder aux degrés supérieurs de l'instruction et arriver, dans la société, à des responsabilités aussi adaptés que possible à leurs talents et à leur compétence" — Jean XXIII, Pacem in Terris, Art. 13, fin.

"... il faut tendre à donner à ceux qui en sont capables la possibilité de poursuivre des études supérieures; et de telle façon que, dans la mesure du possible, ils occupent des fonctions, jouent un rôle et rendent des services dans la vie sociale qui correspondent soit à leurs aptitudes, soit à la compétence qu'ils auront acquise. Ainsi tout homme, comme les groupes sociaux de chaque peuple, pourront atteindre leur plein épanouissement culturel, conformément à leurs dons et à leurs traditions" — Gaudium et Spes, Art. 60, § 2.

Pour obtenir des renseignements plus précis, écrivez à: La Liberté et le Patriote, Boite 1001, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

St-Georges

L.F.C.

Le mercredi 26 avril, une messe fut célébrée à 9 h. a.m. à l'occasion de la fête de Notre-Dame du Bon Conseil, patronne de la Ligue des Femmes Catholiques.

A 8 h. p.m. eut lieu, à la salle paroissiale, une soirée récréative à laquelle prirent part environ 50 dames et demoiselles, plusieurs portant de longues robes et bonnets de l'ancien temps. Plusieurs de ces dames avaient visité les patients à l'hôpital de Pine Falls et fait, au cours de l'après-midi, leurs achats aux différents magasins. Toutes participèrent aux jeux, à la danse et aux chants. Les pièces présentées intéressèrent tout l'auditoire.

Pour clôturer la soirée, le goûter qui comprenait des fèves au lard, galettes et sucre à la crème fut servi à la chandelle. Toutes retournèrent chez elles enchantées de leur veillée.

Je sais que les dogmes que je viens d'enseigner de la vie mystique sont très véritables; mon âme les ressent, mon expérience en est le témoin; mais ce n'est point par là que je serai glorifié; mon espérance est la croix de Jésus-Christ, sa grâce et non pas mes oeuvres.

Bossuet

NOMINATION à FIDELITY TRUST



FRANK L. ERNST

M. J. S. McMahon, président du Conseil de "The Fidelity Trust Company", est heureux d'annoncer la nomination de M. Frank L. Ernst comme un directeur de la compagnie. M. Ernst, homme d'affaires bien connu à Winnipeg, est président de Ernst, Liddle and Wolfe Ltd., et directeur de plusieurs compagnies canadiennes.

Laurier

Concert

Une intéressante séance fut présentée le dimanche 30 avril par le Cercle dramatique local. Le programme débuta par un chant d'occasion exécuté par un choeur composé de Mmes Odile Barton, Thérèse Delaurier, Gertrude Desjardins, Cécile Duruisseau, Florence Vandenbosch et Lorraine Verley.

La pièce française, intituée "La Delaissée", fut bien rendue. Mme Thérèse Délaurier et M. André Saquet avaient les rôles principaux et furent bien soutenue par MM. Elie Duruisseau et Arthur Desjardins dans des rôles secondaires. La pièce anglaise "The Sisters McIntosh" fut aussi bien appréciée par l'assistance. Mmes Flurence Vandenbosch et Odile Barton remplirent à la perfection les rôles des deux vieilles soeurs Tizzie et Lulie, et M. Elie Duruisseau complétait les personnages dans le rôle du neveu.

Pantomine et chant terminaient une soirée des plus intéressantes.

M. Rémi Bouchard dirigea le tout et M. Jacques Péloquin présenta avec brio chaque numéro. Mmes André Saquet, Gertrude Desjardins et Cécile Duruisseau travaillèrent aussi bien fort et tous leur en sont reconnaissants.

Lorette

Correction

Lors de l'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, M. l'abbé H. Perron, et non M. l'abbé Deniset-Bernier, félicita le nouvel exécutif et remercia les membres sortant de charge.

Anniversaire de mariage

Les enfants de M. et Mme Georges Marcoux organisent un thé pour le 40e anniversaire de mariage de leurs parents, qui aura lieu le samedi 13 mai.

La messe d'action de grâces sera célébrée à 2 h. p.m. en l'église paroissiale par M. l'abbé A. St-Laurent, de Transcona, neveu des jubilaires. Il y aura lecture de la bénédiction de Sa Sainteté le Pape Paul VI, dédiée aux jubilaires.

Après la cérémonie religieuse, il y aura thé et réception chez Mme Jack Fulmore (Anita), fille des jubilaires. Tous les parents et amis de la paroisse et des paroisses environnantes sont invités à y prendre part.

Malades

MM. Ubald Désorcy et Eugène Gobeil sont patients à l'hôpital général St-Boniface.

Concert

Le comité du Club Anna-Maria, dont Mme B. Crewson est présidente, vous invite, ainsi que vos amis, à un concert de variétés qui aura lieu le dimanche 7 mai, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale de Lorette. Il y aura chants et pièces exécutés par les jeunes de Lorette. Ne manquez pas de venir passer une agréable soirée vous rendre compte des talents des jeunes.

St-Laurent

Mariage Coutu-Buors

Le samedi 18 avril, à 4 h. p.m., en l'église St. Paul the Apostle de Winnipeg, eut lieu le mariage de Mlle Vivian Buors, fille de M. et Mme Jules Buors, à M. Emile Coutu, fils de Mme Bertha Coutu.

La mariée était vêtue d'une longue robe blanche à longue traine et voile court. Elle portait un bouquet de roses rouges. La dame d'honneur, Mme Don Buors, belle-soeur de la mariée, et les demoiselles d'honneur, Mlles Shirley Oliver et Colette Calvez, portaient des robes identiques de couleur turquoise avec longue traine, coiffures de même nuance et bouquets de fleurs blanches et turquoises. Elles étaient accompagnées de MM. Don Buors, Roger Coutu et J. Buors.

Après la cérémonie religieuse, la famille se rendit au restaurant "Paddock" pour un délicieux repas.

Meilleurs voeux à ces jeunes mariés.

Décès de M. G. Coutu

M. Germain Coutu, de St-Laurent, est décédé dernièrement à l'âge de 52 ans.

La dépouille mortelle fut exposée le lundi soir 1er mai à la résidence du défunt jusqu'à l'heure du service qui fut célébré en l'église paroissiale le mardi à 10 h. 30 a.m. L'enterrement se fit dans le lot de famille du cimetière paroissial. La chapelle funéraire P. Coutu était en charge des arrangements.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils, Emile et Roger, de Winnipeg, Patrice et Robert, de St-Laurent; six filles, Mme D. Buors (Gisèle) et Rachelle, de Winnipeg, Ella, Joanne, Mmes Barbara Gay et Dawn Leah, de St-Laurent; une petite-fille; quatre frères, Roméo, de Toronto, Benedict et Raymond, de St-Laurent, et Maurice, de Calgary; quatre soeurs, Mme A. Mougin (Simone), de St-Laurent, Mme J. Repar (Olive), de Warren, Man., Mme F. Lavallée (Thérèse) et Mme M. Combot (Adrienne), de Winnipeg.

M. Coutu fut au service du chemin de fer Canadien National pendant de nombreuses années jusqu'à sa retraite, due à sa santé, en décembre 1966. Il était aussi propriétaire et directeur du magasin général Coutu de St-Laurent.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: M. Roméo Coutu, de Toronto, Ont., MM. D. Laroche et Camille Roy, de Winnipeg.

Remerciements

Mme Bertha Coutu et sa famille désirent remercier tous les parents et amis, ainsi que tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de M. G. Coutu. Un merci très sincère au R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, aux prêtres qui ont chanté et assisté comme diacre et sous-diacre, à M. François Gratton, qui dirigea la chorale, et aux enfants de choeur.



Pour grouper toutes les dames d'expression française du diocèse de Gravelbourg, la Fédération des Franco-Canadiennes a été fondée, le 31 janvier dernier, en présence des déléguées des paroisses et de Son Exc. Mgr Aimé Decosse. Cette Fédération continue le travail de la Fédération des Dames de Ste-Anne qui, dans la province de Québec, a pris le nom de Mouvement des Femmes Chrétiennes. Elle veut poursuivre, dans le même esprit de dévouement et de joie, le travail qu'ont accompli les valeureuses Dames de Ste-Anne pendant si longtemps dans le diocèse de Gravelbourg, en des circonstances parfois si pénibles. Dans l'esprit de Vatican II, rajeunies, ces Dames se proposent un enthousiaste programme de formation et d'action au plan humain, spirituel, éducationnel et social. Elles ne veulent rien autre chose que de donner aux communautés paroissiales "Une plénitude de vie religieuse, morale, charitable, sociale" (Paul VI, 17 juillet 1963).

La photo ci-dessus présente le nouvel Exécutif paroissial de la paroisse de Ferland, Sask., élu le 25 avril: assis, de gauche à droite, M. l'abbé Roger Ducharme, curé de Ferland, aumônier local et aumônier diocésain, Mme Aimé Fournier, nouvelle présidente paroissiale, Mme Edmond Tardif, secrétaire-trésorière; debout, Mme Paul Massé, 3e vice-présidente, Mme Aristide Fournier, présidente diocésaine qui a présidé à l'installation des nouvelles officières, Mme Jos. Couture, 1ère vice-présidente, et Mme Marcel Brisebois, 2e vice-présidente.

EN SASKATCHEWAN

Prince-Albert

Festival de la Chanson française

Le Festival de la Chanson française qui eut lieu le 16 avril à l'auditorium du Riverside Collegiate a été un grand succès, avec plus de 700 personnes présentes. La salle était décorée du thème du centenaire.

Le choeur de Carmel était représenté par un groupe de jeunes de langue anglaise qui exécutèrent "A la claire fontaine" et "L'oiseau dans le grand arbre". Les autres endroits représentés étaient: Debden, Spiritwood, St-Brieux, Victoire, North Battleford et Albertville.

Mlle Thérèse Florizon, de St-Denis, était la seule soliste pour la journée. Les jeunes Arthur et Jeanne d'Arc Laventure mimèrent le chant "Main dans la main". Un duo fut rendu par Lucille et Robert Dansereau, et deux autres chants par cinq jeunes filles de Prince-Albert, connues sous le nom de "Les Know Knots". La chorale Le Gerbier, comprenant 200 voix, exécuta "O ma belle aurore", "Marche en avant", etc. Les membres de cette chorale venaient de Domremy (Jeanne d'Arc), Bellevue (Les Coeurs Gais), l'Institut de Prince-Albert (St. Michael), l'Académie (Les Feux Follets) et le Collège Notre-Dame (Les Blés d'Or).

Le comité du festival se composait comme suit: président, M. l'abbé L. Ricard, du Collège Notre-Dame; secrétaire, Mme H. Leblanc; trésorière, Mme G. Pagé; vice-président et maitre de cérémonies, M. Denis Simonot; président des huissiers, M. G. Blain; publicité, Mme Joseph Jeanneau. Merci à ce comité, aux directrice et directeur, aux membres de la chorale, aux postes CFNS et CKBI, au journal "Herald" de Prince-Albert, ainsi qu'aux parents et amis qui ont assisté au festival.

La journée se termina par la "Cabane à sucre". Les jeunes et les moins jeunes ont dansé, chanté, mangé des chiens chauds et du bon sucre d'érable. Le roi et la reine de la Cabane à sucre, M. Ronald Derocher et Mlle Liliane Donahue, de Prince-Albert, furent couronnés. Les princesses et les princes étaient: de Debden, Olive Lalonde et Ivan Durette; de North Battleford, Doril Bandet et Claude Machabé; de St-Louis, Armande Couchet et Denis Vandal; de Duck Lake, Jeannine Courchêne et Michael Maier.

Félicitations aux jeunes et merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée une réussite.

Baptême

Le 16 avril: Rose-Anne-Juliette, fille de M. et Mme Isidore Gareau, née le 11 avril à l'hôpital Ste-Famille. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Gaudet, de Victoria, C.-B., oncle et tante de l'enfant, remplacés par M. et Mme Hubert Gareau, de Meath Park, autres oncle et tante. Cette enfant est le 37e petit-enfant de Mme Camille Gareau, de St-Isidore de Bellevue.

Le barrage Gardiner en Saskatchewan sera le plus important du Canada

ELBOW, Sask. — Il y a 99 ans déjà, l'explorateur-géologue Henry Hind, ayant parcouru le sud de la Saskatchewan et les vallées de la rivière Qu'Appelle, annonça à Ottawa que cette région était idéale pour y construire un barrage.

Le 21 juillet prochain, le premier ministre Pearson inaugurera le plus important réservoir du Canada, le barrage Gardiner.

Ce lac, en forme de T, contiendra suffisamment d'eau pour irriguer la région de 240 milles comprenant Toronto et sa banlieue, sur une profondeur de 52 pieds, mais le barrage Gardiner et son lac signifient beaucoup plus que de l'eau.

Le lac contient un immense potentiel d'électricité et d'irrigation, et ne peut qu'être extrêmement salutaire au développement de la Saskatchewan et des Prairies en général.

Ce barrage ne doit être qu'une partie de projets interprovinciaux de barrages et de diversions, destinés à garder une eau précieuse là où elle peut le mieux servir.

La construction du barrage a commencé en 1958, et le coût final en sera vraisemblablement de $200,000,000. Jusqu'ici, $125,000,000 ont déjà été dépensés.

Le lac a la forme très irrégulière d'un T dont la barre transversale va du nord-ouest au sud-est. Le jambage du T forme une longue courbe qui va d'abord vers le sud-ouest, puis vers l'ouest.

Le barrage Gardiner est situé à l'extrémité nord-ouest de la barre transversale. Au sud-ouest, le barrage plus petit de Qu'Appelle. Le site en a été choisi en 1947, mais il devait s'écouler 11 ans avant que les gouvernements fédéral et provincial signent un accord visant à en partager les frais à 75-25, le 25 juillet 1958.

Le mur du barrage Gardiner a 16,700 pieds de long, 210 pieds de haut et 5,300 pieds de large à la base.

Derrière le mur se trouve le lac Saskatchewan, dont la grève aura 475 milles de long. On est à aménager trois parcs provinciaux sur le site même du barrage.

Le lac Saskatchewan augmentera les réserves d'eau utilisable dans le sud de la Saskatchewan.

Besoin d'eau

Le ministre des Travaux publics, Wilf Gardiner, fils de feu James Garfield Gardiner, premier ministre de la Saskatchewan, dont le barrage porte le nom, a déclaré:

"Nous espérons que ce barrage ne sera qu'une partie des développements futurs, dans lesquels trois provinces sont intéressées. Nous pouvons désormais entrevoir le jour où nulle région de cette province ne sera handicapée par le manque d'eau".

Comme début, la Saskatchewan a demandé aux autres provinces des Prairies de se joindre à elle pour entreprendre, au coût de $5,000,000, une étude de la situation générale des eaux, dans les Prairies. L'Alberta a donné son accord, et le Manitoba réfléchit.

Le gouvernement de la Saskatchewan construit actuellement une installation de pouvoir hydraulique au barrage Gardiner et, en 1970, l'usine de Coteau Creek aura une capacité d'environ 400,000 chevaux-vapeur.

Le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan, Doug McFarlane, espère qu'environ 200,000 acres de terre seront irriguées dans le voisinage du lac, et que les bénéfices à long terme seront "assez fantastiques".

La province projette également de construire un canal de $25,000,000, qui fournira de l'eau pour la potasse, tout en irriguant les régions à l'est et au nord du lac Saskatchewan.

Le ministère des Ressources naturelles de la Saskatchewan s'occupe du centre récréatif qui doit être aménagé près du barrage. On doit y planter plus de 1,000,000 d'arbres et d'arbustes, et construire des débarcadères et des chalets.

Les problèmes concernant le contrôle de la pollution de l'eau ont été confiés à la commission des eaux de la Saskatchewan.

EXPO 67

Sur une autre île Ste-Hélène
On a construit des pavillons
En verre, en pierre et en ébène
Chacun flottant ses fanions

C'est appelé Terre des Hommes
On réunit le monde entier
Et on dit que ce sera comme
Le paradis terrestre entier

Les grands, les petits de la terre
Bienvenus du geste Royal
Iront certain, oui on l'espère
Voir cette Expo à Montréal

Marie Toble

Patron imprimé



Semaine Nationale de la J.E.M. à Léoville

LEOVILLE — Bravo! ... Nous les J.E.M. de l'école de Léoville, vivons une de ces semaines extraordinairement formidable!

Semaine durant laquelle tous ensemble, étudiants, professeurs, parents et aumôniers, nous nous donnons la main pour transformer notre équipe, notre école, notre famille, notre paroisse, le monde entier!

Nous réalisons en quatre étapes sensationnelles la montée dans l'amitié: a) Amitié dans l'équipe; b) Amitié dans l'école; c) Amitié dans la famille-paroisse; d) Amitié dans le monde entier par Expo 67.

Nous nous appliquons ainsi à mieux connaître notre équipe et les bienfaits de vivre en équipe. Nous faisons ensuite effort pour mieux apprécier notre école, le dévouement de la direction de nos grands amis, nos professeurs. Nous tâchons d'apporter davantage notre part à la vie de l'école. La troisième étape nous fait découvrir le milieu familial et l'amour dont nous sommes l'objet. Cette découverte nous fait mieux comprendre notre paroisse, cette grande famille dans laquelle chacun de nous a sa place.

La quatrième étape, par Expo 67, nous fait découvrir nos frères des autres pays. Nous élargissons ainsi notre horizon et prenons conscience que nous sommes des plus heureux de vivre dans le beau Canada, et que nous avons une attitude d'amitié, de charité fraternelle à développer envers nos frères moins fortunés que nous.

Nous avons pour la première fois la joie d'avoir la messe dans notre école! D'y participer plus effectivement par nos chants, offrandes, communion, etc.

Nous clôturons notre Semaine Nationale par un court programme durant lequel nous présentons à nos parents notre mouvement J.E.M. Puis ce fut l'entrée du gouverneur général de l'amitié et de Miss Expo, suivis des ambassadeurs de plusieurs pays. Nous servons ensuite à nos parents, pasteur et professeurs le goûter de l'amitié. A eux, à nos responsables locaux, à notre aumônier, ainsi qu'au groupe JEC de notre école, nous tenons à dire un grand merci.

A tous les J.E.M. nous nous joignons pour lancer à nouveau le cri: Accueille ... tes frères! ...

Les capitaines de la J.E.M., Léoville, Sask.

Coderre

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques tenait sa réunion annuelle le 12 avril chez Mme Thérèse Wilson. Après la prière, la lecture des minutes de la dernière assemblée et de la correspondance, l'on procéda à l'élection d'un nouvel exécutif qui donna les résultats suivants: présidente, Mme Eleanor Gaucher; 1ère, 2e et 3e vice-présidentes, Mmes Léona Arguin, Thérèse Wilson et Connie Lépine; secrétaire, Mme June Gaucher; trésorière, Mme Marilyn Gaucher. Aux comités permanents: presse, Mme Fernande Wilson, présidente; action sociale, Mme Marie Marceau; spirituel, Mme Jeannine Blanchard; recrutement, Mme Connie Lépine; radio et télévision, Mme Jean Corrobourg.

Cinq de ces dames, Mmes Irène Desnoyers, Paul Lépine, Willie Gaucher, Lionel et Emile Gaucher, se sont rendues à Laflèche pour le congrès annuel.

Çà et là

Les éliminatoires du concours oratoire du district de Moose Jaw ont eu lieu à l'école publique de Coderre le 14 avril. Les gagnants de dix différentes écoles se sont disputés le trophée qui fut finalement gagné par Harvey Marcil, élève de 6e année à l'école de Courval. Félicitations à Harvey et à ses parents.

Les dames de la paroisse se sont donné la main pour nettoyer l'église la semaine dernière. Malgré la mauvaise température, plusieurs dames étaient présentes.

Saint-Front

Çà et là

Mme Marie Vaillancourt et son fils, Lucien Dufault, qui passèrent l'hiver chez M. Joseph Dufault et chez M. et Mme E. Morin à Vermillion Bay, Ont., revinrent sur leur ferme, le 9 avril. Ils étaient accompagnés de M. Rosaire Dufault et de son ami de Winnipeg, ainsi que de Mme E. Morin, de Vermillion Bay. Ces derniers visitèrent leur nombreuse parenté et leurs anciens amis d'école.

Mme Andréa Quessy et ses enfants, ainsi que M. Laurence Sunderland, visitèrent, le 9 avril, M. et Mme Verle Tarasoff à Quill Lake.

M. et Mme Emile Fortin, de Périgord, rendirent visite, le 10 avril, à M. et Mme F.-Xavier Bouchard.

Mme Claudette Sunderland a récemment accompagné ses beaux-parents, M. et Mme John Sunderland, de Rose Valley, dans un voyage d'affaires à Saskatoon.

M. et Mme Laurent Plamondon conduisirent, le 11 avril, Gilbert Plamondon, Lorraine Syrenne, Alain et Denis Richard à un banquet à Quill Lake pour les membres du Club Midget de hockey. Pendant le banquet, M. et Mme Plamondon allèrent passer la veillée chez M. et Mme V. Tarasoff.

Laurence et Myriam Sunderland, ainsi que Mme Andréa Quessy, firent, le 12 avril, un voyage d'affaires à Saskatoon.

Félicitations pour prix reçu à M. Robert Welte lorsqu'il chanta au programme télévisé "Spotlight" ou "Talent" à Prince-Albert, la chanson "Je t'aime" qu'il composa lui-même.

M. et Mme Louis Proulx, de Moose Jaw, visitèrent, le 14 avril, M. et Mme P.-H. Proulx.

M. et Mme Roland Gatin, de Moose Jaw, ainsi que Mlle Marie Bouchard, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 14 avril chez MM. et Mmes F.-Xavier Bouchard et Emile Samson.

M. et Mme Xavier Gareau, de Bellevue, visitèrent, dernièrement, M. et Mme Emilien Moisan et leur famille.

M. et Mme Howard Schemenauer et leurs deux enfants, de Lac Lenore, visitèrent, le 15 avril, M. et Mme Paul Fortin.

M. et Mme Simon Coppens et leurs enfants, de Quill Lake, visitèrent, le dimanche 16 avril, M. et Mme P.-H. Proulx.

Eugène et Darryle Dubreuil, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 14 avril chez leurs parents, M. et Mme Paul Dubreuil.

M. Luc Montes, Mlles Lucie Montes, Bernadette et Rose Prévost et Christine Plamondon assistèrent, le 16 avril, au Festival de la Bonne Chanson tenu dans le Riverside Collegiate à Prince-Albert et s'amusèrent aussi à la "Cabane à sucre". Ils eurent le bonheur de rencontrer les Rév. Srs Marie-Rachèle et André-Marie, toutes deux de Saskatoon, ainsi que Mlles Louise Montes, de l'Institut Notre-Dame, Judy, Carmen et Estelle Plamondon, toutes trois de Prince-Albert, autrefois de St-Front.

Mme Roland St-Amand (née Gabrielle Moyen), de Prince George, C.-B., passa la semaine à visiter ses soeurs, Mmes Maurice Bussière et Georges Plamondon, et leurs familles, ainsi que sa mère, Mme Marie Moyen, de St-Front, et son frère, M. Henri Moyen, et sa famille, de Spalding.

M. et Mme Maurice Bussière eurent, le dimanche 23 avril, la visite de M. et Mme Ernest Parent, de Vonda, de M. Roméo Parent, de Prince George, C.-B., et de MM. et Mmes Gérard LeBlanc et Jean Courteau, de Zenon Park.

Mme Victoire Auriat est partie, la semaine dernière, visiter ses fils, Pierre et Edouard, et leurs familles à Edson, Alberta.

M. et Mme Albert Brotzel (Anne Proulx), de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 22 avril chez M. et Mme P.-H. Proulx.

M. et Mme Roland Bossé, de Périgord, visitèrent, le dimanche 23 avril, les familles F.-Xavier Bouchard et Oscar Messier.

MM. Henri et Xavier Bouchard, de Sprague, Man., arrivèrent le 22 avril afin de passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme F.-Xavier Bouchard.

Félicitations à Mlles Bernadette et Florette Plamondon, de St-Front, qui apparurent à la télévision de CKOS-CKSS, Yorkton. Elles faisaient partie d'un groupe de 34 élèves de l'école de Rose Valley, qui chantèrent plusieurs numéros sous la direction de M. Robert Welte, instituteur à l'école de Rose Valley.

MM. et Mmes André Strat et Jos. Basset, ainsi que Mlles Evelyn et Julie Quessy, visitèrent, le dimanche 23 avril, M. et Mme Verle Tarasoff et leur fils, Darren, à Quill Lake.

M. et Mme Laurent Plamondon et leurs enfants, Lyell et Ginelle, passèrent la journée du dimanche 23 avril, chez leurs gendre et fille, M. et Mme Arthur Plummer, de Saskatoon, et visitèrent aussi M. et Mme Henri Quessy, qui arrivaient de leur voyage chez leurs gendre et fille, M. et Mme James White, de Washington, D.C., E.-U.

St-Hubert

Dames d'Autel

La réunion mensuelle des Dames d'Autel eut lieu le 24 avril. Douze dames étaient présentes. Avant de commencer la réunion, les dames ont nettoyé et décoré la salle en préparation pour le concert de variétés qui eut lieu le 30 avril.

Les gagnants de la partie de cartes du mois de mars furent annoncés: dames, 1er prix, Mme Ann McCaw; consolation, Mme Ann Jorgensen; messieurs, 1er prix, M. P. McDougal; consolation, M. Wilfred Jordens.

Un comité fut nommé pour la décoration des tables, etc., pour le thé servi après la procession du St-Sacrement le 28 mai. Ce sont: Mmes Eileen Jeannot, Dianne et Patsy Dartige et Doreen Boutin.

Mmes M. Boutin et P. Jordens servirent le goûter.

Çà et là

Le 16 avril, plusieurs enfants et petits-enfants de M. Eugène Poncelet se réunirent chez M. et Mme Albert Poncelet pour célébrer le 88e anniversaire de naissance de leur père et grand-père.

Mme Emile Gatin a été quelques jours à Regina, dernièrement. Pendant son séjour, elle a visité le train du Centenaire.

Furent les visiteurs des dernières deux semaines: MM. et Mmes G. Brûlé et D. McCormick, de Regina; Mlles B. et M.-J. Brûlé et M. et Mme R. Gatin, de Moose Jaw; M. et Mme J. Dartige, d'Estherhazy.

Mme E. Beaujot est en ce moment à l'hôpital de Kipling pour traitements médicaux.

Félicitations à Mmes René Paquin et Alex. Boutin, toutes deux gagnantes d'un prix au bingo au profit de la paroisse St-Joseph de Whitewood.

La Chorale Thévenet

La Chorale Thévenet de Gravelbourg prépare de plus en plus intensément son fameux voyage à l'Expo où elle représentera cet été la Saskatchewan et fera connaître les talents artistiques de la communauté francophone de cette province.

Des octrois spéciaux permettent ce voyage culturel de la Chorale Thévenet. Mais aussi des dons de généreux donateurs. Nous avons déjà publié huit listes de noms. M. Raymond Girardin, président du Comité, envoie cette semaine la neuvième liste: Magasin Robinson (Robert Fillion, propriétaire), $10; Dr M. D. Byggdin, Moose Jaw, $35; Norman Allan, Neville, $10; Dames Auxiliaires de la Légion, $25; Soirée de la Chorale du Centenaire organisée par le R. P. Fernand Binette, O.M.I., du collège Mathieu, $240; Soeurs de la Sainte-Famille, $10; Filles de la Croix, Willow-Bunch, $50; Professeurs de "Lafleche Superintendency", $12; Fonds du Jubilé d'Or des Soeurs J.M., $20; Gilbert Rosset, St-Boniface, $10. Total: $422. Total à date: $4,994.34.

Déjà des centaines de personnes ont entendu cette fameuse Chorale dans la région de Gravelbourg. Le dimanche 14 mai, à 2 h. 30 p.m., les francophones de Regina et des environs auront à leur tour la chance d'entendre ces belles voix, à l'occasion du concert organisé par le Cercle local de l'ACFC dans la salle St-Jean-Baptiste de Regina, 2517, 25e Avenue. Tous au rendez-vous.

Chronique de CFRG

Respectant les convenances établies depuis longtemps à CFRG, respectant une éthique, en l'occurrence l'étiquette voulant que l'on présente une nouvelle recrue, nous vous présentons M. Jean-Marc Caron, de Québec, très vieille ville située sur le St-Laurent et capitale d'une province du même nom!

Jean-Marc Caron (Jean Mac Aron ou Macaron pour les intimes) n'est pas, en dépit de la consonnance de son nom, un Ecossais d'origine ou de fraîche date. Il n'est pas né écossais mais né à Québec de la plus pure extraction. Il est âgé de 20 ans. Il fit ses études primaires à Québec, et ses études classiques au Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Sorti du collège, il se lança dans la carrière théâtrale, fit donc du théâtre pendant deux ans et tint un rôle dans une série télévisée pour Radio-Canada, série intitulée "D'Iberville".

En Indien, il est drôlement photogénique. Un vrai Iroquois dans le genre de ceux qui firent boire "une tasse" au Récollet de l'histoire, celui qui aux premiers temps de la colonisation faisait de la propagande pour le Bon Dieu. En ce temps-là, on n'était guère féru de propagande ni de publicité ... il est vrai que la radio n'existait pas.

Se souvenant du destin de ce pauvre Récollet du Saut, Jean-Marc se décida de faire de la radio par précaution et aussi par goût. Il entreprit sa marche vers l'Ouest et arriva un beau matin à Gravelbourg en Saskatchewan. Gravelbourg est une petite bourgade située sur les bords de la rivière "La Vieille". Dans cette bourgade, se trouva un poste radiophonique pour l'accueillir et Jean-Marc, tout heureux de son voyage, vint se blottir dans les bras de CFRG. Notre nouvelle recrue est actuellement au sevrage. Jean-Marc s'abreuve au sein de la culture française et chaque soir, notre recrue, recru de radio et de fatigue, s'endort en rêvant aux lendemains qui chantent, à cette carrière pleine d'avenir que nous lui souhaitons de tout coeur.

M. M.

Ferland

Çà et là

Mlle Mireille Couture et son fiancé, M. Albert Shada, sont allés à Calgary pour y chercher Mme Shada, mère d'Albert, qui avait passé quelques jours de vacances en cet endroit.

Un grand nombre de paroissiens se sont rendus au Festival de la chanson française qui eut lieu au gymnase du collège Mathieu de Gravelbourg le 16 avril dernier. Un groupe de jeunes filles de la 5e à la 9e année et un groupe de jeunes garçons de la localité y prirent part. Ce dernier groupe comprenant André, Maurice et Gérald Chabot, Allain et Renault Couture, Rolland Gervais et Allain Fournier exécuta "Joyeux Vagabond" qui remporta un vrai succès. Ces jeunes garçons furent invités à prendre part au concert d'adultes qui eut lieu à Gravelbourg le soir du 17 avril. La chorale du Centenaire, dirigée par le R. P. Binette, O.M.I., et la Chorale Thévenet participaient aussi à ce concert.

Sont allés à Gravelbourg pour ce concert: MM. et Mmes Alfred Chabot, Joseph Couture, Léandre Chabot, Aimé Fournier et leurs enfants qui chantaient.

Mlle Claire Chabot a pris part aux finales du concours oratoire tenu à Gravelbourg et s'est mérité le trophée, $5.00 et un livre pour les 8e et 9e années. Félicitations Claire. C'est la deuxième année consécutive que Claire rapporte ce trophée. MM. et Mmes Médelger et Alfred Chabot, M. l'abbé R. Ducharme et M. et Mme Valmore Couture assistaient à ces finales et à la pièce "Bourgeois Gentil Homme", qui suivit et qui fut rendue par les élèves du couvent Thévenet.

Le mercredi 26 avril, M. et Mme Médelger Chabot assistèrent à l'ouverture officielle du nouvel hôpital de Ponteix et en profitèrent pour visiter Mme Céline Douville, mère de Mme Chabot.

Mme Pierre Larose passa la semaine du 23 avril chez ses gendre et fille, M. et Mme Rosaire Chabot.

M. et Mme Paul Jacquin et leurs enfants, de Chaplain, ont visité leurs parents, M. et Mme Hector Massé et leur famille, dernièrement.

M. Denis Brisebois, de Gravelbourg, a visité MM. et Mmes Médelger Chabot et Maurice Fournier, le dimanche 23 avril.

M. et Mme Paul Morin et leurs filles, Aline et Emilienne, sont allés visiter M. et Mme Marcel Lemire, à Coalhurst, Alta, en fin de semaine du 28 avril.

Mme Médelger Chabot et sa fille, Claire, ainsi que M. Léandre Chabot, se rendirent à Regina pour affaires, par avion.

Le dimanche 23 avril avait lieu une soirée organisée par Mmes Alfred et Robert Chabot à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur mère, Mme Aristide Fournier. Sont venus de l'extérieur pour la circonstance: le R. P. Albert Fournier, O.M.I., M. et Mme Raymond et leur famille, de Saskatoon. M. Raymond Fournier revenait justement de l'Est avec un nouvel avion.

Mmes Aristide Fournier et Alfred Chabot, ainsi que M. l'abbé Roger Ducharme, curé, ont assisté au congrès annuel de la Ligue des Femmes Catholiques tenu à Laflèche.

M. Robert Chabot, Mme Alfred Chabot et ses enfants, Jean et Rita, ainsi que Mme Valmore Couture, sont allés à Regina pour affaires, le jeudi 27 avril.

M. et Mme Fernand Bouvier et leur fils, Mario, ont visité M. Paul Morin, dernièrement.

Debden

Les paroissiens sont heureux de profiter encore cette année du dévouement du R. P. F. Vaillancourt, O.P., curé de Big River, qui dessert la paroisse en l'absence de M. l'abbé Ernest Labbé, curé, qui est en vacances chez sa parenté à Montréal et dans l'état du Maine.

Mme Henri Lajeunesse, ainsi que M. et Mme Roland Lajeunesse, ont fait un voyage à Saskatoon.

M. Wilfrid Parent est parti visiter ses soeurs et son frère à Cornwall, Ontario, et son fils, Léon, à Montréal.

M. André Ruel, de Port Alberni, C.-B., a passé quelques jours chez son frère, Philippe.

Mmes Wilfrid Boire et Paul Cardinal, de Port Alberni, C.-B., étant venues voir leur frère, M. Arile Larose, patient à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, se sont rendues à Debden.

Mme Gérard Fontaine, MM. Raoul Lajeunesse et Wilfrid Cyr sont de retour après un séjour à l'hôpital de Big River, et Mme Raymond Houde, de l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert. M. Emile Houde est à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

Ancien fédéral de Prince-Albert au concours de la chanson

Une chanson "Once in a Lifetime (Someone comes along)", composée par M. Pierre Jutras, autrefois directeur du pénitencier fédéral de Prince-Albert, sera au nombre des trente-deux choisies par Radio-Canada pour passer sur les ondes à 4 h. 03 de l'après-midi, heure centrale normale, les dimanches, en rapport avec le concours "CBC Song Market". La chanson de M. Jutras sera présentée le 4 juin prochain.

M. Jutras est maintenant directeur du pénitencier fédéral de Drumheller, Alta. Pendant ses années à Prince-Albert, il fut organiste et directeur de la chorale à l'église St-Marc. Il donna sans compter de son temps et de ses talents aux diverses organisations communautaires. Il fut aussi responsable de l'inauguration du concert annuel de Noël présenté par les prisonniers.

Ottawa et la francophonie

OTTAWA — Le parlement canadien a désigné deux députés canadiens-français pour le représenter les 17 et 18 mai prochains au Luxembourg à une réunion de parlementaires de plus de 20 pays francophones qui déterminera s'il y a lieu de fonder une association des parlementaires des pays francophones. Ces deux députés sont M. Gérard Pelletier (Libéral, Montréal-Hochelaga) et M. Roger Régimbal (Conservateur, Argenteuil-Deux-Montagnes).

Ce renseignement a été communiqué par M. Lucien Lamoureux, président de la Chambre des communes, qui a précisé qu'il a fait parvenir les noms de la représentation canadienne à la réunion de fondation d'une association parlementaire des pays francophones à M. Victor Bodeson, président de l'Assemblée nationale du Luxembourg.

M. Lamoureux a ajouté que la réunion établira d'abord s'il y a lieu de fonder une telle association et, le cas échéant, procédera aussitôt à l'élaboration des règlements de la future association.

Nouvel organisme

La réunion a été convoquée en janvier par le Luxembourg à la suite de pourparlers de caractère privé qui duraient depuis un an entre pays entièrement ou partiellement francophones, pourparlers qui avaient été suscités par la France.

D'autre part, le secrétaire d'Etat canadien aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré dans une causerie que la proposition d'Ottawa invitant des pays francophones à concourir à l'établissement d'un nouvel organisme international de caractère essentiellement privé "a reçu un accueil favorable".

Devant des étudiants étrangers en stage à l'Université d'Ottawa, M. Martin a déclaré: "Ce nouvel organisme international, je le conçois comme constituant le point de convergence des échanges culturels entre pays francophones, c'est-à-dire un instrument majeur de mise en oeuvre de la coopération culturelle sur le plan multilatéral entre pays pleinement autonomes et indépendants".

Il a ajouté que, dans l'esprit de la proposition canadienne, le futur organisme international qui représenterait les collectivités francophones de par le monde "s'appuiera sur des associations nationales de caractère indépendant les unes des autres et du gouvernement de leur pays, mais opérant en liaison avec ces gouvernements et avec leur appui".

Notant que la francophonie présente pour le Canada une ouverture sur le monde, M. Martin a souligné qu'il existe dans le monde près de 150 millions de francophones et plus de 25 pays où le français est soit langue nationale, soit langue officielle, soit une des langues d'usage.

"Cet ensemble de pays, a-t-il ajouté, y compris le Canada, participent ainsi d'une même culture, d'un certain humanisme et de certaines habitudes semblables de penser et d'agir."

"Le gouvernement canadien, a-t-il affirmé, est déterminé à donner, dans le domaine des relations internationales, pleine expression au caractère bilingue et biculturel de ce pays."

M. Martin a dit qu'il conçoit la francophonie comme "une vaste entreprise culturelle qui n'exclut pas les aspects économiques".

"Elle se doit, cependant, a-t-il ajouté, de ne pas déborder sur le domaine politique et de ne pas devenir l'objet de controverse d'ordre interne ou international."

Faisons-nous mieux connaître aux médecins spirituels de nos âmes afin qu'ils puissent mieux nous traiter. — Bourdaloue

Bellegarde

Va-et-vient

M. et Mme Louis Ries et leur famille, de Yorkton, sont en visite chez M. et Mme Henri Wilvers.

M. et Mme L. Schneider, de St. John, T.N.-O., visitaient M. et Mme Trefflé Roussel.

M. et Mme A. George, Mmes Lucien Garnier et Jean Perreaux ont passé une fin de semaine chez M. et Mme André Sylvestre, à St-Boniface.

M. Roger Sylvestre, d'Elie, Man., et M. Romuald Moissan, de St-Boniface, ont rendu visite à M. et Mme Félix Sylvestre.

M. l'abbé L. Savoie a assisté à l'installation de Mgr F. J. Klein à Calgary, Alta.

Mariage Vkoustoff-Moreau

Le samedi 22 avril avait lieu le mariage de Mlle Rosella Moreau, fille de M. et Mme Arthur Moreau, à M. Joseph Vkoustoff. La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle portait une toilette en satin blanc et une gerbe d'oeillets rouges.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Anne-Marie et Marielle Moreau, soeurs de la mariée, et Anne-Marie Hardy, accompagnées de MM. Roland et Marcel Moreau, cousins de la mariée, et Gérard Petit. Charles et Edouard Moreau, frères de la mariée, agissaient comme enfants de choeur. La petite bouquetière était Joanne Perreaux, et le petit page, Michel Moreau, portait les anneaux.

Un souper, suivi d'une soirée dansante, eut lieu à la salle paroissiale. Félicitations aux nouveaux époux.

Autres mariages

Le samedi 29 avril, à Regina, avait lieu le mariage de M. Marcel Garnier, fils de M. et Mme Lucien Garnier, à Mlle Barbara Wilson. Ce même samedi, à Esterhazy, était célébré le mariage de Mlle Lorraine Monin, fille de M. et Mme Georges Monin, à M. Stanley Toth.

LA CONFÉDÉRATION et L'A.C.F.C.

Comme chacun le sait, nous fêtons cette année le Centenaire de la Confédération Canadienne.

Comme on le sait aussi, la Confédération n'a pas servi les Canadiens français dans la mesure où les Pères de la Confédération l'avaient voulu.

La minorité anglophone du Québec est la seule dont la Confédération a permis le respect des droits. Pour eux, la province de Québec a reconnu le droit à l'école de langue anglaise, le droit à l'école confessionnelle d'être appuyée par les octrois de l'Etat, le droit de s'instruire et de s'épanouir selon les exigences de la culture et de la mentalité propres aux citoyens de langue anglaise.

Pendant ce temps, les groupes minoritaires français des provinces anglophones du Canada ont dû faire face aux pressions d'une majorité qui voulait les assimiler par tous les moyens, et notamment par la suppression ou l'interdiction du français comme langue d'enseignement, par l'imposition de la double taxe scolaire, etc ...

C'est pour faire face, en Saskatchewan, à ce grave danger de disparaître comme groupe ethnique, que les pères de famille canadiens-français ont créé l'A.C.F.C., en 1912.

On peut donc dire que l'A.C.F.C., sans être aucunement dirigée contre la Confédération Canadienne, a été organisée pour corriger les erreurs nées de, et après la Confédération, et après l'entrée de la Saskatchewan en son sein, envers le groupe francophone de notre province.

Voulons-nous véritablement être utiles à la Confédération Canadienne?

Voulons-nous aider la Confédération à survivre?

Aidons alors notre association à Vivre. C'est là, pour nous, le moyen le plus sûr d'aider le pays, en nous aidant nous-mêmes.

Conseils à la trésorière d'une organisation

Quelle que soit l'organisation, la trésorière est commise à la garde de ses fonds. Elle est responsable des recettes et dépenses en fonctions des ordres qu'elle reçoit de l'organisation, du conseil d'administration, du comité exécutif, financier ou budgétaire.

L'organisation doit décider si les factures seront payées par chèque ou en espèce et quel sera l'agent d'exécution. Elle doit également soit approuver le budget, soit autoriser le comité exécutif ou le conseil d'administration de le faire. Tout président d'un comité, un administrateur ou un membre sera tenu d'obtenir, avant d'effectuer toute dépense, l'autorisation du président du comité, ou du conseil d'administration.

Chaque organisation aura ses propres méthodes et règlements pour la gestion de ses finances, mais afin d'éviter des difficultés de départ, nous vous donnons ci-après, quelques conseils et indiquons quelques précautions à prendre susceptibles d'aider une trésorière nouvellement élue.

1) Dépensez seulement pour des articles inscrits au budget, ou approuvés par un administrateur. Au cas où une dépense supplémentaire surgirait, portez ce fait à la connaissance de l'administrateur qui décidera. Dans l'éventualité ou des fonds seraient approuvés pour un projet spécial, un service à rendre à un malade ou à une personne dans le besoin, par exemple, la trésorière doit insister pour que le directeur du projet procède à une vérification soigneuse des comptes. Gardez tous les reçus, ainsi que toutes les factures payées.

2) Conservez les fonds en lieu sûr. Ayez un fonds de caisse, et versez le reste dans un compte bancaire ou un compte courant postal. Adressez-vous au représentant local afin d'être au courant des avantages et désavantages, ainsi que des frais et des intérêts éventuels. Ne mélangez pas votre propre argent et celui de l'organisation. N'empruntez pas de l'argent ne fusse que pour un court laps de temps.

3) Délivrez un reçu à toute personne payant une facture, une cotisation, ou versant des fonds qui seront affectés à certaines dépenses. Indiquez toujours sur le reçu la raison du versement, datez-le et signez-le. Des fonds provenant d'une collecte ou de dons, ainsi que de toutes autres sources de revenus, doivent être indiqués sur un reçu.

4) Tout don, et en particulier, les dons importants, doit faire l'objet d'un reçu établi par l'un des administrateurs. Au cas où l'argent serait reçu par la trésorière elle-même, elle en accuse réception où elle en informe la présidente ou la secrétaire, lui adressant un reçu avec demande que celui-ci soit envoyé au donateur et qu'il en soit fait mention à la réunion suivante.

5) A la fin de chaque mois, livrez-vous à des calculs très simples. Additionnez toutes les sommes inscrites dans la colonne recette de votre livre de comptes. Additionnez tous vos reçus. Cela correspond-il? S'il n'en est rien, recherchez l'erreur. Additionnez toutes les sommes inscrites dans la colonne dépense de votre livre de comptes, ajoutez-y toutes les preuves s'y rapportant, talons de chèque bancaires, postaux, mandats-poste, vos reçus et factures payées. Est-ce que la somme totale correspond avec la somme inscrite dans la colonne dépense de votre livre de compte? ou de votre relevé bancaire (au cas où vous en auriez un). Classez tous ces documents.

Additionnez toutes les recettes en espèce et comparez le total avec celui de vos reçus et votre tiroir de caisse. Cela correspond-il? S'il n'en est rien, recherchez l'erreur.

6) Faites un rapport si celui-ci est demandé par l'administrateur. Aux réunions ordinaires les membres voudront, peut-être, écouter un rapport sur le solde en espèce et le relevé bancaire, ou celui du compte courant postal. Indiquez s'il y a eu des dons de faits, si on peut espérer des rentrés et exposez tous les problèmes qui pourraient se poser. Il est de bonne politique de présenter un rapport trimestriel à l'administrateur. Si l'organisation le demande, préparez un rapport annuel, et présentez-le après la vérification des comptes, au cours de la réunion générale annuelle.

7) A la fin de votre mandat de trésorière, remettez votre livre de caisse, vos reçus, dossiers, rapports et les fonds en espèce à la trésorière nouvellement nommée. L'ancienne et nouvelle trésorières peuvent alors compter les espèces remises et signer, toutes les deux, le bilan ou rapport.

Courrier de Louise

Q. — Permettez-moi, chère Louise, d'exprimer moi aussi, après vous, mon opinion à "Très fier d'être Français", sur le sujet qu'il vous soumet dans votre Courrier de la semaine dernière.

Je déplore, tout comme lui, et comme vous, l'aberration de certains parents issus de sang français, qui poussent le snobisme jusqu'à ne parler que l'anglais à leurs enfants à la maison. J'en connais qui se frappent la poitrine maintenant qu'ils voient leurs enfants, intelligents par ailleurs, classés dans un degré d'infériorité parmi leurs compagnons de classe, parce qu'ils ne parlent pas le français. Ces pauvres petits en souffrent déjà et en souffriront encore d'avantage à mesure qu'ils monteront de grades, et finalement se verront forcément relégués au "English French" parce qu'ils se butteront à la littérature et à la composition. Ce cours est sans doute mieux que rien, mais il est bien inférieur, on le sait, aux cours offerts par les Associations d'éducation et au cours "Français" du Manitoba. Ils n'auront jamais le développement de ceux qui auront suivi ces derniers. Leur éducation bilingue sera tronquée. Eux non plus ne se feront pas défaut de se signer: "Baker" pour Boulanger, "White" pour LeBlanc, "Baaklair" pour Boisclair, ainsi que ce dernier parait tout défiguré sur certaines boites de commestibles. A qui sera la faute? — **Patriote**

R. — Votre magnifique lettre se passe de commentaire, chère Patriote. Je ne peux qu'engager fortement les parents et les jeunes à la lire et à la relire avec toute leur attention et à comprendre que ce n'est pas seulement le patriotisme et la culture qui sont en jeu, quoi qu'ils soient ce qui compte le plus, mais aussi, leur avenir au simple point de vue situation et finance. Ce n'est pas pour rien que les plus importantes maisons d'affaires du Canada obligent leurs employés, surtout ceux qui figurent dans leur administration, à suivre des cours quotidiens de français. Notre pays traitera de plus en plus d'affaires avec les pays africains, anciennes colonies françaises, dont une des langues officielles est le français et il nous faudra des hommes et des femmes compétentes qui puissent communiquer convenablement avec eux. Je crois que, dans certains milieux, les nôtres commencent à réaliser que leur langue BIEN PARLEE est un gros atout dans leur jeu. Puisse leur nombre s'accroitre sans cesse.

☆ ☆ ☆

Q. — Vous répondez toujours avec poids et mesure aux différentes questions qui sont posées. Pourriez-vous me dire si les Indiens "Peaux Rouges" d'Amérique sont de la descendance de Cham? Il y a divergence d'opinions à ce sujet. Je vous serais très reconnaissante si vous pouviez me donner une mise au point. Merci. — **Amateur de la Bible.**

R. — Après vos remarques très flatteuses à mon égard que j'apprécie grandement, je dois avouer en toute humilité que je n'ai pu trouver le renseignement que vous me demandez. Peut-être qu'un lecteur ou une lectrice pourrait me le fournir et je serai très heureuse de le publier dès que reçu. J'ai toujours cru que la race de Cham était la race noire. Quant aux Indiens des deux Amériques, on nous assure qu'ils sont d'origine asiatique et qu'ils seraient venus sur ce continent, qui n'en est qu'un véritablement, par le détroit de Bering, il y a de très nombreux siècles. En effet, tant chez les nôtres que chez ceux du Mexique, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud, on retrouve les mêmes caractéristiques que chez les Orientaux, même après d'innombrables siècles. Certains même ressemblent beaucoup, tant par leurs traits que par leur stature, aux Esquimaux du grand nord.

LOUISE.



Des couvre-chaussures d'urgence sont parmi les nombreux usages auxquels on peut, avec imagination, faire servir les sacs vides. Ceux dont notre mannequin a protégé ses souliers sont les nouveaux sacs à bout carré qu'utilisent les boulangeries canadiennes. Faits de pellicule résistante, les sacs s'enfilent aisément et sont retenus en place à l'aide d'un élastique.

Courrier de Cousine Blanche

Trois mois donneront du lustre et de la "vie" à la chevelure la plus terne

Dans une revue française de la coiffure, je trouvais, l'autre jour, une expression qui m'a plu parce qu'elle décrit si bien la chevelure de certaines femmes, qui se font donner de temps à autre des ondulations indéfrisables, de fréquents shampooings et des mises en plis, mais dont les cheveux semblent toujours ternes. Cette expression si descriptive se traduit par "cheveux fatigués".

La question qui se pose est: Comment rendre leur "vie", leur "lustre" à ces cheveux fatigués? Que votre chevelure soit huileuse ou sèche, si elle est "fatiguée", vous pouvez en trois mois la rendre attrayante... pourvu que vous en preniez le soin voulu. Je ne dis pas que les cheveux gris retrouveront leur couleur primitive — mais j'affirme que la chevelure peut, en ce temps, retrouver son lustre d'autrefois.

Voici ce qu'il faut faire! Tout d'abord achetez-vous une très bonne brosse à cheveux et servez-vous en chaque jour pendant un nombre déterminé de minutes. Celles de mes lectrices dont les cheveux conservent mal l'ondulation, feront bien de faire le sacrifice de leur mise en pli pendant quelque temps, car les brossages énergiques pourraient fort bien avoir pour effet de la détruire. Cependant, permettez-moi de vous suggérer que vous pourriez fort bien profiter de cette période de soin à votre chevelure pour apprendre et pratiquer à faire vous-même la fixation de vos cheveux. Avec un peu de pratique, vous deviendrez aussi experte dans ce travail d'embellissement que vous l'êtes en maquillage.

Le point important, c'est d'atteindre la racine même de vos cheveux, dans le cuir chevelu, et d'y occasionner une stimulation nouvelle. C'est cette stimulation qui donne aux cheveux leur lustre, leur vie. Naturellement, il faut également que le cuir chevelu soit absolument propre et sain... et les brossages et shampooings auront pour effet de l'assainir. Maintenant il faut savoir comment se donner un brossage vraiment efficace — car il ne faut pas que le brossage soit fait à la diable. Voici comment procéder: Brossez l'arrière de votre tête depuis la naissance de la chevelure à la couronne, jusqu'à ce que vous ressentiez un picotement chaud dans le cuir chevelu. Divisez ensuite les cheveux de l'arrière de votre tête en petites tresses et brossez chaque tresse d'un mouvement ascendant. Brossez énergiquement ensuite la chevelure entière, de la racine à l'extrémité, en remontant les cheveux sur la tête. Cette méthode est beaucoup plus efficace que l'ancienne qui consiste à se pencher la tête en avant ou en arrière et en brossant les cheveux dans le sens de leur chute.

N'ayez pas peur de brosser les cheveux gras. Ne craignez pas non plus, de brosser une permanente. Les brossages donneront de la légèreté et de l'élasticité aux cheveux. Faites-moi demande de mon feuillet sur les soins de la chevelure. Je me ferai un plaisir de vous l'envoyer. Vous n'avez qu'à adresser vos lettres à Cousine Blanche, 887, Carleton, Chambly, Qué., et n'oubliez pas d'inclure un 10c pour le feuillet désiré.

COUSINE BLANCHE

JEUX PANAMÉRICAINS

C'est bientôt que la foule arrive
Chez nous en ce Manitoba
Près de la Rouge sur sa rive
Un univers s'installera

On nous le dit, on le répète
Jamais rien ne rassemblera
Pour voir cette épopée athlète
Une foule intense débordera

On y trouvera même un Prince
Suivi du peuple et de l'état
Profitez-en; que l'oeil se rince
De gloire qu'on n'oubliera pas

Mettez vos souliers du dimanche,
Portez vos habits de gala
Et du laurier portez la branche
Faisant grand notre Manitoba

Manie Tobie

Livre mettant à l'honneur quelque 300 Canadiennes

HAMILTON — Il y a une douzaine d'années, Jean Bannerman commença ses recherches pour la rédaction d'un livre traitant des Canadiennes reconnues pour leurs importantes réalisations, ou du moins pour l'accomplissement d'un travail intéressant au cours des 300 dernières années.

L'auteur de cet ouvrage intitulé "Leading Ladies, Canada, 1639-1967", dit que la récente publication du livre en l'année du centenaire n'est qu'une coïncidence.

Mme Bannerman, une ex-infirmière de Hamilton qui a joué un rôle actif dans les groupements féminins d'Ottawa durant 18 ans, est maintenant domiciliée à Montréal.

L'une des raisons qui l'ont incitée à écrire cet ouvrage vient du fait que les récits historiques, à son avis, ne font mention que d'un petit nombre de femmes, telles Madeleine de Verchères et Laura Secord, donnant l'impression qu'elles furent les seules personnalités féminines au Canada.

Dans son livre, elle relate la vie de quelque 300 Canadiennes, dont une centaine qui furent des pionnières dans un domaine quelconque. L'auteur cite notamment le Dr Mathild Barrie, qui, sous un déguisement masculin, avait exercé sa profession dans les années qui avaient précédé 1865, parce qu'à cette époque on n'acceptait pas encore les femmes médecins.

Billet du jeudi

Pegeen Guggenheim, l'art et trop d'argent

Pegeen Guggenheim, ou Madame Ralph Rumney, n'était pas une femme de lettres, mais elle touchait de près au monde des lettres, des arts, des multi-millionnaires américains.

Elle vient de mourir à Paris, à l'âge de 42 ans, et elle parait s'être suicidée dans le somptueux appartement qu'elle occupait dans l'Ile Saint-Louis.

Elle avait trop d'argent et n'avait jamais pu, comme disent ses compatriotes américains, s'habituer à la richesse: **could not stand prosperity.**

Elle était descendante directe de ce Meyer Guggenheim qui avait réalisé, dans une mine d'argent du Colorado, la fortune énorme qui est à l'origine des entreprises Guggenheim d'aujourd'hui, et de la fameuse fondation du nom.

Cela remonte à moins de cent ans.

En 1875, William H. Stevens et A. B. Woods découvrirent au flanc d'une montagne du Colorado une veine de plomb et d'argent mêlés, où la teneur du dernier métal était d'environ 40 pour cent.

Ce fut pour eux, et pour d'autres, les débuts d'une incroyable fortune.

Ainsi commença l'histoire fabuleuse de Leadsville, aujourd'hui une **ghost town** qui attire les touristes, dont on tira une valeur de $17 millions en lingots d'argent, en la seule année 1882.

• • •

Meyer Guggenheim était déjà un homme aux cheveux gris, quand il commença l'exploitation systématique de sa **Minnie Mine.**

Il en tira, pendant des années, la bagatelle de $100,000 par mois.

C'est un de ses descendants, John Simon Guggenheim, qui est à l'origine de la fondation qui porte son nom, laquelle accorde des bourses de voyage, d'études et de recherches aux jeunes qui promettent, dans le monde des lettres, des arts, des sciences.

Ces bourses sont accordées, non seulement aux étudiants américains, mais à un certain nombre de Canadiens et de citoyens de l'Amérique latine, du Mexique à l'Argentine.

La John Simon Guggenheim Memorial Foundation, qui a son siège à New-York, fut dotée de $3 millions en 1925, et elle possédait en 1957 (derniers chiffres en main), un actif global de $45,000,000.

Un an auparavant, en 1924, prenait corps la **Daniel and Florence Guggenheim Foundation,** qui avait pour objet le bien-être de l'humanité à travers le monde et qui, dotée au début de $1,185,000, vient en aide à des multiples oeuvres de charité.

D'autre part, Solomon R. Guggenheim, décédé en 1949 à l'âge de 88 ans, donna un million à la création du musée qui porte son nom, consacré à l'art du vingtième siècle, y compris ce qu'il y a de plus avancé dans le sens de l'abstraction et du non figuratif.

Autant de détails qui donnent idée du milieu et de l'atmosphère où grandit Pegeen Guggenheim, elle-même intéressée aux arts, morte au pied d'une fresque dont elle était l'auteur.

Elle avait épousé le peintre américain Ralph Rumney, qui l'avait quittée et avec laquelle il était en instance de divorce.

C'était là son second mariage, qui ne lui avait pas mieux réussi que le premier.

Madame Rumney, figure bien connue de Montparnasse, demeurait depuis longtemps à Paris, où sa vie fut aussi agitée que brillante, la richesse lui permettant toutes les fêtes, tous les abus, toutes les extravagances.

Elle avait tenté déjà de s'enlever la vie, mais elle s'était ratée chaque fois et ses proches n'auraient pas pris au sérieux son goût apparent du suicide.

Les journaux annoncent aujourd'hui sa mort, avec des précisions laissant peu de doute sur la nature du drame qui l'emporte.

On trouva son cadavre étendu sur le parquet de son appartement, entouré de bouteilles vides et de tubes de barbituriques.

Trop de loisirs et de liberté, trop d'argent.

L'Illettré

Satisfaction

Vous connaissez peut-être l'histoire des deux chatons qui se trouvèrent un jour devant un bol de lait qu'une dame économe avait jugé bon de ne pas remplir entièrement. Les petits chats, jumeaux, bien sûr! Et cependant chacun fit un raisonnement opposé à celui de l'autre. Le premier s'approcha du récipient et, après avoir examiné le contenu, s'exclama avec joie: "Oh! quelle chance, un bol de lait à moitié plein!". L'autre vint à son tour, jeta un regard méfiant et dit: "Oh! quel dommage — il est à moitié vide!".

Il faut avouer que nous ressemblons souvent à ces chatons. Il en est parmi nous qui acceptent avec joie peu de choses, se disant que c'est déjà très bien de pouvoir en disposer. Au contraire, d'autres gémissent et se plaignent à longueur de journée: le temps est mauvais, les gens sont désagréables, on manque d'argent... Oh, je sais bien que les nouvelles que nous trouvons quotidiennement dans les journaux semblent donner raison aux pessimistes. Crimes guerre, grèves, en plus des soucis de chaque jour, pèsent sur notre coeur et tendent à étouffer notre optimisme.

Un événement heureux nous arrive — nous n'en parlons pas beaucoup — parce que cela semble tout à fait normal. Dans un certain sens, c'est vrai — parce que nous avons besoin d'être heureux et que nous sommes créés pour cela.

Il nous serait plus salutaire de penser aux bons côtés de l'existence et nous en réjouir davantage. Nous en retirerions une grande satisfaction, car au fond, le destin nous apporte plus de bonnes choses que de mauvaises.

Il y a autour de nous beaucoup de braves gens, plus qu'on ne pense. Les gens désagréables sont souvent des personnes qui souffrent beaucoup. Il arrive aussi, très souvent, que les autres soient envers nous comme nous sommes nous-mêmes à leur endroit; en fait une sorte de reflet de notre propre attitude.

Apprendre à être satisfait de ce que l'on a et de ceux qui nous entourent, à apprécier toutes les bonnes choses, les heureux moments qui nous sont dispensés, est une recette simple et merveilleuse pour conserver cet enthousiasme. Cela ne signifie nullement qu'il faille se résigner à une condition médiocre, que ce soit sur le plan matériel ou moral. Je veux simplement dire que considérer le mauvais côté des choses nous empêche d'être heureux et d'avancer dans la vie. C'est se condamner à dépérir moralement d'abord, physiquement ensuite.

S'appliquer à chercher en toutes choses l'aspect lumineux, positif, c'est faire de ce que l'on possède un tremplin pour sauter plus haut. Etre satisfait de ce que l'on a, est un grand trésor.

Georges Lévesque

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Se reposer est un art. Peu de personnes connaissent très bien cet art. Pour la plupart, se reposer c'est aller bavarder avec un ami ou amie, c'est faire une station au café, une partie de sport. Ceci s'appelle de la dérivation mentale, de la distraction, mais ce n'est pas du repos. Pour bien se reposer, il faut s'étendre soit sur une chaise longue, soit sur un lit, soit encore dans un bon fauteuil. Etre seul, dans une pièce peu éclairée. Faire en sorte de n'être dérangé par personne. Tous les muscles sont relâchés. Par répercussion, une détente se produira dans le cerveau et dans le subconscient. Mais ceci ne suffit pas encore. La respiration sera profonde, régulière, car il y a une relation étroite entre la respiration et les émotions. Enfin, les yeux clos pour ne pas être distrait, car il importe de n'avoir dans l'esprit que la seule pensée de calme. Ainsi pratiqué, le repos permet à l'organisme, à toute la personnalité, de récupérer ses forces, de recharger ses accumulateurs d'énergie et de reprendre le travail plus allègrement, avec un rendement meilleur.

✦ ❊ ✦

— Docteur, grâce à vous, je suis guéri de ma surdité. Dites-moi combien je vous dois?

— Trois cents dollars.

— Combien dites-vous? Quatre cents dollars?

— Oui, quatre cents dollars.

✦ ❊ ✦

Pour enlever une tache de beurre sur des tissus légers (voile, mousseline), une poudre absorbante placée au-dessus et au-dessous de la tache et légèrement chauffée au fer suffit.

✦ ❊ ✦

Un tapis en polyphane antidérapant placé sous la chaise haute du bébé facilitera le nettoyage après les repas. Vos planchers seront ainsi à l'abri des taches d'aliment et vous n'aurez qu'à laver le tapis sous le robinet.

✦ ❊ ✦

Ne jetez pas le pain rassis. Mouillez-le avec de l'eau froide et faites-le cuire trois ou quatre minutes au four chauffé à 400 degrés. Il reprendra le goût du pain frais.

✦ ❊ ✦

Papotages de femmes:

— C'est fou comme Henriette et Jacqueline Martin se ressemblent!

— Oui, surtout Henriette.

✦ ❊ ✦

La cire en pâte s'applique mieux sur l'auto si vous vous servez d'un chiffon humide.

✦ ❊ ✦

Rien n'est en soi ni bon ni mauvais. Tout dépend de ce qu'on en pense.

Shakespeare

✦ ❊ ✦

Avec une pincée de sel, vous pouvez nettoyer l'intérieur de votre théière.

✦ ❊ ✦

— Jojo, à ton âge, je n'avais jamais menti.

— Ah oui? A quel âge t'as commencé, maman?

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Le mystère des trois chênes

par

René d'AGUY

NUMERO 8

est épouvantablement obstiné et totalement indifférent à l'opinion l'autrui. Il vit en solitaire pour des raisons qui lui sont personnelles, mais il en souffre. Il ne l'avouera jamais: il ne méprise rien tant que la pitié envers soi-même.

Anne soupira d'un air rêveur:

— J'ai l'impression qu'il a éprouvé un grand désappointement, ou plutôt un grand chagrin; il a fui le monde, mais il ne peut s'empêcher de le regretter parfois.

— C'est bien ce que je pense moi-même. Eh bien, je voudrais que vous me permettiez de vous dire une chose. Ne m'en veuillez pas. Je pourrais être votre mère, et Selwyn est un ami très cher. Il faut que vous le sachiez: Depuis cinq ans qu'il est ici, Selwyn n'avait jamais adressé la parole à une jeune fille, et il vous a introduite dans sa maison, il vous rend visite, il se promène avec vous! Vous comprenez forcément ce que cela signifie?

Anne secoua la tête sans répondre. Dans son cerveau, les pensées couraient en déroute et les mots se dérobaient. Mrs. Strott continua posément:

— Je ne trahis aucun secret en vous disant que vous avez deviné le motif de son exil volontaire: Selwyn a éprouvé de grandes déceptions avec sa femme. Elle est morte il y a deux ans, mais elle l'avait quitté bien avant. Il a beaucoup souffert, parce qu'il prend la vie très au sérieux. Il n'admet pas qu'on traite à la légère les lois morales et les sentiments.

"Et, aujourd'hui, vous tenez une grande place dans sa vie. C'est pourquoi j'ai pris mon courage à deux mains, pour vous avertir qu'il est fort différent des jeunes gens que vous avez sans doute rencontrés jusqu'à présent; s'il s'intéresse à vous, ce n'est pas un simple jeu. Voilà ce qu'une vieille femme, qui n'a aucun droit de se mêler de vos affaires, a cru pouvoir vous dire, parce que nous aimons beaucoup Selwyn, et qu'il a eu déjà plus que son compte de souffrances imméritées.

Anne avait peur de lever la tête: elle n'aurait osé regarder en face cette vieille dame, qui lui donnait une telle leçon, car elle avait conscience d'être bien plus coupable encore que Mrs. Strott ne pouvait le supposer. Elle resta silencieuse, la gorge serrée, puis se força à promettre:

— Il ne lui arrivera aucun mal par ma faute; je vous ai fort bien comprise, et je vous remercie de m'avoir parlé avec cette franchise.

• • •

Assise à sa fenêtre, ce même soir, Anne s'interrogeait en vain: "Que vais-je faire, à présent?". Les yeux perdus sur le bois sombre où s'estompait la toiture des Trois-Chênes, elle songeait à son aventure. Pouvait-elle se douter, quand elle accepta de tenter l'enquête, que ce qu'elle considérait alors comme une chasse amusante aux secrets d'un vieux misanthrope ladre et dur, prendrait une telle tournure? Celui qu'elle espérait tromper n'était ni vieux, ni ladre, et il l'aimait. Elle voulait se persuader que c'était un grand malheur, qui entravait sa carrière en faisant naître de regrettables scrupules dans son coeur, mais elle n'y parvint pas. Elle-même se sentait étrangement attirée vers Selwyn. Elle souhaitait le revoir le lendemain, puis lui rendre visite. Et elle savait aussi ce qu'elle désirait faire, avec cette enquête et avec Newton Abbey: lui confirmer qu'il n'y avait rien à attendre de cet espionnage et qu'en tous cas elle ne le poursuivrait pas. Elle pourrait alors regarder Selwyn en face, la conscience claire. Elle lui avouerait pourquoi elle était venue, mais elle lui annoncerait aussi que ce rôle d'espionne lui répugnait et qu'elle se méprisait de l'avoir accepté. Et il lui pardonnerait.

"Et s'il ne me pardonne pas? S'il ne peut oublier toutes les petites ruses et tous les mensonges, petits ou grands? S'il me repousse? Ah! quelle misérable petite folle j'ai été. Comment ai-je cru que je parviendrais à étouffer ma conscience et à être réellement sans coeur? Pourquoi ne puis-je pas faire comme tant d'autres? Je suis sur le point d'abandonner mille livres par an, simplement parce que je suis amoureuse. Nous nous croyons modernes et nous rions de nos grands-mères, mais lorsque l'amour nous appelle, nous renonçons à tout pour le suivre."

Elle se coucha sans avoir pris de décision. Elle désirait revoir Selwyn, et oublier auprès de lui tout ce qui la faisait souffrir.

"Je suis lâche, affreusement lâche. J'ai peur de confesser la vérité. Au lieu de faire la seule chose vraiment digne, je me prépare à démissionner de mon poste, puis à passer le reste de mes jours à prier pour que Selwyn n'apprenne jamais la vérité sur moi."

Le sommeil vint enfin, pénible et troublé, et elle se réveilla plus d'une fois, le visage baigné de larmes.

CHAPITRE IV

Le matin suivant, Anne prit la résolution de laisser aller les choses sans intervenir dans leur orientation. En certaines occasions, l'âge mûr consent à se laisser guider par les principes ou par l'expérience et à suivre le droit chemin en dépit des circonstances, mais la jeunesse comprend rarement que douleur et joie n'ont qu'une durée limitée; elle trouve bien difficile de s'engager dans la voie resserrée du devoir. Et Anne, qui rencontrait l'amour pour la première fois, était terrifiée à la seule pensée de lui faire courir un danger. Pour elle, avouer son mensonge, c'était s'aliéner à jamais l'affection de Selwyn ... Perdre sa situation au "Courier", en revanche, ne l'inquiétait plus guère, à présent qu'elle en avait accepté le risque...

Elle avait commencé par écrire à son patron une lettre assez sèche, car Anne Wyland ne peut laisser sans réponse ce qu'elle considère comme un manque d'égards. Et, quand il l'avait reçue, après le premier mouvement de colère, celui-ci avait souri en murmurant entre ses dents: "La petite est nerveuse, mieux vaut la laisser se calmer avant de la relancer!". Il n'avait pas l'intention de permettre à qui que ce soit de discuter ses ordres, mais il ne désirait rien brusquer.

Ayant donc décidé de se confier à la Providence "puisque c'est elle qui m'a conduite dans cette impasse, c'est à elle de m'en sortir", Anne s'installa chaque jour dans la forêt avec un bloc de croquis pour attendre Selwyn. Son jeune esprit féminin, riche de plus de méandres que vous n'en découvririez dans le bois le plus inextricable, se persuadait sans peine que, lorsqu'elle se dirigeait vers les "Trois-Chênes", la Providence, et non sa volonté, lui montrait le chemin.

La Providence aussi, sans doute, amenait régulièrement, à cinq heures un quart, l'écrivain et ses deux bergers à côté de la jeune fille, qui cessait bientôt de dessiner, en déclarant qu'elle ne pouvait travailler quand on lui parlait". Selwyn en déduisait qu'elle préférait parler que travailler. Il s'allongeait sur l'herbe et entamait de passionnantes conversations, dans lesquelles il oubliait toute méfiance et se livrait sans détour.

Anne, alors, oubliait son dessein de percer les secrets de l'écrivain-misanthrope, pour ne s'intéresser qu'à l'homme, dont le mariage avait été une catastrophe, mais qui semblait bien ne pas accepter de passer le reste de sa vie en solitaire aigri. Rapidement, sa première impression s'était modifiée: Elle comprenait que si, sur certains points, Manners n'acceptait aucune concession, cette intransigeance, fondée sur de solides principes, prouvait une rare noblesse. Cette nature simple et droite ne tolérait aucun compromis, et se refusait à la moindre indulgence envers soi.

— Je ne puis admettre que le mal et le bien soient des valeurs relatives et je n'ai aucune estime pour les gens qui tentent de nous en convaincre. De nos jours, on se moque de l'homme qui monte sur le bûcher pour sa foi; on oublie que, sans courage, l'homme n'est pas un être complet, et qui perd le courage a tout perdu.

Mais, après s'être échauffé à défendre cette théorie qui constituait visiblement le fondement de sa philosophie, il se calmait aisément et, dans ses moments de détente, Anne se sentait très fortement attirée vers lui, car il dévoilait ses sentiments chevaleresques et une tendresse étonnante. Le voir émietter du pain pour nourrir les oiseaux après avoir vitupéré les temps modernes et souhaité la mort de ceux qui partageaient pas sa manière de comprendre la morale, le peignait sous son véritable aspect. Et, dans le coeur de la jeune fille croissait le regret de sa lâcheté: pourquoi ne pouvait-elle pas trouver le courage de lui avouer le but de la mission qu'on lui avait confiée, et qu'elle refusait désormais d'accomplir?

• • •

Le cinquième soir, toutefois, elle l'attendit en vain. Comme d'habitude, en le quittant la veille elle lui avait dit: "A demain, à la place accoutumée... si j'y arrive sans incident". Aussi décida-t-elle, après quelques minutes, d'aller lui rendre visite.

"Peut-être est-il malade, ou bien a-t-il eu un accident... Je me suis bien foulé la cheville, moi!"

Elle tira la sonnette et au bout de quelques instants perçut le pas de la servante traînant ses pantoufles le long du sentier. Puis la porte s'ouvrit et Nanie annonça:

— J'allais justement vous prévenir que M. Manners ne viendrait pas... Il est tombé sur la pelouse en jouant avec les chiens et s'est fait mal au bras.

La jeune fille se hâta de rejoindre Selwyn. Elle pénétra en coup de vent dans le bureau, l'empêcha de se lever du divan sur lequel il était allongé et, s'approchant de lui, dit pleine de sollicitude:

— J'espère que vous ne souffrez pas trop... Quand je ne vous ai pas vu arriver, j'ai cru pouvoir vous rendre visite, craignant, je ne sais pourquoi, un accident... et mon intuition ne m'a pas trompée, hélas!

Il répondit gaiement:

— Ce n'est pas bien grave, et cela me vaut le plaisir de vous voir chez moi. C'est gentil d'être venue... Anne.

Il s'était risqué, avec une légère hésitation qui précisait l'intention, à l'appeler par son prénom. Elle sourit, tandis qu'il gardait dans les siennes la menotte qu'elle lui avait tendue. L'avenir attendait; bien des choses pouvaient découler des mots qu'elle hésitait à prononcer. Elle se laissa emporter par son désir et annonça:

— Eh bien, Selwyn... comme je vous ai obéi quand ma cheville était tordue, vous m'obéirez maintenant que votre bras vous refuse ses services. C'est moi qui vais vous soigner. D'abord, laquelle de toutes ces pipes préférez-vous?

Il se mit à rire et répondit:

— J'accepte votre aide, surtout si vous êtes capable de bourrer une pipe. Savez-vous que c'est un art? Si vous consentez à essayer d'y parvenir, le pot à tabac et ma meilleure vieille pipe sont sur la table à côté de la machine à écrire. Je vous regarderai faire, mais je m'abstiendrai de commentaires sarcastiques si vous ne réussissez pas du premier coup.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 5

A LOUER — Boul. Provencher. Appartement: 2 chambres à coucher. 3 étage. Près autobus et école. Entièrement privé. Libre: 1er mai. **Signaler: 233-1323.** 3-458-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Entrée privée. Près de toutes commodités. Libre pour le mois de mai. **Signaler: 233-7438.** 4-475-5C.

A LOUER — Magasin avec logement, dans quartier résidentiel. Disponible: 1er mai. **Signaler: CHapel 7-9279.** 4-472-T.F.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Grande chambre meublée avec cuisinette: poêle et réfrigérateur, lingerie fournie. Dans maison tranquille. Pour 2 étudiants ou jeunes travailleurs. Libre. **Signaler: 233-2027.** 5-505-5C.

A LOUER — 450, rue Louis Riel. Grande chambre meublée au sous-sol. Pour une personne. Entrée et salle de bain privées. Libre: 15 mai. **Appeler après 6 h., CEdar 3-1985.** 5-500-7C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublé. Poêle et réfrigérateur. Possession immédiate. Près autobus. **Signaler: 233-4744.** 5-498-6C.

A LOUER — St-Boniface. Maison: 8 pièces. **Pour renseignements, s'adresser à 160, rue Berry.** 5-496-5C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée pour jeune homme. Libre: 1er juin. **Signaler: GLobe 2-4825.** 5-493-6C.

A LOUER — Rue De la Morénie. Pour 1er juin. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Stationnement. **Signaler: 233-5796.** 5-489-5C.

A LOUER — Norwood, 90, rue Bristol. Maison. **Signaler: CEdar 3-1307.** 5-486-6C.

A LOUER — Duplex moderne à logis contigus: 3 chambres à coucher et salle de bain au 1er. Soubassement complet. Complètement privé. Bail annuel. Près autobus et centre d'achats. $130 par mois. **S'adresser à 206, Berkshire Bay, St-Boniface. Téléphone: 247-9172.** 5-484-T.F.

ON DEMANDE A LOUER
A St-Boniface — Maison ou duplex: 2 ou 3 chambres à coucher. En bon état. Pour jeune couple. Pour 1er juin. **Appeler: 452-0276 après 6 h.** 4-468-7C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

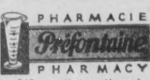
Pas de cheveux gris...
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jemieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

FLOWERLAND
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
Spécialité: Fleurs pour mariages
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire

PHARMACIE


PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces complètement meublé. **Signaler: 233-1685.** 5-482-5C.

LOGEMENT POUR L'EXPO '67 — A louer, roulotte pouvant loger 6 personnes. Roulotte complètement meublée: eau chaude et froide, toilette et douche, nécessaire de cuisine, etc. $25.00 par jour, ou $100.00 par semaine. Située à environ 10 minutes de l'Expo.
De plus, situées à environ 30 minutes de l'Expo, 2 chambres au prix officiel de $8.00 pour la 1ère personne et $2.00 par personne additionnelle, par chambre. (Chambres pour 3 personne) **S'adresser à Mme Guy Chartrand, 789, Ouimet, .CP. 219, Terrebonne, Québec,** 4-466-5C.

A VENDRE — St-Norbert: 3 lots bien situés. **Signaler: 452-0327.** 5-499-8C.

A VENDRE — Norwood. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Grand soubassement. Beau lot. Près église, école et autobus. **Signaler entre 5 h. et 10 h. du soir: 256-1719.** 5-494-T.F.

A VENDRE — Sans agent, St-Boniface, près hôpital. Maison à revenu mensuel de $125. Prix total: $8,000. **Pour informations, appeler 247-6384.** 5-488-T.F.

A VENDRE — St-Vital. Maison: stuc, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Près écoles privée et publique. **Signaler: CEdar 3-2253.** 5-485-7C.

A VENDRE
Maison **de campagne,** située sur lac St-Malo. Lot: 150' x 200'. Maison: 24' x 38', construite il y a 2 ans. Soubassement à grandeur. 2 chambres à coucher. Grande cuisine avec armoires, salle de bain moderne, eau chaude et froide, vivoir avec grande fenêtre. Système automatique de chauffage: air chaud, huile. Près grande route hiver et été. Au bas prix de $8,500. **S'adresser à Ovila Gosselin, C.P. 46, St-Malo, téléphone 347-5219.** 5-483-6C.

A VENDRE — Section de terrain dans la municipalité d'Ocher River, environ à 5 milles de Ste-Rose. Culture mixte. 375 acres cultivées, bons bâtiments. Terrain paysagé. Près bons chemins. Ferme en très bonne condition. **S'adresser à Laurent Maguet, Ste-Rose-du-Lac, Man. Téléphone: 311-R2.** 4-467-6C.

A VENDRE — St-Vital, 112, rue Ellesmere. Maison: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage avec portes pliantes. Comptant requis: $2,900. Prix réduit: $12,900. Vente privée. **Téléphoner: 233-5507.** 3-455-5C.

A VENDRE — St-Boniface, près église et école Sts-Martyrs et autobus. Bungalow style "ranch": 4 grandes pièces avec beaucoup de commodités supplémentaires. Garage assorti. Lot clôturé, patio. 7 ans. **Appeler propriétaire le soir à 256-8631.** 2-435-T.F

A VENDRE — Lorette. Grand lot: 100' x 396'. **Près du village. Signaler: 233-3172.** 1-421-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison: 5 pièces, toute neuve. 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Armoires finies acajou. Tuyauterie pour salle de bain au soubassement. **$15,500. Signaler: 253-0264.** 49-384-T.F.

A VENDRE
315 acres — 265 cultivées à 2½ du village. Route toute saison. Bons bâtiments, 7 graineries, eau en quantité. **Rosaire Prescott, St-Lazare, Man.** 5-495-6P.

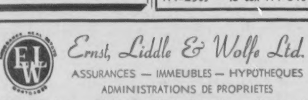
PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou
Nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphone:
774-2505 — le soir 774-6461



A VENDRE
Norwood — Place Raymond. Près Holy Cross et Précieux-Sang. Maison moderne: 7 pièces, grande cuisine, nombreuses armoires, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain et toilette. Chauffage: eau chaude, gaz. Garage. Pas d'agents. **Appeler propriétaire à CHapel 7-2394.** 5-491-T.F.

ON DEMANDE
Surintendant pour diriger les travaux de construction sur chantier hors de la ville. Position avantageuse. Salaire négocié. Programme intensif d'entraînement des jeunes à l'école technique du Manitoba. **Pour plus d'information, s'adresser à Boîte 490, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 5-490-6C.

ON DEMANDE
Commis-sténo pour petit bureau d'une maison de commerce à St-Boniface. Bonnes dactylographie et sténographie essentielles. Expérience dans la tenue des livres préférée. Semaine de 5 jours. **Appeler Empire Soap: 942-5123 pour rendez-vous.** 5-487-6C.

ON DEMANDE — Jeune fille sérieuse ou veuve, pour aider une mère dans l'entretien de maison. Exemption de préparation des repas et de gros travaux de ménage. Chambre et salle de bain privées. Téléviseur. Bonne rémunération. Résidence moderne avec toutes facilités, au centre de St-Boniface. Cette personne devra être honnête, fiable et disponible pour le 15 mai. On demande des références. **Signaler: 233-7405.** 5-492-5C.

ON DEMANDE
Instituteur (trice) pour l'école St-Maurice de Fort Garry. Les demandes peuvent être adressées **au Secrétaire de la Commission scolaire, 1026, avenue Manahan, Winnipeg 19, Man.** 5-497-7C.

ON DEMANDE
Instituteur (trice) qualifié, pour écoles élémentaire et secondaire (Math. et Histoire), de Willow-Bunch, no 4910, Sask. Salaire selon l'échelle. **Pour renseignement, écrire à J. Philippon, Willow-Bunch, Sask.** 2-445-6P.

ON DEMANDE
3 instituteurs (trices) qualifiés pour l'école élémentaire Consolidée Dandurand no 2064 de Haywood. Salaire selon l'échelle. **Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Jean Dheilly, Haywood, Man.** 4-476-7C.

ON DEMANDE
Instituteur (trice) qualifié, bilingue, pour école consolidée de Dunrea, no 147, pour enseigner les grades 5 et 6. Année commençant le 1er septembre 1967. Salaire selon l'échelle. **Pour renseignements, écrire à Mme C. Rondeau, Dunrea, Man.** 1-417-T.F.

Vendeur demandé
Vendeur bilingue avec auto, expérience, bonnes références, actif, pour représenter à temps partiel ou à plein temps, maison progressive de Montréal dans la vente de calendriers, articles et cadeaux publicitaires. Références exigées, généreuse commission à l'homme voulu, territoires ouverts. **Ecrire détails complets au journal "La Liberté et le Patriote", Boîte 451, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.**

A VENDRE
NORWOOD
Rue LaRivière. Près rue Des Meurons. Bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Grand lot. Prix: $8,800. Termes faciles.
RUE BERTRAND
Duplex: 4 et 4 avec salles de bain individuelles. Près hôpital. $1,500 comptant. Balance facile.
ISLE-DE-CHENES
Ferme: 400 acres toutes en culture. Maison moderne: 9 pièces. Etable: 116' x 32'. Eau courante. Prix réduit. Raison de vente: santé.
ST-VITAL
Boul. Sunset. Maison: 1½ étage, 2 plomberies. Tuiles sur plancher du soubassement. Garage attenant. Grand lot, piscine pour enfants. Prix bien raisonnable.
ISLE-DE-CHENES
Grand lot de coin pour construire maison. Près église. Prix raisonnable.
ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Stuc. Garage. Prix réduit à $9,500, avec $3,500 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
1-429-T.F.

Fairhaven REALTY
232, angle Sherbrook et Broadway Winnipeg
Agents d'immeubles — assurances emprunts hypothécaires maisons N.H.A. selon vos spécifications
Achetons, vendons, échangeons
Service rapide et courtois
Communiquez avec notre représentant français
Ronald Lachance
Téléphone:
Bureau: 774-2483 - Rés.: 475-1773

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251 avenue Dussault
St-Boniface

ON DEMANDE
Instituteurs (trices) bilingues, qualifiés pour le District consolidé de St-Léon, no 1425, à St-Léon, Manitoba, pour enseigner les grades 1 et 2, 3 et 4. Salaire selon l'échelle. **Pour plus de renseignements, appeler Edmond Roch, secrétaire. Téléphone: Bureau 304-22, résidence 322-6.** 4-481-5C.

L'hypertension, l'arthrite et l'asthme soulagés sans l'aide de drogues.
Ecrire à: Casier postal 333, Emerson, Man.

A. J. DESAULNIERS REALTY
407, rue De la Morénie
St-Boniface
A VENDRE
Village de Ste-Anne, Man. — Bonne maison: 2 étages avec 1 acre de terrain. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Eau chaude et froide. Nouveau chauffage: gaz. $4,500. Possession immédiate.
St-Vital — Rue Portland. Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Garage. Prix: $7,500. Comptant requis: $500 ou $1,000.
Appeler CEdar 3-5874
49-379-T.F.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste
A VENDRE
St-Norbert — Rue de l'Eglise. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Plomberie double. Tapis mur à mur. Chauffage: gaz. Allée en béton. Garage. Lot: 50'. Louée à $75 par mois. Prix: $8,500.
Norwood — Près Précieux-Sang. Duplex: 9 pièces récemment rénové. 5 pièces pour propriétaire. Entrée privée. Plomberie double. Poêle et réfrigérateur. Aubaine pour quelqu'un désirant revenu pour retraite. Titre clair. Possession: 1er juillet.
St-Georges — Fashion Shop, magasin de confection. Maison attenante. Vendrait avec stock. Gros chiffre d'affaires, cause de vente santé. Etabli depuis 20 ans.
Pour information, appeler
N. BERNIER, 233-2027
3-459-5C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.
A VENDRE
NORWOOD
Immeuble - appartements: 8 logis. Doit être vendu, cause: transfer. Très bien situé. Toujours bien loué.
ST-BONIFACE
Grande maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Garage. Plein prix: $10,700.
ST-BONIFACE
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus 2 chambres au soubassement. Garage. Beau lot. Prix. $10,500.
AVENUE FERNDALE
Tout près Précieux-Sang. Bungalow très moderne, très spacieux. Grand salon, tapis mur à mur; grande salle à manger, etc. Aussi belle salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Prix très raisonnable.
ST-VITAL
Près St-Eugène. Grande maison. Idéale pour famille. 4 chambres à coucher, plus grande salle de récréation. Très propre et en parfaite, condition. attrayant.
RUE HAMEL
Très central. Nouveau duplex à mur mitoyen: 5 et 5. Chaque logis: 3 chambres à coucher. Logis très moderne. Nombreuses commodités supplémentaires. Prix très avantageux.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
5-502-5C.

Pour deux dollars
Vous pouvez insérer une petite annonce de 25 mots pendant trois semaines consécutives dans ce journal.
Souvenez-vous que les petites annonces de La Liberté et Le Patriote "portent et rapportent"

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface centre — $12,500. Duplex. Logis: 4 et 3 pièces. Entrées et salles de bain privées. Bon revenu. $3,000 comptant. Balance, termes.
St-Boniface — Langevin. Près CKSB. Maison moderne pour famille. 4 chambres à coucher, 3 plomberies. Chauffage: eau chaude, gaz. Montant substantiel comptant. Balance avec intérêt à 6¼%.
St-Boniface — Langevin. $10,500. Maison: 4 pièces. Soubassement. Taxe seulement: $170. A termes.
St-Boniface Centre — 3 logis complètement séparés. Revenu mensuel: $270. Propriétaire transféré. Montant substantiel comptant. Balance: termes.
Norwood — Monck. Duplex: 5 et 4. Chauffage: gaz. Lot: 50'. Comptant requis: $3,000. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Desautels. $18,000. Immeuble-appartements: 4 logis séparés. Chauffage: gaz, eau chaude. Revenu mensuel: $260. $5,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
5-503-5C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
St-Norbert — Maison: 3 ans. 3 chambres à coucher. Près écoles. Seulement $1,950 comptant à première hypothèque.
Norwood — Enfield Crescent. Duplex 4 et 4. Bon revenu.
St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 ans. 4 chambres à coucher, salle de récréation.
Rue Braemar — Grande maison de famille: 9 pièces. Récemment décorée.
Parc Windsor — Bungalow: 3 chambres à coucher. 6 ans. Près école Béliveau.
Chemin Ste-Anne — 7 acres de terrain entre chemin Ste-Anne et rivière Seine. Maison moderne et ancienne maison sur même lot. Eau et fosse sceptique. Garage et autres bâtisses. Plein prix: $21,500.
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 453-1977
5-501-5C.

MARION REALTY LTD
No 4, 113, rue Marion
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Rue Masson. Maison élégante avec revenu mensuel de $75. Soubassement complet. Près de toutes commodités. Seulement $18,900.
St-Norbert — 839, rue du Couvent. Duplex sur grand lot paysagé: 100' x 120'. Chauffage: huile. Garage. $11,900.
St-Boniface — 212, rue La Vérendrye. Triplex récemment rénové. Excellent état. Tous les logis complètement privés. Revenu mensuel: $225. Seulement $19,600 avec comptant requis raisonnable.
Si ces maisons ne vous conviennent pas, nous en avons d'autres.
Téléphones:
Bureau 247-4879
R. LeBlanc 774-8179
L. Engel 256-6351
4-463-5C

Café printanier au couvent du Sacré-Coeur

Le "café printanier du couvent du Sacré-Coeur, 2799, boul. Roblin, Charleswood, aura lieu le samedi 6 mai de 11 h. de l'avant-midi à 3 h. de l'après-midi. On y offrira un hommage au passé et au présent dans le but d'augmenter le nombre de livres dans la bibliothèque.

Des biographies, des encyclopédies et d'autres livres seront en exposition et on pourra les offrir à la bibliothèque. On y verra aussi la collection privée de cartes géographiques et de peintures rares, des premières années du Manitoba, du Dr Frank A. L. Mathewson. Plusieurs artistes renommés de Winnipeg y apporteront de leurs oeuvres primées pour les exposer ou les vendre. Deux membres du Winnipeg Sketch Club feront des portraits croqués sur place. Des pâtisseries maison seront vendues par des dames et demoiselles costumées à la mode du dix-neuvième siècle dans un décors d'une cuisine de l'époque. Deux cornemuseurs bien connus accompagneront de leur musique l'arrivée des visiteurs. Il y aura vestiaire et un service de garderie pour enfants et stationnement.

La Rév. Mère Lahey, la Rév. Mère Diane Dupré, Mme Paul J. Moore, présidente du comité des Dames auxiliaires, les organisatrices, Mmes D. D. Everett et Roderick H. McIsaac, et deux des élèves finissantes recevront les invités.

Comment prétendons-nous qu'un autre garde notre secret, si nous n'avons pu le garder nous-mêmes?
La Rochefoucauld

A VENDRE
ST-BONIFACE
Ritchot — Maison: 6 pièces, chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: gaz. Près de tout. Parfaite condition. Possession après 15 mai. Prix: $15,000. Considérerait offre. Termes.
De la Morénie — Maison: famille ou revenu. 11 pièces, 2 salles de bain. Chauffage: gaz. Près de tout. Parfaite condition. Garage double. Prix: $16,800. Considérerait offre. A termes.
Notre-Dame — Maison: 6 pièces, 2 au soubassement. Garage. Près Taché. Services de commodités payés. Taxe: $125. Prix réduit: $9,500. Termes faciles.
Hamel — Maison: 6 pièces, 2 salles de bain. Près de tout. Bonne condition. Taxe: $150.
ST-VITAL
Chemin St-Michel — Bungalow: 5 grandes pièces. 10 ans. Stuc. Garage. Lot: 53' x 184'. Chauffage: gaz. $115. Prix: $11,000.
STE-ANNE-DES-CHENES
5 acres avec maison: 4 pièces, près rivière. 75' de front sur rue Principale. Beau site. Gaz, système d'eau sur rue. Ecole: grades 1-12. Prix: $6,500.
4¼ acres. Près école. Système d'eau et gaz sur rue. Prix: $5,200.
Près du village. 2 acres avec maison: 8 pièces. Eau courante près rivière. Bon chemin. Courrier livré. $8,400.
Avons besoin de bungalows: 2 et 3 chambres à coucher, à St-Boniface, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler
E. COLLETTE REALTY
85, rue Hill, Norwood
Téléphone: 233-2683
5-504-5C.

VOIR AUTRES DEMANDES D'INSTITUTEURS ET D'INSTITUTRICES EN PAGE 9

Le District Scolaire Consolidé de Notre-Dame-de-Lourdes No 2390

On demande immédiatement des maîtres et maîtresses pour enseigner les grades 1 à 8 de l'école élémentaire, commençant en septembre prochain.

Echelle de salaires:

Classe 1	$3800 - $5200	Classe 3	$4800 - $7300
Classe 2	$4300 - $6300	Classe 4	$5800 - $9500

Expérience: $200 par année jusqu'au maximum de la classe.
Allocation pour homme marié: $300 par année.

Envoyer demandes immédiatement à
Pierre Marcon, secrétaire,
Case Postale 213,
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

GEORGES BOISJOLI, représentant de *CO-OP Insurance Services*
CO-OP
1700, avenue Portage — Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina — Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

Pour achat ou vente d'immeubles
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3184

A LOUER
Magasin général dans bonne région agricole. Excellente occasion. Sollicitons offre de personne sérieuse ayant références et expérience.
S'adresser le dimanche ou le lundi à
Eugène Mulaire, Somerset (Tél. No 116)

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales,
prénuptiales et nuptiales,
bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Contine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél. 247-3695 — Rés. 284-5870

La Division Scolaire Rivière-Seine No 14

division à unique district, invite des demandes de professeurs qualifiés pour tous les sujets des grades IX à XII aux Instituts Collégiaux de St-Adolphe, Lorette, Ste-Anne et La Broquerie, et des grades I à VIII à La Salle, Lorette, Ste-Anne, Richer, La Broquerie, St-Labre et Woodridge.

Echelle des salaires:

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7
4100	4500	5300	6300	6700	7100	7800
5500	6600	7700	9800	10800	11000	12500
Aug. de 200 jusqu'au max.	Aug. de 3 x 200 4 x 300 jusqu'au max.	Aug. de 300 jusqu'au max.	Augmentation de 400 jusqu'au maximum			

Rétribution de salaires pour toutes les années de service. Allocation pour cours professionnels et académiques. Congé de commisération et autres bénéfices supplémentaires. Pour plus d'information, s'adresser au soussigné.

Téléphone: 422-5369

S. Bisson,
Secrétaire-trésorier,
Boîte 160,
Ste-Anne, Man.

HOMMES DEMANDÉS

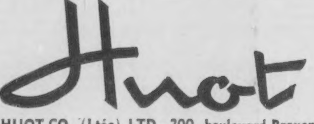
Hommes ambitieux requis pour emplois suivants à notre usine d'apprêt de poissons à Thompson, Manitoba

Contremaître
Directeur de la production (sur place)
Chauffeur de camion — camion léger
Comptable — dactylographie requise
Désosseurs de poissons
Pêcheurs — qualifiés pour fournir instructions à d'autres

Si vous avez de l'expérience, êtes dignes de confiance et aimeriez gagner un salaire au-dessus de la moyenne, écrivez, s'il vous plaît, à:

Jim Hatch Fisheries Ltd.,
308, ave Linden,
Winnipeg 15, Manitoba

N.B.—S'il vous plait, adressez-vous en anglais



RESTAURANT MARDI GRAS
LA REINE DU JOUR
"Emmenez votre mère diner"
REPAS COMPLET
Poulet frit (Southern fried) — **$1.50**
Comprend soupe, patates, petits pains, beurre, dessert et breuvage.
Servi de midi à 9 h. p.m.
ON SERT AUSSI DES PORTIONS D'ENFANT
287, ave Portage — WH 3-3774

LA TAXE DE VENTE ENTRE EN VIGUEUR LE 1er JUIN
ÉPARGNEZ EN ACHETANT MAINTENANT
SI VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT, ADRESSEZ-VOUS A
La Caisse Populaire de St-Boniface
194, avenue Provencher, Saint-Boniface

Montant d'emprunt	Paiements mensuels pour 12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
$ 500	43.91	23.03	16.09	12.63
$1,000	87.83	46.06	32.17	25.27
$2,000	175.64	92.10	64.34	50.54
$3,000		138.15	96.51	75.81
$3,500			112.60	88.44
$4,000			128.68	101.05

Téléphone 247-8995 — Maurice-E. Therrien, gérant

AUBAINES RETENTISSANTES! — PROFITEZ-EN AVANT LA TAXE

"PEP SHIRTS" — Manches courtes — Marque Stanfield — Rég. $4.50 — Spécial $3.59

CHEMISES SPORT — Manches longues — Rég. $5.50 à $15.00 — Spécial $4.19 à $11.99

Huot de St-Boniface
A. HUOT CO. (Ltée) LTD., 200, boulevard Provencher, Téléphone: 247-3795

COMPLETS 2 PANTALONS — Tout laine dernière mode — Prix spécial de mai $86.49

VESTES SPORT — Pour printemps et été en velours côtelé, nylon, etc... — Rég. $8.95 à $27.50 — Spécial $4.49 à $22.99